

REJOISSANT!
5 GRANDS
VERRES
6c
KIK
 SERVEZ-LE GLACE
 Buvez-le à table

Le Canada

SENAT OTTAWA
 Salle Lecture
 Sénat
 OTTAWA
 T. 4547-B

NOUVEAU SPECTACLE
CE SOIR
YVONNE BOUVIER
 PAS DE FRAIS DE COUVERT
 NI DE MINIMUM
DINER \$1.
 1225, RUE STANLEY — PL. 8000

VOL XXXVI — No 292 Temps probable: nuageux et plus doux (v. détails p. 3) MONTREAL, LUNDI 20 MARS 1939 Minimum, hier: 4 — Maximum, hier: 20 PRIX: TROIS SOUS

M. Daladier devient un véritable dictateur

Appel de réservistes sous les armes

Par 286 voix contre 14, le sénat français approuve l'attitude du premier ministre

Premiers décrets

Le président du conseil dénonce la déclaration de non-agression franco-allemande

Séance du cabinet

Paris, 19. (P. A.) — Disposant de pouvoirs dictatoriaux que jamais encore la France démocratique n'a eus, le premier ministre, M. Edouard Daladier, a pris, ce soir, des mesures immédiates pour renforcer l'armée française. Dans les milieux bien informés, on assure qu'il a déjà appelé sous les drapeaux 125,000 hommes entraînés spécialement pour combattre dans les forteresses que constituent la ligne Maginot et les autres fortifications des frontières.

Sitôt que le sénat eut approuvé qu'il prenne la direction des affaires de ceux dont jouissent le chancelier Hitler et le premier ministre Mussolini, M. Daladier a convoqué son cabinet à qui il a soumis les premiers décrets lois qu'il entend publier.

La nouvelle de la mobilisation de 125,000 hommes n'a pas pu être confirmée sur le champ. Toutefois, ceux qui le répandent disent qu'il est aussi possible que M. Daladier appelle sous les armes 240,000 autres soldats pour pouvoir avoir à ses ordres une armée active de 900,000 hommes.

Au ministère de la Guerre on se refuse de déclarer que l'armée est renforcée et l'on ne donne pas d'autres précisions.

Après que le sénat lui eût pressé à l'unanimité voté confiance et eût approuvé qu'il gouverne, la France par décret jusqu'au 30 novembre prochain, M. Daladier est devenu un chef suprême qui ne relève plus que du président de la République, M. Albert Lebrun, et du cabinet qu'il mènera à sa guise, car il a le pouvoir de remplacer le ou les ministres qui s'opposent à ses vues.

Le projet de loi par lequel le pre-

Conférence à quatre convoquée par Londres

La Grande-Bretagne, la France, les Etats-Unis et la Russie soviétique y participeraient

Pour arrêter Hitler

Le gouvernement anglais consulte aussi la Pologne, la Roumanie, la Turquie et la Grèce

Autre avertissement

New-York, 15. (P. C.) — L'Associated Press, dans un dépêche qu'elle date, ce soir, de Paris, cite des rapports de presse qui disent que le gouvernement anglais, agissant en cela de concert avec la France, a décidé de convoquer une conférence à laquelle participeraient la Grande-Bretagne, la France, les Etats-Unis et la Russie soviétique, et qui aurait pour but de liquer ces quatre puissances contre le chancelier Hitler.

Du côté de l'Orient, Londres et Paris s'appuieraient sur la Roumanie, la Grèce, la Yougoslavie, la Turquie et la Pologne.

Londres, 19. (P. C.) — Sir Kingsley Wood, secrétaire de l'Air de la Grande-Bretagne, dans un discours qu'il a fait ici ce soir, a déclaré que les "ambitions du chancelier Hitler pouvaient porter des fruits amers et qu'en définitive elles le conduiraient certainement à la défaite et à la retraite". Ces paroles ont plus de valeur, si l'on sait qu'elles ont été prononcées après une fin de semaine consacrée toute à des manœuvres diplomatiques fébriles par lesquelles Londres et Paris ont cherché à former un front uni de plusieurs pays européens "contre le menas d'agression allemande". "Je crois", a ajouté sir Kingsley, "que nous pouvons, quel que soit l'avenir, aller de l'avant avec confiance et avec espoir. L'Histoire nous enseigne que toutes les nations, grandes ou petites, sont toujours opposées à la domination étrangère. Cette dernière a rarement été heureuse et elle n'a jamais duré. Tout indique que de nouveau on tente de dominer le monde par la force. Cela peut porter des fruits amers et, en définitive, la défaite et la retraite. Nous sommes un peuple déterminé.

Bucarest appelle 500,000 hommes sous les armes

Le gouvernement roumain nie que le Reich lui ait adressé un ultimatum

La Hongrie s'agit

Bucarest, 19. (P. A.) — La Roumanie cherche, ce soir, à en arriver à un compromis dans des négociations commerciales qu'elle a entamées avec le Troisième Reich, pendant que cinq cent mille de ses soldats veillent sur ses frontières. Un porte-parole du gouvernement roumain a déclaré que la Roumanie reconnaît qu'elle doit accorder une partie importante de son commerce à l'Allemagne et qu'elle désire qu'il en soit ainsi. Elle espère aussi, en même temps, que Londres et Paris lui aideront à ne pas devenir complètement dépendante de Berlin dans le domaine économique.

On répète formellement, ici, que la Roumanie n'a reçu aucun ultimatum de l'Allemagne.

Bucarest, 19. (P. A.) — Au moins 500,000 hommes, appartenant à une douzaine de classes de l'armée roumaine, gardent, ce soir, les frontières de ce royaume des Balkans, si riche en pétrole et en blé, deux produits que le Troisième Reich a beaucoup de peine à se procurer. Il n'y a pas, ici, de mobilisation générale. Aucune des classes de réserve n'a été complètement appelée sous les armes. L'armée active de la Roumanie est de 200,000 hommes. Dans les milieux quasi-officiels, on affirme que, depuis quelque temps, le gouvernement a pu aisément porter ce chiffre à plus de 500,000. On dit aussi que la Roumanie a maintenant assez de soldats à sa disposition pour l'avoir à craindre aucune surprise désagréable. La population reste calme. C'est dans la région du sud du pays, le long de la frontière de l'ancienne Ukraine sub-carpathique, annexée par la Hongrie, que les mobilisés ont été massés en plus grand nombre.

L'attitude du roi Carol qui est très nette et très clair a semblé rassurer le public. Il a dit, en effet: "La Roumanie ne veut rien de personne et elle est déterminée à ne rien donner à qui que ce soit".

Berlin acclame avec frénésie le triomphateur

Goering promet à Hitler que jamais le Reich ne rendra ses nouvelles possessions

Entretiens importants

Berlin, 19. (P. A.) — Le chancelier Hitler a fait, ce soir, une entrée triomphale dans sa capitale. Il venait d'effectuer une tournée dans ses nouvelles possessions de la Bohême et de la Moravie. Sa nation lui a promis, par la bouche du feld-maréchal Hermann Goering, de ne jamais abandonner ce qu'il a si rapidement et si paisiblement conquis.

Monté dans une voiture découverte, le Führer a passé entre deux haies humaines, longues de trois milles, pour se rendre à la chancellerie où il a immédiatement d'importantes entretiens. Il paraissait fatigué et très grave, lorsqu'il descendit de son train. Des leaders politiques et militaires du pays et de nombreux diplomates étrangers s'étaient rendus à la gare pour lui souhaiter la bienvenue. On remarquait parmi eux, les ambassadeurs japonais, italien et hongrois, de même que M. Constantin von Neurath, ancien ministre aux Affaires étrangères, qui a été nommé protecteur allemand de la Bohême et de la Moravie.

Au premier rang évidemment se trouvait le feld-maréchal Hermann Goering, tout resplendissant et portant une gerbe de lilas. Dans un bref discours, il promit que quoi qu'il arrive l'Allemagne ne rendra jamais ce que son Führer lui a si courageusement donné.

Deux fois, après être entré dans la chancellerie, Hitler se montra à son balcon pour répondre aux acclamations de la foule. Après quoi on demanda à cette dernière de se retirer en lui disant que le chancelier n'avait pas de temps à perdre et qu'il devait participer à d'importantes conférences. On croit qu'Hitler a convoqué ses principaux ministres. Certaines personnes disent qu'il est possible aussi qu'il réunisse prochainement le Reichstag. Hitler dit enfin s'occuper de répondre aux notes de protestation qui lui ont adressées la France, la Grande-Bretagne et la Russie soviétique.

Solution probable du problème du pétrole mexicain

Le président Cardenas laisse nettement entendre que tout va s'arranger

Mexico, 19. (P. A.) — Le président Lazaro Cardenas a annoncé, aujourd'hui, que le problème qu'il avait créé en expropriant les biens de plusieurs compagnies anglaises et américaines qui exploitaient les terrains pétroliers du Mexique, était sur le point d'être réglé d'une façon définitive. Il a précisé que les compagnies intéressées lui avaient offert leur collaboration et que grâce à cela, toutes les difficultés disparaîtront. Il s'adressait à une foule de 35,000 personnes qui s'étaient réunies devant son palais présidentiel à l'occasion du premier anniversaire de l'expropriation. On croit que le Mexique est prêt maintenant à faire de nombreuses concessions aux compagnies qu'il a privées de leurs biens à la condition que ces dernières lui laissent la direction des entreprises. On comprend que selon le plan adopté les compagnies feraient des bénéfices suffisants pour retirer tout l'argent qu'elles ont placé au Mexique. Au bout d'une période de temps indéterminée, quand elles seront rentrées dans leurs fonds, le Mexique deviendra le seul propriétaire de tous.

GISEMENTS D'HELIUM DECOUVERTS DANS LE TROISIEME REICH

Oldenau, Hollande, 19. (P. A.) — On rapporte, ici, ce soir, que l'Allemagne a trouvé, sur son territoire, tout près de la frontière hollandaise d'importants gisements d'hélium, gaz très rare qu'elle avait essayé sans succès d'obtenir aux Etats-Unis qui en ont le monopole. Ce gaz qui est inflammable sert à gonfler les dirigeables.

Le régime de Miaja demande à Burgos, par radio, de ne plus songer qu'à la paix

Réponse de M. Suner

Burgos, Espagne, 19. (P. A.) — M. Ramon Serrano Suner, beau-frère de Franco et son ministre de l'Intérieur et de la Propagande, a déclaré, aujourd'hui, à la radio que les nationalistes voulaient une paix victorieuse. On comprend qu'il a, de cette façon, rejeté l'offre que les républicains ont faite à Franco d'entamer des pourparlers qui conduiraient à la paix.

Hier soir, en effet, le conseil de la défense nationale du général Miaja, utilisant son poste de radio, a clairement demandé au gouvernement nationaliste d'entamer des négociations. "Nous sommes disposés, a dit M. Julian Besteiro, ministre républicain aux Affaires étrangères, à négocier une paix honorable." M. Suner a répondu lui aussi par radio: "Notre réponse ne peut être que la suivante: 'Nous désirons une paix victorieuse. Quand nous aurons cette paix nous saurons être généreux'."

Dans les milieux bien informés, on considère que cela signifie que les loyalistes devront se rendre sans condition ou être écrasés comme ils l'ont été partout dans le pays.

Entretemps, Franco prépare toujours l'offensive qui doit le rendre maître de Madrid et de Valence. On ignore encore quand cette offensive sera lancée. Toutefois, tout indique que Franco donnera aux républicains tout le temps qui leur sera nécessaire pour lui faire des propositions plus précises.

Le parti conservateur appuie M. King

Ottawa, 19. (P. C.) — On s'attend à ce que le premier ministre du Canada fasse une déclaration sur la situation européenne, demain, à la Chambre des communes. M. King était absent de la Chambre, vendredi, lorsque M. T. L. Church demanda au gouvernement de faire une déclaration à ce sujet. Mais M. Lapointe a dit que le premier ministre ferait probablement une déclaration à la séance suivante.

En fin de semaine, M. King a suivi attentivement les développements survenus en Europe. Ses bureaux sont restés ouverts, samedi après-midi, de même que les bureaux du ministère des Affaires étrangères. Le premier ministre n'a catégoriquement un rumeur qui voulait que le cabinet ait été convoqué d'urgence samedi après-midi.

Plusieurs nouveaux projets de loi seront déposés à la Chambre des communes, cette semaine. Il y a d'abord ceux de l'hon. M. Gardiner sur l'aide aux producteurs de blé de l'Ouest puis deux autres projets de loi du ministre du commerce, l'hon. M. Euler, réglementant les marchés du blé et la Commission du blé. Le ministre du revenu national, l'hon. M. Isley, doit aussi soumettre un projet de loi pour réglementer les compagnies de prêts. Il est probable également que l'hon. M. Dunning fasse connaître les estimés budgétaires supplémentaires aussitôt que le projet sera déposé.

Le roi Léopold rentre à la Hâte dans sa capitale

Bruxelles, 19. (P. A.) — Le roi Léopold de Belgique qui était parti, vendredi, pour aller séjourner en Suisse, est revenu précipitamment dans sa capitale, ce soir. On n'a pas expliqué pourquoi il rentrait, mais on assume que c'est parce que la situation européenne l'inquiète.

Un super-avion fait une chute aux Etats-Unis

Cet appareil, capable de transporter trente-trois personnes, avait coûté \$500,000

Dix morts

Alder, Washington, 19. (P. A.) — Dix personnes, dont deux représentants d'une compagnie de transport aérien hollandaise, se sont tuées, près d'ici, samedi, lorsqu'un avion à quatre moteurs, capable de transporter trente-trois voyageurs et de voler à de très hautes altitudes, s'est écrasé sur le sol durant une envolée d'essai. Au nombre des victimes se trouvent aussi plus de six experts de l'aviation américaine. Le gros paquebot Boeing s'est brisé en trois morceaux et est tombé. Tous ses occupants étaient à leur place lorsque les débris furent examinés. Ils furent tués instantanément.

Les morts sont: M. Pierre Giuliano, ingénieur général des Royal Dutch Air Lines et chef d'une mission d'experts hollandais qui est présentement aux Etats-Unis; M. A. G. von Baumhauer, ingénieur hollandais; Julius Barr, pilote d'essai de la Boeing et ancien pilote de Mme Chiang Kai-Shek, et six autres Américains dont cinq employés de la Boeing.

L'avion détruit avait été construit au coût de \$500,000. Il avait été soumis à des épreuves d'essai près de Seattle durant plusieurs jours et il n'y avait eu d'incendie à bord bien que l'appareil eut 3,000 gallons d'essence dans ses réservoirs. Le pilote avait pensé en constatant qu'il tombait à étendre complètement son moteur.

On a hâte de savoir si la taxe sur la gazoline sera augmentée

Toronto, 19. (P. C.) — Les députés libéraux attendent avec impatience la réunion secrète de mardi, où croit-on, le premier ministre, M. Hepburn parlera du discours sur le budget. Ce discours sera prononcé le 28 mars.

On a hâte surtout de savoir si la taxe sur l'essence sera augmentée de deux cents.

L'Assemblée, la semaine dernière, a passé plusieurs projets de loi en deuxième lecture.

Les observateurs croient qu'il est peu probable qu'on étudie la question des taxes scolaires au cours de la session.

La Roumanie est prête à négocier avec l'Allemagne --- Moscou adresse une note de protestation à Berlin

La Russie accuse Hitler de s'être montré agressif

Elle refuse de reconnaître la légalité de sa conduite à l'endroit de Prague

Ton énergique

Moscou, 19. (P. A.) — Dans une note qu'elle a adressée, aujourd'hui, au gouvernement du chancelier Hitler, la Russie soviétique refuse de reconnaître comme légale l'absorption par le Troisième Reich de la Bohême, de la Moravie et de la Slovaquie. Elle condamne cet acte comme arbitraire, violent et agressif. La note de Moscou déclare que les explications que fournit Berlin pour justifier sa conduite sont au moins incorrectes et ne correspondent pas aux faits que le monde entier connaît. "Parce que la volonté de la nation tchèque n'a pas été respectée", continue-t-elle, "l'occupation de la Bohême et de la Moravie par des troupes allemandes et les décisions du gouvernement allemand en ce qui concerne les terres ainsi conquises sont arbitraires, violentes et agressives. Ces remarques s'appliquent aussi intégralement au sort fait à la Slovaquie qui a été annexée à l'empire allemand sans que le peuple slovaque ait été consulté".

La note de Moscou dit aussi que la conduite de l'Allemagne a servi de signal à la Hongrie qui a fait envahir l'ancienne Ukraine sub-carpathique par ses troupes. Elle poursuit: "Le gouvernement allemand, loin d'éliminer par ses actes aucun des dangers qui menacent la paix universelle, a, au contraire, créé de nouveaux dangers. Il a porté un autre coup brutal au sens de la sécurité que les peuples de la terre sont en droit d'avoir".

La note était signée par M. Maxim Litvinov, commissaire soviétique aux Affaires étrangères. Elle a été remise au comte Friedrich Werner von der Schulenberg, ambassadeur allemand à Moscou. Elle constituait une réponse à des notes que le gouvernement allemand avait adressées à Moscou pour lui annoncer qu'il se proclamait le protecteur de la Bohême, de la Moravie et de la Slovaquie.

On ne parle pas, à Moscou, de rappeler l'ambassadeur soviétique qui est à Berlin. On ignore toujours jusqu'à la Russie serait prête à collaborer avec la France et la Grande-Bretagne, si ces derniers décidaient d'arrêter les progrès du nazisme en Europe.

Certains observateurs sont d'avis que Moscou n'est pas prêt à se porter à l'aide de Londres et de Paris aussi rapidement qu'il aurait pu le faire. Il se souvient encore de l'injure cuisante qu'on lui a faite durant la crise de septembre, alors qu'on refusa de le laisser participer à la conférence de Munich.

Des rumeurs disent surtout qu'il répugne à la Russie de collaborer avec les gouvernements français et anglais actuels.

M. King ferait une déclaration sur la situation européenne aujourd'hui

La question des réfugiés

Ottawa, 19. (P. C.) — Le reste des fonds, pour venir en aide aux réfugiés de la Tchécoslovaquie ne sera pas envoyé à Prague, étant donné que la petite république a été absorbée par l'Allemagne. Cette décision a été prise à une réunion des directeurs de la Ligue pour la Société des Nations. L'hon. Mme Cairine Wilson, présidente d'une réunion du comité des réfugiés à Toronto, pour aviser des mesures à prendre.

Premiers pourparlers entre les loyalistes et Franco

Le régime de Miaja demande à Burgos, par radio, de ne plus songer qu'à la paix

Réponse de M. Suner

Burgos, Espagne, 19. (P. A.) — M. Ramon Serrano Suner, beau-frère de Franco et son ministre de l'Intérieur et de la Propagande, a déclaré, aujourd'hui, à la radio que les nationalistes voulaient une paix victorieuse. On comprend qu'il a, de cette façon, rejeté l'offre que les républicains ont faite à Franco d'entamer des pourparlers qui conduiraient à la paix.

Hier soir, en effet, le conseil de la défense nationale du général Miaja, utilisant son poste de radio, a clairement demandé au gouvernement nationaliste d'entamer des négociations. "Nous sommes disposés, a dit M. Julian Besteiro, ministre républicain aux Affaires étrangères, à négocier une paix honorable." M. Suner a répondu lui aussi par radio: "Notre réponse ne peut être que la suivante: 'Nous désirons une paix victorieuse. Quand nous aurons cette paix nous saurons être généreux'."

Dans les milieux bien informés, on considère que cela signifie que les loyalistes devront se rendre sans condition ou être écrasés comme ils l'ont été partout dans le pays.

Entretemps, Franco prépare toujours l'offensive qui doit le rendre maître de Madrid et de Valence. On ignore encore quand cette offensive sera lancée. Toutefois, tout indique que Franco donnera aux républicains tout le temps qui leur sera nécessaire pour lui faire des propositions plus précises.

Le PROBLEME CROATE EN YOUGOSLAVIE

Belgrade, 19. (P. A.) — Le prince Paul, régent de Yougoslavie, est parti, aujourd'hui, pour Brod, petite ville du nord de la Yougoslavie, où l'on croit qu'il rencontrera le Dr Vladimir Machek, leader des paysans croates, avec lequel il aurait un important entretien au cours duquel on chercherait à régler le problème que posent au gouvernement les demandes d'autonomie des Croates. Les journaux du Dr Machek nient que ce dernier ait demandé au chancelier Hitler d'aider les Croates à retrouver leur liberté. Il nie aussi le fait que le parti qu'il dirige prendra la loi dans ses propres mains.

Jeune Indien tué par son ami au cours d'une partie de chasse

La tragédie se déroule dans les bois, à quelque cinq milles de la réserve de Saint-Régis

Détenu comme témoin pour l'enquête du coroner

Saint-Régis, 19. (Spécial au Canada). — David Lazore, un jeune Indien âgé d'environ 14 ans, dont les parents demeurent dans la réserve indienne de Saint-Régis, a perdu la vie tragiquement, cet après-midi, dans un accident de chasse qui se serait produit à environ cinq milles de la réserve. Son compagnon, Mitchell Smoke, un jeune garçon du même âge, est détenu comme témoin, en attendant l'enquête qui sera tenue, demain, par un jury sous la présidence du coroner du district de Huntingdon.

Les agents de la Sûreté provinciale du Québec, qui se sont rendus, ici, des quartiers généraux à Montréal, afin d'y conduire une enquête, ont appris jusqu'ici, que Lazore et Smoke étaient partis, vers 4 h., cet après-midi, se dirigeant vers les bois, afin d'y faire la chasse aux lièvres. Smoke, qui portait une carabine de calibre 22 et qui suivait Lazore, aurait fait une chute sur une souche ou une pierre. La détente de son arme se serait déclenchée accidentellement, blessant mortellement Lazore au cou.

Voyant qu'il ne pouvait rien faire pour sauver la vie de son jeune compagnon de chasse, Smoke se rendit à la réserve indienne, où il avertit les autorités. Quand on revint sur le théâtre du malheureux accident, le jeune Indien avait expiré. Son cadavre fut transporté à la morgue, en attendant l'enquête du coroner.

LA TCHECO-SLOVAQUIE AVAIT 3,000 AVIONS

Prague, 19. (P. A.) — Des experts s'accordent pour dire, ici, ce soir, qu'au point de vue militaire, le dernier coup d'Hitler a été très profitable à l'Allemagne. En effet, ils estiment que Berlin a mis la main sur les vêtements de campagne et de parade de 1,500,000 soldats et sur leurs armes; sur 1,500 avions de première ligne et sur 1,500 autres appareils moins modernes, sur les fameuses usines d'armements Skoda et sur celles de Brno.

Caucus attendu avec impatience

On a hâte de savoir si la taxe sur la gazoline sera augmentée

Toronto, 19. (P. C.) — Les députés libéraux attendent avec impatience la réunion secrète de mardi, où croit-on, le premier ministre, M. Hepburn parlera du discours sur le budget. Ce discours sera prononcé le 28 mars.

On a hâte surtout de savoir si la taxe sur l'essence sera augmentée de deux cents.

L'Assemblée, la semaine dernière, a passé plusieurs projets de loi en deuxième lecture.

Les observateurs croient qu'il est peu probable qu'on étudie la question des taxes scolaires au cours de la session.

Un super-avion fait une chute aux Etats-Unis

Cet appareil, capable de transporter trente-trois personnes, avait coûté \$500,000

Dix morts

Alder, Washington, 19. (P. A.) — Dix personnes, dont deux représentants d'une compagnie de transport aérien hollandaise, se sont tuées, près d'ici, samedi, lorsqu'un avion à quatre moteurs, capable de transporter trente-trois voyageurs et de voler à de très hautes altitudes, s'est écrasé sur le sol durant une envolée d'essai. Au nombre des victimes se trouvent aussi plus de six experts de l'aviation américaine. Le gros paquebot Boeing s'est brisé en trois morceaux et est tombé. Tous ses occupants étaient à leur place lorsque les débris furent examinés. Ils furent tués instantanément.

Les morts sont: M. Pierre Giuliano, ingénieur général des Royal Dutch Air Lines et chef d'une mission d'experts hollandais qui est présentement aux Etats-Unis; M. A. G. von Baumhauer, ingénieur hollandais; Julius Barr, pilote d'essai de la Boeing et ancien pilote de Mme Chiang Kai-Shek, et six autres Américains dont cinq employés de la Boeing.

L'avion détruit avait été construit au coût de \$500,000. Il avait été soumis à des épreuves d'essai près de Seattle durant plusieurs jours et il n'y avait eu d'incendie à bord bien que l'appareil eut 3,000 gallons d'essence dans ses réservoirs. Le pilote avait pensé en constatant qu'il tombait à étendre complètement son moteur.

Le roi Léopold rentre à la Hâte dans sa capitale

Bruxelles, 19. (P. A.) — Le roi Léopold de Belgique qui était parti, vendredi, pour aller séjourner en Suisse, est revenu précipitamment dans sa capitale, ce soir. On n'a pas expliqué pourquoi il rentrait, mais on assume que c'est parce que la situation européenne l'inquiète.

On a hâte de savoir si la taxe sur la gazoline sera augmentée

Toronto, 19. (P. C.) — Les députés libéraux attendent avec impatience la réunion secrète de mardi, où croit-on, le premier ministre, M. Hepburn parlera du discours sur le budget. Ce discours sera prononcé le 28 mars.

On a hâte surtout de savoir si la taxe sur l'essence sera augmentée de deux cents.

L'Assemblée, la semaine dernière, a passé plusieurs projets de loi en deuxième lecture.

Les observateurs croient qu'il est peu probable qu'on étudie la question des taxes scolaires au cours de la session.



● Samedi soir, au Club de Réforme, avait lieu la danse-causerie de la Jeunesse libérale de St-Jacques. Cette réunion était sous la présidence d'honneur de l'honorable Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat du Canada, et de l'honorable Wilfrid Gagnon. M. Jean-François Pouliot, député de Temiscouata aux Communes, était le conférencier. On remarque sur cette photo, prise au cours de la soirée: (première rangée de gauche à droite) M. Philippe Brail, président du Club; l'honorable Wilfrid Gagnon, M. Paul-Emile Pigeon, président de la section; M. Jean-François Pouliot, l'honorable Fernand Rinfret et M. Claude Jodoin, président de l'Association de la Jeunesse libérale de Montréal; (deuxième rangée, dans le même ordre) M. Therrien, M. Maratta, M. Raoul Trépanier, M. Léonard-C. Archambault, M. Cléophas St-Aubin, M. Roger Ouhmet, M. G. Portelance, M. Ernest Taylor, M. C. Favreau et M. Savoie. (Photo CANADA)

M. King ferait une déclaration sur la situation européenne aujourd'hui

La question des réfugiés

Ottawa, 19. (P. C.) — Le reste des fonds, pour venir en aide aux réfugiés de la Tchécoslovaquie ne sera pas envoyé à Prague, étant donné que la petite république a été absorbée par l'Allemagne. Cette décision a été prise à une réunion des directeurs de la Ligue pour la Société des Nations. L'hon. Mme Cairine Wilson, présidente d'une réunion du comité des réfugiés à Toronto, pour aviser des mesures à prendre.

Le cabinet doit se réunir immédiatement avant la séance de la Chambre des communes. — Plusieurs nouveaux projets de loi seront discutés cette semaine à Ottawa

Le parti conservateur appuie M. King

Ottawa, 19. (P. C.) — On s'attend à ce que le premier ministre du Canada fasse une déclaration sur la situation européenne, demain, à la Chambre des communes. M. King était absent de la Chambre, vendredi, lorsque M. T. L. Church demanda au gouvernement de faire une déclaration à ce sujet. Mais M. Lapointe a dit que le premier ministre ferait probablement une déclaration à la séance suivante.

En fin de semaine, M. King a suivi attentivement les développements survenus en Europe. Ses bureaux sont restés ouverts, samedi après-midi, de même que les bureaux du ministère des Affaires étrangères. Le premier ministre n'a catégoriquement un rumeur qui voulait que le cabinet ait été convoqué d'urgence samedi après-midi.

Plusieurs nouveaux projets de loi seront déposés à la Chambre des communes, cette semaine. Il y a d'abord ceux de l'hon. M. Gardiner sur l'aide aux producteurs de blé de l'Ouest puis deux autres projets de loi du ministre du commerce, l'hon. M. Euler, réglementant les marchés du blé et la Commission du blé. Le ministre du revenu national, l'hon. M. Isley, doit aussi soumettre un projet de loi pour réglementer les compagnies de prêts. Il est probable également que l'hon. M. Dunning fasse connaître les estimés budgétaires supplémentaires aussitôt que le projet sera déposé.

Premiers pourparlers entre les loyalistes et Franco

Le régime de Miaja demande à Burgos, par radio, de ne plus songer qu'à la paix

Réponse de M. Suner

Burgos, Espagne, 19. (P. A.) — M. Ramon Serrano Suner, beau-frère de Franco et son ministre de l'Intérieur et de la Propagande, a déclaré, aujourd'hui, à la radio que les nationalistes voulaient une paix victorieuse. On comprend qu'il a, de cette façon, rejeté l'offre que les républicains ont faite à Franco d'entamer des pourparlers qui conduiraient à la paix.

Hier soir, en effet, le conseil de la défense nationale du général Miaja, utilisant son poste de radio, a clairement demandé au gouvernement nationaliste d'entamer des négociations. "Nous sommes disposés, a dit M. Julian Besteiro, ministre républicain aux Affaires étrangères, à négocier une paix honorable." M. Suner a répondu lui aussi par radio: "Notre réponse ne peut être que la suivante: 'Nous désirons une paix victorieuse. Quand nous aurons cette paix nous saurons être généreux'."

Dans les milieux bien informés, on considère que cela signifie que les loyalistes devront se rendre sans condition ou être écrasés comme ils l'ont été partout dans le pays.

Entretemps, Franco prépare toujours l'offensive qui doit le rendre maître de Madrid et de Valence. On ignore encore quand cette offensive sera lancée. Toutefois, tout indique que Franco donnera aux républicains tout le temps qui leur sera nécessaire pour lui faire des propositions plus précises.

LA TCHECO-SLOVAQUIE AVAIT 3,000 AVIONS

Prague, 19. (P. A.) — Des experts s'accordent pour dire, ici, ce soir, qu'au point de vue militaire, le dernier coup d'Hitler a été très profitable à l'Allemagne. En effet, ils estiment que Berlin a mis la main sur les vêtements de campagne et de parade de 1,500,000 soldats et sur leurs armes; sur 1,500 avions de première ligne et sur 1,500 autres appareils moins modernes, sur les fameuses usines d'armements Skoda et sur celles de Brno.

Jeune Indien tué par son ami au cours d'une partie de chasse

La tragédie se déroule dans les bois, à quelque cinq milles de la réserve de Saint-Régis

Détenu comme témoin pour l'enquête du coroner

Saint-Régis, 19. (Spécial au Canada). — David Lazore, un jeune Indien âgé d'environ 14 ans, dont les parents demeurent dans la réserve indienne de Saint-Régis, a perdu la vie tragiquement, cet après-midi, dans un accident de chasse qui se serait produit à environ cinq milles de la réserve. Son compagnon, Mitchell Smoke, un jeune garçon du même âge, est détenu comme témoin, en attendant l'enquête qui sera tenue, demain, par un jury sous la présidence du coroner du district de Huntingdon.

Les agents de la Sûreté provinciale du Québec, qui se sont rendus, ici, des quartiers généraux à Montréal, afin d'y conduire une enquête, ont appris jusqu'ici, que Lazore et Smoke étaient partis, vers 4 h., cet après-midi, se dirigeant vers les bois, afin d'y faire la chasse aux lièvres. Smoke, qui portait une carabine de calibre 22 et qui suivait Lazore, aurait fait une chute sur une souche ou une pierre. La détente de son arme se serait déclenchée accidentellement, blessant mortellement Lazore au cou.

Voyant qu'il ne pouvait rien faire pour sauver la vie de son jeune compagnon de chasse, Smoke se rendit à la réserve indienne, où il avertit les autorités. Quand on revint sur le théâtre du malheureux accident, le jeune Indien avait expiré. Son cadavre fut transporté à la morgue, en attendant l'enquête du coroner.

LA TCHECO-SLOVAQUIE AVAIT 3,000 AVIONS

Prague, 19. (P. A.) — Des experts s'accordent pour dire, ici, ce soir, qu'au point de vue militaire, le dernier coup d'Hitler a été très profitable à l'Allemagne. En effet, ils estiment que Berlin a mis la main sur les vêtements de campagne et de parade de 1,500,000 soldats et sur leurs armes; sur 1,500 avions de première ligne et sur 1,500 autres appareils moins modernes, sur les fameuses usines d'armements Skoda et sur celles de Brno.

Caucus attendu avec impatience

On a hâte de savoir si la taxe sur la gazoline sera augmentée

Toronto, 19. (P. C.) — Les députés libéraux attendent avec impatience la réunion secrète de mardi, où croit-on, le premier ministre, M. Hepburn parlera du discours sur le budget. Ce discours sera prononcé le 28 mars.

On a hâte surtout de savoir si la taxe sur l'essence sera augmentée de deux cents.

L'Assemblée, la semaine dernière, a passé plusieurs projets de loi en deuxième lecture.

Les observateurs croient qu'il est peu probable qu'on étudie la question des taxes scolaires au cours de la session.

Un super-avion fait une chute aux Etats-Unis

Cet appareil, capable de transporter trente-trois personnes, avait coûté \$500,000

Dix morts

Alder, Washington, 19. (P. A.) — Dix personnes, dont deux représentants d'une compagnie de transport aérien hollandaise, se sont tuées, près d'ici, samedi, lorsqu'un avion à quatre moteurs, capable de transporter trente-trois voyageurs et de voler à de très hautes altitudes, s'est écrasé sur le sol durant une envolée d'essai. Au nombre des victimes se trouvent aussi plus de six experts de l'aviation américaine. Le gros paquebot Boeing s'est brisé en trois morceaux et est tombé. Tous ses occupants étaient à leur place lorsque les débris furent examinés. Ils furent tués instantanément.

Les morts sont: M. Pierre Giuliano, ingénieur général des Royal Dutch Air Lines et chef d'une mission d'experts hollandais qui est présentement aux Etats-Unis; M. A. G. von Baumhauer, ingénieur hollandais; Julius Barr, pilote d'essai de la Boeing et ancien pilote de Mme Chiang Kai-Shek, et six autres Américains dont cinq employés de la Boeing.

L'avion détruit avait été construit au coût de \$500,000. Il avait été soumis à des épreuves d'essai près de Seattle durant plusieurs jours et il n'y avait eu d'incendie à bord bien que l'appareil eut 3,000 gallons d'essence dans ses réservoirs. Le pilote avait pensé en constatant qu'il tombait à étendre complètement son moteur.

Le roi Léopold rentre à la Hâte dans sa capitale

On a hâte de savoir si la taxe sur la gazoline sera augmentée

Toronto, 19. (P. C.) — Les députés libéraux attendent avec impatience la réunion secrète de mardi, où croit-on, le premier ministre, M. Hepburn parlera du discours sur le budget. Ce discours sera prononcé le 28 mars.

On a hâte surtout de savoir si la taxe sur l'essence sera augmentée de deux cents.

L'Assemblée, la semaine dernière, a passé plusieurs projets de loi en deuxième lecture.

Les observateurs croient qu'il est peu probable qu'on étudie la question des taxes scolaires au cours de la session.

Un super-avion fait une chute aux Etats-Unis

Cet appareil, capable de transporter trente-trois personnes, avait coûté \$500,000

Dix morts

Alder, Washington, 19. (P. A.) — Dix personnes, dont deux représentants d'une compagnie de transport aérien hollandaise, se sont tuées, près d'ici, samedi, lorsqu'un avion à quatre moteurs, capable de transporter trente-trois voyageurs et de voler à de très hautes altitudes, s'est écrasé sur le sol durant une envolée d'essai. Au nombre des victimes se trouvent aussi plus de six experts de l'aviation américaine. Le gros paquebot Boeing s'est brisé en trois morceaux et est tombé. Tous ses occupants étaient à leur place lorsque les débris furent examinés. Ils furent tués instantanément.

Les morts sont: M. Pierre Giuliano, ingénieur général des Royal Dutch Air Lines et chef d'une mission d'experts hollandais qui est présentement aux Etats-Unis; M. A. G. von Baumhauer, ingénieur hollandais; Julius Barr, pilote d'essai de la Boeing et ancien pilote de Mme Chiang Kai-Shek, et six autres Américains dont cinq employés de la Boeing.

L'avion détruit avait été construit au coût de \$500,000. Il avait été soumis à des épreuves d'essai près de Seattle durant plusieurs jours et il n'y avait eu d'incendie à bord bien que l'appareil eut 3,000 gallons d'essence dans ses réservoirs. Le pilote avait pensé en constatant qu'il tombait à étendre complètement son moteur.

Bucarest appelle 500,000 hommes sous les armes

Le gouvernement roumain nie que le Reich lui ait adressé un ultimatum

La Hongrie s'agit

Bucarest, 19. (P. A.) — La Roumanie cherche, ce soir, à en arriver à un compromis dans des négociations commerciales qu'elle a entamées avec le Troisième Reich, pendant que cinq cent mille de ses soldats veillent sur ses frontières. Un porte-parole du gouvernement roumain a déclaré que la Roumanie reconnaît qu'elle doit accorder une partie importante de son commerce à l'Allemagne et qu'elle désire qu'il en soit ainsi. Elle espère aussi, en même temps, que Londres et Paris lui aideront à ne pas devenir complètement dépendante de Berlin dans le domaine économique.

On répète formellement, ici, que la Roumanie n'a reçu aucun ultimatum de l'Allemagne.

Bucarest, 19. (P. A.) — Au moins 500,000 hommes, appartenant à une douzaine de classes de l'armée roumaine, gardent, ce soir, les frontières de ce royaume des Balkans, si riche en pétrole et en blé, deux produits que le Troisième Reich a beaucoup de peine à se procurer. Il n'y a pas, ici, de mobilisation générale. Aucune des classes de réserve n'a été complètement appelée sous les armes. L'armée active de la Roumanie est de 200,000 hommes. Dans les milieux quasi-officiels, on affirme que, depuis quelque temps, le gouvernement a pu aisément porter ce chiffre à plus de 500,000. On dit aussi que la Roumanie a maintenant assez de soldats à sa disposition pour l'avoir à craindre aucune surprise désagréable. La population reste calme. C'est dans la région du sud du pays, le long de la frontière de l'ancienne Ukraine sub-carpathique, annexée par la Hongrie, que les mobilisés ont été massés en plus grand nombre.

L'attitude du roi Carol qui est très nette et très clair a semblé rassurer le public. Il a dit, en effet: "La Roumanie ne veut rien de personne et elle est déterminée à ne rien donner à qui que ce soit".

Le Canada

Journal du matin
Membre de la Presse Canadienne
Membre de l'Adopt Bureau et Circulation
Le Canada est imprimé sur la Compagnie de Publication du Canada, Limited, au numéro 23 coupe, rue Saint-Jacques, à Montréal.

Rédacteur en chef :
Eustache Letellier de Saint-Just

LUNDI, 20 MARS 1939

Faisons la charité

On peut dire sans crainte de se tromper que personne, à Montréal, du moins parmi la population canadienne-française, n'ignore que commence cette semaine la grande campagne annuelle de souscription de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises. C'est la septième croisade de charité qu'entreprendent ainsi, cette année, nos oeuvres fédérées, dont dépend le bien-être de quelque 90,000 miséreux de toute sorte, hommes, femmes et enfants qu'éprouvent l'indigence, la vieillesse, la maladie et qui attendent de la charité le pain quotidien.

L'égoïsme est une mauvaise herbe qui croît facilement dans les grandes villes, où des gens peuvent mourir de misère sans même que leurs voisins immédiats en aient connaissance. Chacun de nous a sa besogne, son programme journalier de travail, de divertissements, son existence à peu près tracée d'avance, dont les préoccupations le tiennent le plus souvent à l'écart du spectacle de la misère d'autrui. Néanmoins nous avons le temps de chercher où elle se trouve, d'aller à elle afin de la soulager et comme elle ne vient pas à nous, nous oublions facilement qu'elle existe. La nature humaine est ainsi faite, d'ailleurs, que nous ne demandons qu'à l'oublier.

Cette misère, cependant, existe. Elle étend toute une classe de notre population qui a pour partage la souffrance, l'angoisse, la faim, le dénuement, le désespoir d'une vie sans joie.

La Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises accomplit une tâche digne de notre gratitude, puisqu'elle fournit à chacun de nous le moyen d'accomplir son devoir de charité, puisqu'elle se charge même pour nous d'une partie de ce devoir : celui de distribuer les aumônes que nous faisons.

Grâce à elle, la charité nous est non seulement rendue facile, mais elle nous apparaît sous ses traits les moins tristes et les moins déprimants. Ce serait mal reconnaître les services que rend cette admirable organisation que de lui marchander ce que nous refuserions pas au mendiant qui frapperait à notre porte.

Derrière l'auxiliaire — homme, femme, jeune fille — qui nous abordera en sollicitant, cette semaine, il faut voir ceux et celles qui, usés par l'âge, malades, souffrants, affamés, attendent de nous leur subsistance.

La Fédération des Oeuvres de Charité mérite toute notre confiance. Accueillons avec empressement et générosité ses représentants.

Le monde civilisé en face des barbares allemands

Les pays démocratiques prennent conscience de la réalité : il est inutile de traiter avec M. Hitler, puisque cet homme-là n'a pas de parole. D'autre part, la justesse du mot de Bismarck leur apparaît : maîtresse de la Bohême, l'Allemagne a de grandes chances de dominer l'Europe entière. On ne se demande plus, à Londres et Paris, s'il est possible de sauvegarder la paix. On prévoit un autre acte injuste de M. Hitler et l'on s'entend pour agir comme il le faudra, au moment opportun.

Que fera M. Hitler? Tentera-t-il d'entraîner la conquête d'un autre pays? Ne cherchera-t-il pas plutôt à accroître sa puissance matérielle et ses moyens de défense, par la conquête de la Roumanie, avant de marcher contre ceux qui ont vaincu l'Allemagne en 1918? Les faits indiquent clairement qu'il veut d'abord aller du côté de la Roumanie.

Les propositions de paix que l'Allemagne a soumises à la Roumanie sont d'une rare insolence. Elles montrent bien que le IIIe Reich, avec la collaboration de la Hongrie, veut agir promptement de ce côté-là.

La Roumanie voit le danger, elle s'arme et elle semble décidée au combat pour défendre son indépendance et l'intégrité de son territoire. On rapporte qu'une armée de 500,000 hommes se trouve actuellement à la frontière, en face des armées germano-hongroises. C'est que les Roumains sont en meilleure position que les Tchécoslovaques de septembre 1938 pour résister à l'envahisseur. Ils sont vus pour immédiats des Russes et, par la Mer Noire, des Turcs; deux peuples qui ont également avantage à s'opposer à la conquête de la Roumanie par l'Allemagne. Si l'Allemagne possédait la totalité du territoire roumain, elle serait en effet dans une admirable position pour préparer l'invasion de l'Ukraine et pour dicter sa volonté au gouvernement turc. Prenez une carte de l'Europe, et jugez-en par vous-mêmes.

Très bien armée à cette heure, la France et l'Angleterre ne se laisseront plus leurrer

par l'homme qui n'a pas de parole. Les pouvoirs absolus accordés à M. Daladier marquent la détermination du peuple français de se préparer à toute action nécessaire. Le dernier discours de M. Chamberlain et celui de sir Kingsley-Wood, ministre de l'Aviation du gouvernement britannique, prouvent que la Grande-Bretagne n'est aucunement disposée à laisser toute liberté d'action à l'Allemagne du côté de la Roumanie. Enfin la Russie, dans la note qu'elle a adressée à l'Allemagne, fait la mention d'une attitude combative inusitée.

On parle militairement en Europe d'une nouvelle alliance entre la France, l'Angleterre et la Russie, alliance dont ferait partie la Pologne et la Roumanie.

Nous avons toujours espoir d'espérer en l'avenir. Le *New York Times* de dimanche écrit admirablement du problème tchécoslovaque tel que l'Allemagne l'a réglé. Il parle, lui aussi, d'espéros raisonnables. "L'Histoire enseigne, écrit-il, que les conquérants réalisent leur propre destruction par leur propre orgueil." On songe à Napoléon, à César, à Alexandre. "Il peut arriver, poursuit le *Times*, que la conquête de la Tchécoslovaquie, qui est la première tentative de M. Hitler d'étendre largement son autorité même au-delà des limites fantastiques de ses propres théories hitlériennes, soit aussi son premier pas sur le chemin de la ruine."

La paille et le grain

M. Laurent Barré, député qui parle plus vite qu'il ne pense, affirmait l'autre jour à la Chambre que les banques, qui prêtaient 76 pour 100 de leur actif en 1913, n'en prêtaient plus que 34 pour 100 en 1937.

Un correspondant de l'*Action catholique*, M. J.-A. Aubert, fait observer à M. Barré, en tribune libre, qu'il a oublié d'inclure dans les prêts bancaires les obligations que renferme le portefeuille des banques, et qui sont aussi des prêts. En outre, on constate en ligne de compte, ajoute M. Aubert, sur ce qu'en 1936 les banques canadiennes affectaient à des prêts 78.5 pour 100 de leur actif, et qu'en juillet de la même année leurs avances excédaient de \$225 millions celles de 1929.

M. Eugène L'Heureux a tout bon de faire suivre cette mise au point d'un N. D. L. R. qui exigerait des explications :

Il n'est peut-être pas inopportun de rappeler ici, dit-il, que les banques n'ont pas été fondées pour acheter les obligations des gouvernements, qui devraient plutôt remplir le portefeuille des épargnants. Les banques, au contraire, ont leur raison d'être dans le financement du commerce, de l'industrie et, quand elles daignent le faire, de l'agriculture.

C'est l'un des symptômes de la décadence économique actuelle que cette substitution des banquiers aux prêteurs ordinaires. Est-ce leur faute ou celle du régime qu'elles ont contribué plus que tous les autres à organiser?

Nous nous en tenons, ici, à constater que le financement du monde économique se détèque. Le nombre grandit chaque jour de ceux qui font comme nous cette constatation.

Qu'est-ce à dire? Notre brave confrère, économiste à ses heures, s'imagina-t-il que les banques, lorsqu'elles achètent des obligations, en privent l'épargnant?

Quand notre confrère insinue ensuite que les banques ne font pas assez de prêts commerciaux, nous aimerions à pouvoir discerner, sous la paille des mots, le grain de l'idée. Entend-il par là que les banquiers, insoucieux de leurs légitimes intérêts, préfèrent aux bons prêts commerciaux des valeurs mobilières d'un rendement moindre? Les blâment-ils de ne pas contraindre les clients solvables à emprunter davantage? Leur conseillent-ils de consentir à tout venant des avances dont l'épargne populaire ferait les frais? On ne sait.

Il se fera sans doute un devoir d'éclairer sa lanterne. Pourquoi ne profiterait-il pas de l'occasion pour définir enfin "l'argent fictif" dont il parle un jour sans initier ses lecteurs à cette magie monétaire?

Nous sommes convaincus, en tout cas, qu'il tiendra surtout à exposer à son public dépourvu de régiment qu'il se propose de substituer à celui qu'il condamne. Comment croire que M. L'Heureux, journaliste consciencieux de ses responsabilités, songerait à démolir sans être en état de reconstruire? Personne ne saurait confondre cet honnête bourgeois avec les propagandistes communistes qui sapent sournoisement l'ordre établi, au moyen de critiques vagues et générales, et préparent les esprits à la révolution.

Choses du temps

Nommez-les...

Un jour Lodebauer s'était fait, examinateur. Parmi les colles qu'il posait aux candidats il y avait celle-ci : "Combien y a-t-il de nègres en Afrique? Nommez-les."

A Titite quelqu'un a posé la question : "Combien y a-t-il de communistes en Canada?" Et Titite a répondu : 98,000.

Mais elle ne les a pas nommés...

Les a-t-elle comptés?

Même pas. Elle emprunte le chiffre à Moscou. Source fière d'information, comme on sait!

A un congrès communiste qui vient de se tenir dans la capitale rouge, les chefs de l'Internationale ont dressé en quelque sorte l'état de leurs forces dans les différents pays du monde. Leurs chiffres et statistiques étaient, comme on dit souvent aux journalistes, donnés "pour publication". Il fallait, selon le langage des comités, "rapporter progrès". On a lancé le chiffre de 18,000 adhérents canadiens.

Comme il fallait s'y attendre, le parti communiste en Canada s'est pressé de faire connaître de son mieux le beau rapport qu'on avait fait à Moscou sur son activité. Et Titite, qui voit rouge

au point de faire — espérons que c'est sans le savoir — de la propagande communiste déguisée, a vu danser les chiffres. Elle a commencé par répondre 18,000. Puis elle s'est ravisée et a dit : 98,000. Elle a raté son examen!

Dans notre pays, comme ailleurs du reste, communistes et fascistes se font réciproquement de la publicité de sorte qu'on n'est pas très sûr qu'ils ne s'entendent sur cela. D'aucuns se demandent si on entendrait tellement parler des communistes, sans les fascistes, et des fascistes, sans les communistes. Pour impressionner les gens et grossir le danger communiste, des fascistes publient des chiffres impressionnants sur leurs adversaires. Les antifascistes en font autant en sens inverse. Et les uns et les autres espèrent secrètement que le public verra bien croire qu'ils comprennent vraiment autrui adhérents que le prétendent leurs ennemis.

"...Et nommez-les." On ira jusqu'à produire des listes de noms s'il le faut. C'est l'infamie de l'art en propagande.

Titite s'inquiète. Pensez donc! Dit-elle, proportionnellement à sa population le Canada compte plus de communistes que n'en compte la Russie l'année de la révolution, la Hongrie, la Bavière, l'Espagne, le Mexique aux plus beaux jours que le communisme a connus dans ces pays-là.

Et dire que sans Titite on ne s'en douterait même pas!

Mais qu'attendent-ils donc pour faire leur révolution?

Heureusement que Titite est là...

Brave Titite!

LA MUSIQUE

Le festival de Saint-Laurent

La Société des Concerts Symphoniques a annoncé le programme de son quatrième Festival, qui aura lieu les 5, 7 et 9 juin prochain à la chapelle du Collège Saint-Laurent, à St-Laurent.

On y voit dressés en lettres d'or les titres de trois chefs-d'œuvre qui meublent les trois soirées avec une inégalable majesté : la "Messe en si" de Bach, la "Neuvième" de Beethoven et le "Requiem" de Mozart, à quoi s'ajoutera un "Magnificat" de Philippe-Emmanuel Bach, pour fournir à M. O'Connell l'occasion de tenir le bâton une fois de plus devant le public montréalais. Car l'orchestre des Concerts Symphoniques et les chœurs — les Cathedral Singers, les Disciples de Massenet et le Montreal Elgar Choir — seront sous la direction de M. Eugène Ormandy, le chef très réputé, et à juste titre, de l'Orchestre de Philadelphie. Admirable programme et assurément mieux approprié à nos goûts et à notre sensibilité que celui primitivement annoncé.

Justement, l'annonce du "Requiem Allemand" de Brahms et du "Rêve de Gerontius" d'Elgar avait donné lieu à de sévères mais aussi justes commentaires de M. Marcel Valois, qui reprochait aux directeurs du Festival de négliger l'occasion de servir la musique française au profit d'oeuvres peu en rapport avec notre culture. Et comme nous ne savons parler de musique avec la modération et l'esprit qu'il y faut, d'aucuns en ont conclu qu'on "ne voulait pas entendre de musique française, ni allemande à Montréal", mais que de la musique française. Et cette musique française, comme on reproche à quelques-uns de la trop aimer! Une fois de plus, on s'est mépris sur les mots. On n'en a pas saisi l'esprit.

Redouter l'admirable et impressionnant "Requiem Allemand", redouter surtout le pâle ennui du "Rêve de Gerontius", ne veut pas dire qu'on soit incapable à goûter la musique allemande ou anglaise, mais bien plutôt qu'on se soit saisi la beauté trop spéciale de ces oeuvres. C'est que toutes ces spécifications : allemande, anglaise ou française, prennent un caractère étrange dans le cerveau de certains gens!

Ce n'est point seulement parce qu'elle est française que nous aimons la musique française. C'est parce qu'elle est belle et qu'elle parle une langue proche de notre esprit. D'ailleurs, toute belle musique est par nous recherchée et point n'est besoin de dire que même parmi la française nous faisons encore une loi de choisir. Car bien des oeuvres y brillent d'un moindre éclat pour quoi il n'est pas utile d'entretenir l'adoration, tant il y a de chefs-d'œuvre capables de supporter à la fois cette épreuve et cet honneur.

Nous trouvons parfaitement juste que les Concerts Symphoniques inscrivent à leurs Festivals les plus hauts chefs-d'œuvre de la musique et nous voudrions qu'ils ne se souciaient point de leur provenance. Ce n'est pas moi qui me plaindrai de trop de messes de Bach ou de Beethoven, de trop de "Neuvièmes" ou de "Requiem" de Mozart! Oh! que non! Là n'est point la question.

Mais nous voudrions que l'on se donne la peine de considérer que nous sommes en terre québécoise. Si nous avons des particularités, nous entendons en être fiers, et même les exploiter si elles en valent la peine. C'en est une, d'abord, pour Montréal, d'être une grande ville française en Amérique. C'en est une autre que notre langue et notre mentalité soient françaises. Nos différences d'avec nos voisins immédiats nous donnent justement le droit de ne pas faire comme eux. Nous n'avons aucun intérêt à les imiter, sûrs de ne pouvoir faire aussi bien. Dès lors, faisons autre chose qui corresponde à nos capacités et à nos dons.

D'ailleurs, les Festivals de Montréal seront d'autant plus intéressants et attireront d'autant plus de monde qu'ils ne seront point une copie de ce qui se fait autour de nous. Glydebourne s'est spécialisé dans Mozart, comme Salzbourg, où l'auteur de "Don Juan" partage avec d'autres grands noms les honneurs des journées d'août. Venise se consacre généralement à la musique contemporaine et on sait avec quel succès. De même que certaines villes américaines se spécialisent dans des oeuvres d'un caractère déterminé, nous voudrions que le Festival de Montréal inventât une formule qui le distingue de tous les autres sur le continent américain. Un Festival de musique française, accueillant aussi certains chefs-d'œuvre d'Autriche, Rhin, ne serait pas une aussi pauvre idée qu'on le croit. Les oeuvres ne manquent point.

Mais que le culte ou la recherche d'une formule aujourd'hui impossible ne nous empêche pas de nous familiariser avec des oeuvres aussi hautes, aussi belles, rares, uniques et émouvantes que les "Messes" ci-dessus mentionnées, les "Passions", la grande "Neuvième" et le "Requiem" de Mozart. Car, vraiment, nous connaissons trop peu et aimons trop médiocrement les chefs-d'œuvre essentiels de la musique.

Les-Pol MORIN

L'ascension de notre peuple par l'éducation

Texte d'une conférence faite, le 19 mars, sous les auspices de la Ligue des droits de la femme, à Montréal

Par M. Adrien Pouliot
Professeur à la Faculté des Sciences de l'Université Laval

(...) L'heure n'est plus, mesdames et messieurs, aux vantardises stériles; lorsque nous faisons le point, force nous est de reconnaître que nous nous sommes laissés distancer dans bien des domaines, — et en particulier dans celui de l'éducation! — par les provinces voisines et par la plupart des autres pays, à tel point que jamais peut-être nous n'avons été aussi en danger.

Je sais que demain, dans bien des milieux, l'on m'accusera de défaitisme et de pessimisme. Défaitisme? Allons donc! Le danger ne consiste pas pour nous dans la vision d'une défaite possible, mais bien plutôt dans une course aveugle, course provoquée par notre incurie, vers cette défaite elle-même. Je ne sache pas non plus qu'il y ait pessimisme à voir clair, et pour voir clair dans notre cas, il n'y a qu'à regarder. Et puis, après tout, n'est-il pas préférable, le pessimisme qui force à penser à l'optimisme qui fait dormir? Hélas! nous avons dormi trop longtemps, trop que nos orateurs à périodes ronflantes, qui trouvaient que tout allait bien parce qu'ils étaient gavés d'applaudissements, applaudissements plus substantiels malheureusement que leurs discours au vide infini.

Nous en a-t-il fait du mal, cet optimisme béat des endormeurs, qui, grisés par leurs paroles, finissaient malheureusement par y croire? Rêveurs idéalistes qui se croyaient élevés parce qu'ils étaient dans les nuages, beaux parleurs de toutes les catégories qui constamment se gargarisaient de mots... et n'en mouraient pas malheureusement.

Si vous voulez étudier les raisons de nos déficiences actuelles — et je suis d'autant plus à mon aise pour les reconnaître sans être accusé de dénigrement qu'un grand nombre de ces déficiences existent chez nos compatriotes anglais et protestants, ainsi qu'en fait foi le rapport Hepburn — si vous voulez étudier, dis-je, les causes de nos déficiences actuelles, faites aussi faux qu'académiques — et il y a là pleonasmes car tout ce qui est académique est faux — (l'Académie diffère de la vie académique en ce que celle-ci diffère d'une jolie femme), faisons pour un instant table rase de tous nos clichés et demandons-nous si, dans le passé, nous avons songé à nous organiser pour préparer systématiquement l'avenir.

L'avenir, ne nous faisons pas d'illusion, ne dépend plus de nous, qui sommes déjà rejetés par l'âge et la mentalité sur le rivage de la vie. L'avenir, c'est une partie qui se joue actuellement sur les bancs de toutes les écoles de tous nos villages; partie qui pourra être gagnée si nous nous faisons à nos enfants à leur avenir, mais aussi, hélas! partie qui menace d'être perdue, si nous nous obstinons, sous prétexte de respect des traditions, ou que, saisis encore? — à laisser cette éducation rivée au passé.

Ce n'est pas que je méprise le passé, loin de là! Notre passé est trop glorieux pour que nous n'en soyons pas fiers et notre histoire trop belle pour que nous ne la relisions pas avec autant de vénération que d'émotion. Mais entendons-nous bien, et l'on ne saurait trop à mon sens insister sur la distinction suivante — le passé, si noble soit-il, doit rester un point d'appui mais ne peut pas être un but. L'histoire, si épique soit-elle, en fournissant à des millions de nous pas de vieillesse, devra sans doute jouer un rôle de conseillère vigilante, mais elle ne saura jamais aveuglément servir de guide.

C'est peut-être pour ne pas avoir suffisamment fait cette distinction jusqu'ici, par crainte des idées nouvelles, comme le disait Madame Casgrain, "nous sommes si souvent cramponnés à des idées désuètes qui nous servent de faux espoirs et de fausses énergies". Que dis-je, nous avons faussé le principe même de notre patriotisme en l'instituant à peu près uniquement sur la base de défense : défense de notre héritage français, défense de notre langue, défense de notre foi, à tel point que tous nos grands hommes, depuis un demi-siècle, ont été les défenseurs de nos droits.

Tout ceci est fort beau, certes, mais c'est loin d'être suffisant. Il n'est pas besoin de réfléchir longtemps pour réaliser que celui qui se contente de se défendre ne peut rien gagner et qu'il risque toujours, par ailleurs, de perdre quelque chose. Et c'est pour cela que le véritable patriotisme ne saurait se contenter de la défense du passé, il faut de plus, il faut surtout la conquête de l'avenir.

Car vivre pour un peuple, ce n'est pas simplement exister, c'est marcher. Ce n'est pas se contenter d'une pure existence statique est fatalement voué à la déchéance. Pour qu'il se mette au rythme général du progrès, il lui faut, dans son âme même, un élément dynamique, susceptible de le diriger tout droit vers l'avenir.

Cet élément, l'avons-nous? Et si nous ne l'avons pas, pouvons-nous nous le procurer? Toute la question est là!

Question très simple, mais qui implique comme conséquence presque un bouleversement de nos conditions politiques et sociales dans la province de Québec. Si le problème de notre survivance se ramène, et effet, d'un avenir à la conquête de l'avenir, et si, d'autre part, cet avenir sera synonyme de victoire ou de défaite pour nos fils, suivant qu'on les aura ou non orientés en vue de la lutte pour la vie, il s'ensuit qu'à l'heure actuelle, chez nous, le patriotisme devient, avant tout, une grande affaire d'éducation. Que l'on cesse donc, et je cite encore Madame Casgrain, que l'on cesse donc de se contenter d'organiser des parades et de faire claquer mille drapeaux à tous les vents. N'est-ce pas le temps de faire le partage entre cette patriotisme de procession, de discours et de feu d'artifice et le véritable patriotisme, qui est, lui, un sentiment éclairé?

N'est-il pas temps, cessant nos querelles byzantines, d'unir toutes nos forces d'où qu'elles viennent, des humbles comme des puissants, des laïques comme des religieux, des libéraux et des conservateurs comme des nationaux, des journalistes de toutes les écoles, des autodidactes comme des universitaires, des femmes comme des hommes; n'est-il pas temps de grouper tout ce faisceau d'énergies pour qu'au lieu de nous contenter de ce que nous avons toujours eu chez nous : un avenir qui prolongeait le passé, nous réussissions à constituer plutôt un avenir qui domine le passé? Notre grande erreur réside peut-être dans le but que nous nous sommes fixés d'égaliser nos pères. Cette erreur, voyons à ce que nos fils ne la répètent pas et entraînonnons-les, non pas pour qu'ils nous rejoignent, mais pour qu'ils nous dépassent.

L'avenir est aux peuples qui progressent, et le progrès des générations doit se faire en hauteur. Elever ses enfants, ce n'est pas les tirer après nous pour qu'ils marchent pieusement dans le sentier que nous avons suivi, ce n'est pas non plus en faire d'autres nous-mêmes, c'est, au contraire, tâche infiniment plus noble, ainsi que le mot l'indique, les hisser du niveau où nous avons pu parvenir vers des sommets qu'il ne nous a pas été donné d'atteindre.

Je voudrais que cette image, je ne dirai pas d'élevement, mais d'élevation de nos enfants soit gravée dans votre mémoire parce que le jour où elle pourra devenir un fait dans la plupart de nos foyers, eh bien! nous assisterons à un phénomène sublime, puisque nous serons témoins alors de l'ascension d'un peuple. C'est dire, en d'autres termes, que ce jour-là, nous serons parvenus à une réalité beaucoup plus brillante que l'idéal qui sert de gargarisme à la majorité de nos phrases.

La grande difficulté pour en arriver là — et celles d'entre vous, mesdames, qui ont luté pour le vote des femmes devant qu'elle est considérable — c'est qu'il faut d'abord changer, à toutes les classes de la société, en haut comme en bas, la mentalité en ce qui concerne l'éducation dans la province de Québec. Et c'est ici que votre Ligue pourra faire une fois de plus, comme je le dirai tout à l'heure, participer à la grande oeuvre patriotique par excellence.

On a beaucoup insisté depuis quelques années, et ce raison, sur ce fait que le capital humain doit primer le capital argent, mais il importe à mon

sens de préciser davantage que dans le capital humain lui-même, il y a lieu de distinguer le capital matériel du capital intellectuel.

Tenir compte du premier est une manifestation de justice élémentaire, mais développer le second est le budget de force future. Et c'est pour cela que le budget de l'éducation devrait être le premier de tous les budgets puisqu'il ne constitue pas une dépense mais bien un placement, étant donné qu'il a essentiellement pour mission de développer le capital intellectuel de la nation, capital dont dépendra l'avenir de cette nation elle-même.

C'est ce que l'on a mis en pratique dans tous les pays civilisés, et particulièrement en Allemagne, en Italie, en France et en Angleterre; c'est ce que l'on a compris également dans les autres provinces, et tout spécialement en Ontario, où le budget de l'éducation oscille annuellement entre douze et seize millions alors que le nôtre, dans la province de Québec, atteint péniblement cinq millions.

Etat de choses d'autant plus déplorable que cette différence annuelle entre nous dans le capital matériel consacré à l'éducation crée forcément une différence annuelle, contre nous également, dans le capital intellectuel produit par cette éducation. Nos beaux parleurs auront beau avoir recours à toutes les ressources boursoffées d'une éloquence qui flote à la deriva, ces sept millions de différence consacrés chaque année à la culture de l'esprit sont plus éloquentes que tous leurs discours et ils constitueront pour nous, si nos yeux peuvent enfin de dessiller, un signal de détresse qui ne saurait manquer de serrer le coeur de tout véritable patriote.

"Mais nous ne pouvons faire plus pour l'éducation, nous n'avons pas d'argent". Cette objection, que nous rencontrons parfois dans certains milieux politiques, s'effondre d'elle-même si nous examinons comment l'on a procédé, ailleurs, en France par exemple, où l'on a comprimé tous les autres budgets sauf celui de l'éducation que l'on vient encore de développer depuis quelques années au moyen d'une taxe spéciale payée par les industries, taxe que l'on appelle "le sou des laboratoires". Une telle manière d'agir est basée d'ailleurs sur le bon sens même : une nation qui veut rester grande et forte peut mener sur tout le reste, mais elle se sentira déshonorée en mesquinant sur l'âme de ses enfants et en économisant sur leur esprit.

Considérons d'ailleurs deux villages; le premier se distingue par des rues très larges, des trottoirs en ciment, de somptueux édifices et, en particulier, une église qui rivalise avec les cathédrales. Mais à l'école, deux fois trop petite, "parce qu'on n'avait pas les moyens" de faire plus grand, les élèves sont entassés dans les classes à tel point qu'un certain nombre doivent doubler leur année parce qu'il n'y a pas assez de place dans la classe où ils auraient dû monter. Quant aux institutrices, on les a engagées au rabais et on en a eu à peu près pour son argent.

L'autre village, traversé par une rue fort étroite, en assez mauvais état, bordée d'un simple trottoir en bois, semble bien plutôt pauvre que les maisons modestes, sa vieille église en moellons à la toiture de bois et au clocher flageolant. L'école, cependant, est très vaste, et l'on s'est soigneusement appliqué à faire appel aux meilleures institutrices possibles et en assez bon nombre pour que, dans chaque classe, tous les enfants soient à l'aise, soumis aux meilleures conditions hygiéniques et se placent le plus possible en cette maison où ils devront passer les plus belles années de leur vie.

Mesdames, messieurs, je vous fais juger : lequel de ces deux villages est le plus arriéré et lequel doit-on s'attendre à voir sortir ceux qui pourront faire partie de l'élite de demain?

La réponse à ces questions ne varie pas ici, dans le tableau ci-dessus, l'on remplace les mots "village" par "province", "rue" par "voirie" et "édifices" par "travaux publics".

Quant à l'équilibre, c'est de la même façon également qu'il doit être établi dans les deux cas. Point n'est besoin d'être grand clerc dans le premier pour conseiller aux autorités municipales de ménager un peu sur les travaux de la route et sur les édifices publics de façon à ce qu'il reste assez d'argent pour éduquer les enfants du village.

Pourtant, chose étrange, lorsque l'on arrive au cas de la province, ça beaucoup plus grave puisque les déficiences atteignent la masse tout entière, eh bien alors, l'on n'entend plus la moindre parole pour attirer l'attention des autorités sur ce contraste flagrant entre la grande fierté de notre développement matériel et la grande pitié de notre développement intellectuel.

Que l'on me comprenne bien ici! Non seulement, je ne veux pas faire de politique, mais je ne blâme nullement nos hommes politiques à ce sujet. Ceux qu'il faut blâmer, ce sont les membres de notre élite qui, étroitement enfermés dans la défense du passé, ne se sont jamais souciés d'éclairer nos gouvernants sur la préparation de l'avenir!

L'état de choses actuel est d'autant plus anormal que nos dirigeants, à quelque parti qu'ils appartiennent, se sont toujours montrés personnellement fort sympathiques à la cause de l'éducation. Bien plus, ils ont souvent été la preuve de courage en prenant contre une partie de l'opinion publique et même contre une partie de la députation des initiatives auxquelles n'aurait pas songé nos éducateurs eux-mêmes.

Qu'il me suffise de citer les noms de M. Ouimet, de Sir Lomer Gouin, de M. Athanase David, de M. Maurice Duplessis, de M. Othon Piquet, et de M. Onésime Gagnon. Les noms de trois premiers sont liés à la fondation de l'École Polytechnique, de l'École des Hautes Ecoles Commerciales, des Ecoles Techniques et des Ecoles d'Agriculture. Et ceux des trois derniers à l'École de Génie Minier et de Géologie, à l'École des Pêcheries, au redressement du salaire des institutrices et au règlement du grand problème universitaire.

Comment voulez-vous, dans les réclamations actuelles, où rien de défini n'a été réclamé, où le Comité de l'Instruction Publique — composé comme vous le savez! — ne se réunisse que quatre après-midi par année pour étudier toutes nos déficiences, ou arrêter et les remèdes qu'il faut y apporter, ou arrêter les dirigeants de l'enseignement primaire déclassés par le système actuel, le meilleur qui soit et qui n'est pas notre système à en venir à personne, ou à conclure que notre système n'est guère favorable aux dépenses en matière d'éducation; comment voulez-vous que, dans de telles circonstances, les gouvernants puissent faire davantage pour l'enseignement primaire dans notre province?

Et pourtant, mesdames et messieurs, si nous voulons être savants et nous pouvons l'être, et nous l'être, il nous faut dès maintenant, organiser systématiquement notre avenir.

Le droit des parents en matière d'éducation n'est pas un vain mot et ce droit comporte et de veiller à examiner les lacunes du système actuel et de réclamer leur prompt disparition, car, après tout, il s'agit de ce que nous possédons de plus précieux, il s'agit de nos enfants et nous avons le droit d'exiger, et nous exigeons que les institutions primaires, secondaires ou supérieures auxquelles nous confions nos fils soient en mesure de préparer ceux-ci pour les nécessités du temps présent.

En ce qui concerne notre école primaire, car c'est elle surtout que je veux m'occuper aujourd'hui, à lieu d'établir ses tristes déficiences, je vais vous exposer en quelques mots les principes qui régissent l'école primaire moderne, en sorte que vous pourrez vous-mêmes, par comparaison, tirer vos propres conclusions sur les réformes qu'il importe d'opérer ici.

Et d'abord, aussi bien en Allemagne qu'en Angleterre et dans les provinces anglaises, toute école primaire est dirigée par un éducateur — ou une éducatrice! — dont la principale fonction est de surveiller la qualité de l'enseignement des instituteurs placés sous sa juridiction.

(à suivre demain)

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visité par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres ultra-modernes et confortables, son excellent cuisine et son service aussi irréprochable que courtis.



CHRONIQUE JUDICIAIRE

Par Léonard C. ARCHAMBAULT, B.A., LL.B.

Abus souligné par le juge Bumbray de la Cour de circuit

Au sujet des immigrés qui quittent les fermes de l'Ouest pour venir vers l'Est

Une taxe spéciale

L'honorable juge Bumbray, de la Cour de Circuit, siégeant au tribunal de la naturalisation, s'est élevé en deux occasions contre l'abus de certains immigrants de l'Europe centrale qui, entrés au pays à la condition de s'occuper d'agriculture, quittent immédiatement leurs fermes de l'Ouest pour aller chercher du travail dans l'Est.

Imposer une taxe

C'est ainsi, de dire le juge Bumbray, que des immigrants viennent dans la province de Québec, grossir le nombre des chômeurs dans les grandes villes et, souvent, prendre la place de nos Canadiens. Il est temps qu'on s'aperçoive de ces irrégularités et qu'on prenne les mesures nécessaires pour y mettre fin.

Etrange apathie

L'honorable juge Bumbray s'est aussi montré sévère pour les personnes qui ne songent à demander leur naturalisation qu'après avoir séjourné au pays pendant vingt, trente, quarante ou cinquante ans. Il me semble assez étonnant, dit-il, que ces personnes ne songent à demander leur naturalisation qu'après un si long laps de temps.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffroy & Prud'homme
AVOCATS ET PROCUREURS
Aimé Geoffroy, C.F.
J.-Alex. Prud'homme, C.F.
C.-Antoine Geoffroy, L.L.B.
Paul-S. Major, B.A., LL.B.
112, rue Saint-Jacques
TÉL. HARBOUR 8177 — MONTREAL
Adresse télégraphique: GEOTPRUD

NADEAU ET TAILLEFER
AVOCATS
Jean-Marie Nadeau
Gaston Taillefer
Stephen Forbes
Suite 401
Immeuble Transpotation
132 Ouest, rue St-Jacques, Montréal
TÉL. DE. 1474

Téléphone Harbour 0123
BRAIS & CAMPBELL
AVOCATS ET PROCUREURS
F.-PHILIPPE BRAIS, C.F.
A. J. CAMPBELL
L. P. DE GRANVILLE
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL

ELPHÈGE MARIER, C.F.
PIERRE DECARY, L.L.B.
JACQUES DECARY, L.L.B.
MARIER, DECARY & DECARY
AVOCATS
Immeuble Transpotation
132 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Téléphone: HARBOUR 2190 et 2198

Armand Cloutier
C.F.
DE LAURENCE
Paver, Cloutier, Archambault
AVOCATS
107 CRAIG OUEST Montréal
413 Edifice Power — LA. 7135-6

141, rue Notre-Dame
BISSONNETTE, PINARD & PERRAULT
AVOCATS
Immeuble Transpotation
132 ouest, rue St-Jacques
TÉL. HARBOUR 8241

BLAIN & FAUTEUX
AVOCATS
Immeuble Transpotation, Suite 224
132 ouest, rue St-Jacques
Joseph Blain, C.F., Gérard Fauteux, C.F.
J.-C. Dagenais, L.L.M.
MONTREAL

Les paiements préférentiels en matière de faillite

Paiement fait quelques jours avant la faillite maintenu par le tribunal

Tout paiement fait par un failli dans les quelques mois qui précèdent sa faillite sont des paiements préférentiels défendus par la loi et le créancier qui aura été ainsi payé pourra être obligé de remettre l'argent au Syndic au bénéfice commun de tous les créanciers.

La défense

"Attendu que le défendeur a plaidé, en substance, à cette action: que la réclamation de la demanderesse est compensée par une somme égale d'une réclamation plus élevée du défendeur contre la demanderesse, pour les raisons suivantes: (a) Que le défendeur est à l'emploi de la demanderesse comme concierge, et qu'en vertu de l'Article VI, chapitre 50, Loi des salaires raisonnables, dont l'honorable William Tremblay, Ministre du Travail de la Province de Québec a donné avis dans la Gazette Officielle de Québec, le 21 avril 1938, que l'ordonnance No 4 révisée de l'Office des salaires raisonnables fut approuvée par l'arrêté ministériel 504 du 27 avril 1938, et qu'elle deviendra en vigueur à compter du 15 mai 1938, il lui est dû au 15 octobre 1938 la somme de \$100., à savoir, \$50. pour le mois de juillet et \$50. pour le mois d'août; (b) qu'en vertu de l'Article VI, chapitre 50, amendé par le George VI, chapitre 53, l'honorable William Tremblay, Ministre du Travail, a donné avis dans la Gazette officielle de Québec, le 17 septembre 1938, que l'ordonnance No 14 de l'Office des salaires raisonnables fut approuvée par l'arrêté ministériel No 1843 du 10 septembre 1938, en conformité aux prescriptions des articles 9 et 10 de la loi des salaires raisonnables devenant en vigueur le 1er septembre 1938, il serait dû au défendeur la somme de \$135.00, savoir, \$45. pour le mois de septembre, \$45 pour le mois d'octobre et \$45 pour le mois de novembre; que l'addition arithmétique des deux sommes réunies forme un total de \$235.00, qui est justifié du au défendeur par la demanderesse; que la demanderesse n'a pas le droit de demander la résiliation du bail et l'expulsion du défendeur des dits lieux, ainsi qu'une somme de \$150. pour tenir lieu du loyer jusqu'à l'évacuation des lieux, et pour dommages à raison de la perte des loyers à venir; que l'action de la demanderesse est mal fondée.

L'arrêt

CONSIDÉRANT qu'il résulte de la preuve que la compensation invoquée par le défendeur dans son plaidoyer ne rencontre pas les conditions prévues par le code au chapitre des obligations, section de la compensation;

CONSIDÉRANT

que d'après la preuve faite, la compensation invoquée par le défendeur est un moyen qui devrait être soulevé par demande reconventionnelle et non pas par la défense;

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

VALLEE, LETOURNEAU et TANSEY
AVOCATS
Immeuble Thémis — MONTREAL
Téléphone: HARBOUR 8121
Caser postal 2038

DAVID & PERRIER
AVOCATS ET PROCUREURS
Suite 105, Immeuble Aldred
L'honorable Athanas David, C.F., Hector Perrier, C.F., Roger Brossard, Jean Raymond Maurice Beaudry, Maurice Dazac, C.F., avocat conseil.
TÉL. HARBOUR 2145 — MONTREAL

Roger, Pinard, LL.
Roland, Pinard, LL.M.
AVOCATS
d'office légale
PINARD et PINARD
4 EST, RUE NOTRE-DAME
L'ANCIEN 2148

DoSERRES & BISSONNET
AVOCATS
RODOLPHE DE SERRES, C.F.
LEON BISSONNET, L.L.B.
ADRIEN BEAUBRY, C.F.
Conseil
EDIFICE MAISONNEUVE
57, rue Saint-Jacques, Ouest
Téléphone: MAQUETTE 2367-2368

141, rue Notre-Dame
BLAIN & FAUTEUX
AVOCATS
Immeuble Transpotation, Suite 224
132 ouest, rue St-Jacques
Joseph Blain, C.F., Gérard Fauteux, C.F.
J.-C. Dagenais, L.L.M.
MONTREAL

BLAIN & FAUTEUX
AVOCATS
Immeuble Transpotation, Suite 224
132 ouest, rue St-Jacques
Joseph Blain, C.F., Gérard Fauteux, C.F.
J.-C. Dagenais, L.L.M.
MONTREAL

La compensation ou la reconvention, à la Cour supérieure

La réclamation du concierge ne peut pas compenser la réclamation du propriétaire

Le défendeur poursuivi pour loyer par son propriétaire ne peut pas lui opposer un plaidoyer de compensation en plaidant qu'il est à l'emploi du demandeur comme concierge et que ce dernier est endetté envers lui d'une somme égale au loyer en vertu de la loi du salaire raisonnable.

La défense

"Attendu que le défendeur a plaidé, en substance, à cette action: que la réclamation de la demanderesse est compensée par une somme égale d'une réclamation plus élevée du défendeur contre la demanderesse, pour les raisons suivantes: (a) Que le défendeur est à l'emploi de la demanderesse comme concierge, et qu'en vertu de l'Article VI, chapitre 50, Loi des salaires raisonnables, dont l'honorable William Tremblay, Ministre du Travail de la Province de Québec a donné avis dans la Gazette Officielle de Québec, le 21 avril 1938, que l'ordonnance No 4 révisée de l'Office des salaires raisonnables fut approuvée par l'arrêté ministériel 504 du 27 avril 1938, et qu'elle deviendra en vigueur à compter du 15 mai 1938, il lui est dû au 15 octobre 1938 la somme de \$100., à savoir, \$50. pour le mois de juillet et \$50. pour le mois d'août; (b) qu'en vertu de l'Article VI, chapitre 50, amendé par le George VI, chapitre 53, l'honorable William Tremblay, Ministre du Travail, a donné avis dans la Gazette officielle de Québec, le 17 septembre 1938, que l'ordonnance No 14 de l'Office des salaires raisonnables fut approuvée par l'arrêté ministériel No 1843 du 10 septembre 1938, en conformité aux prescriptions des articles 9 et 10 de la loi des salaires raisonnables devenant en vigueur le 1er septembre 1938, il serait dû au défendeur la somme de \$135.00, savoir, \$45. pour le mois de septembre, \$45 pour le mois d'octobre et \$45 pour le mois de novembre; que l'addition arithmétique des deux sommes réunies forme un total de \$235.00, qui est justifié du au défendeur par la demanderesse; que la demanderesse n'a pas le droit de demander la résiliation du bail et l'expulsion du défendeur des dits lieux, ainsi qu'une somme de \$150. pour tenir lieu du loyer jusqu'à l'évacuation des lieux, et pour dommages à raison de la perte des loyers à venir; que l'action de la demanderesse est mal fondée.

L'arrêt

CONSIDÉRANT qu'il résulte de la preuve que la compensation invoquée par le défendeur dans son plaidoyer ne rencontre pas les conditions prévues par le code au chapitre des obligations, section de la compensation;

CONSIDÉRANT

que d'après la preuve faite, la compensation invoquée par le défendeur est un moyen qui devrait être soulevé par demande reconventionnelle et non pas par la défense;

CONSIDÉRANT

que d'après la preuve faite, la compensation invoquée par le défendeur est un moyen qui devrait être soulevé par demande reconventionnelle et non pas par la défense;

CONSIDÉRANT

que d'après la preuve faite, la compensation invoquée par le défendeur est un moyen qui devrait être soulevé par demande reconventionnelle et non pas par la défense;

Tait-Favreau

L. FAVREAU, O.O.D.
POUR L'EXAMEN DE VOTRE VUE
Ajustement des verres
CORRECTEURS

Le spécialiste
L. FAVREAU, O.O.D.
ET SES ASSISTANTS
Lucien Hébert, B.A.O., Pierre Crévier, B.A.O., Guy Monette, B.A.O.
Optométristes-Opticiens Héréditaires
Bacheliers en Optométrie
BUREAU DU CENTRE:
265 STE-CATHERINE Est
TÉL. LA. 6703
BUREAU DU NORD:
6890, rue ST-HUBERT
TÉL. CA. 9314

Le spécialiste
L. FAVREAU, O.O.D.
ET SES ASSISTANTS
Lucien Hébert, B.A.O., Pierre Crévier, B.A.O., Guy Monette, B.A.O.
Optométristes-Opticiens Héréditaires
Bacheliers en Optométrie
BUREAU DU CENTRE:
265 STE-CATHERINE Est
TÉL. LA. 6703
BUREAU DU NORD:
6890, rue ST-HUBERT
TÉL. CA. 9314

Le spécialiste
L. FAVREAU, O.O.D.
ET SES ASSISTANTS
Lucien Hébert, B.A.O., Pierre Crévier, B.A.O., Guy Monette, B.A.O.
Optométristes-Opticiens Héréditaires
Bacheliers en Optométrie
BUREAU DU CENTRE:
265 STE-CATHERINE Est
TÉL. LA. 6703
BUREAU DU NORD:
6890, rue ST-HUBERT
TÉL. CA. 9314

Le spécialiste
L. FAVREAU, O.O.D.
ET SES ASSISTANTS
Lucien Hébert, B.A.O., Pierre Crévier, B.A.O., Guy Monette, B.A.O.
Optométristes-Opticiens Héréditaires
Bacheliers en Optométrie
BUREAU DU CENTRE:
265 STE-CATHERINE Est
TÉL. LA. 6703
BUREAU DU NORD:
6890, rue ST-HUBERT
TÉL. CA. 9314

Le spécialiste
L. FAVREAU, O.O.D.
ET SES ASSISTANTS
Lucien Hébert, B.A.O., Pierre Crévier, B.A.O., Guy Monette, B.A.O.
Optométristes-Opticiens Héréditaires
Bacheliers en Optométrie
BUREAU DU CENTRE:
265 STE-CATHERINE Est
TÉL. LA. 6703
BUREAU DU NORD:
6890, rue ST-HUBERT
TÉL. CA. 9314

Le spécialiste
L. FAVREAU, O.O.D.
ET SES ASSISTANTS
Lucien Hébert, B.A.O., Pierre Crévier, B.A.O., Guy Monette, B.A.O.
Optométristes-Opticiens Héréditaires
Bacheliers en Optométrie
BUREAU DU CENTRE:
265 STE-CATHERINE Est
TÉL. LA. 6703
BUREAU DU NORD:
6890, rue ST-HUBERT
TÉL. CA. 9314

Avis important

On est prié de prendre note que d'ici au 29 mars aucune annonce pour organisation charitable ne sera publiée dans notre journal, c'est-à-dire tout le temps que durera la campagne de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises.

Les ouvriers protestent

Après avoir saboté plusieurs contrats collectifs de travail, le gouvernement provincial, par le ministre de l'Industrie du meuble, a entrepris le sabotage de la convention collective de l'industrie du meuble. Ce contrat de travail a une juridiction provinciale et protège tous les ouvriers employés dans ces établissements.

Le blond, le noir et le nommé Leblond et le petit balai

Un vol sur la personne qui reste inexplicable sauf la libération du suspect

Au Val-d'Or

Austin Stevens, 236 ouest, rue La Gauchetière, type du noir athlétique et délégué avait un sourire avant-coureur du printemps lorsque devant le juge Gustave Marin, en fin de semaine il entendit ce tribunal le libérer d'une accusation de vol sur la personne, qui comporte une peine de quatre ans au bagne, sans plus. L'aventure d'Austin à sa sœur puisque le pauvre vint à la fin de la semaine à la boîte de nuit Val-d'Or, 1417 boulevard Saint-Laurent et tout en passant le petit balai sur les tuxedos de ces messieurs, il leur vend des serviettes de papier et leur loue des serviettes de toile, chacune ayant son usage particulier comme dirait La Palisse.

Ainsi donc le soir du 26 février, pendant que deux danseuses hawaïennes faisaient tourner le "foin" de leurs robes ancestrales à la grande joie des spectateurs, l'un des convives, M. X.-Oram Leblond, un libre citoyen de Theford-Mines, entra voir le "floor-show" avec deux amies, poussé par un besoin naturel et explicable partout où l'on consomme de la bière, piqua par la ligne droite à la chambre de toilette, le sanctum de Stevens. Leblond déclara au tribunal que son frère avait été aux petits soins et l'avait "épousseté" sur les épaules, les hanches, le dos et que ça-jeta pendant cinq minutes. Résultat: au retour auprès des invités Leblond n'avait plus son "roll", (mot employé par plusieurs pour désigner le papier-monnaie et en l'occurrence le "roll" de Leblond était pour une somme de \$110.)

Devant pareille preuve Me Paul Désy, avocat de la défense, fit entendre le sergent-détective Murray et le témoin déclara que le plaignant en ajoutant sa méseventure à la police judiciaire avait ajouté que dans la salle de bain du Val-d'Or, il avait trouvé un grand jeune homme blond. D'après la description donnée ce personnage serait un pic-pocket notoire actuellement recherché par la police. Le tribunal accepta cette version et la présence d'un blond avec Leblond et le noir crée un doute suffisant pour en donner le bénéfice au prévenu.

Depuis Austin Stevens qui avait été renvoyé de son emploi à repris son balai et ses serviettes et son large sourire vous fait croire à un croissant de lune, sur un ciel sombre lorsque vous allez où je vais de ce pas.

Nouveau recueil de jurisprudence

Compilation des arrêts sur les honoraires des avocats

Une lacune qu'on déploirait dans nos bibliothèques de droit, disparaît grâce au travail de Me Jean Tellier, C.F., avocat au Barreau de Montréal, qui vient de publier son Recueil de jurisprudence sur le tarif des honoraires des avocats dans la province de Québec.

Premier ouvrage du genre, ce travail, dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps, comporte le texte en français et en anglais de la loi du tarif des honoraires tant en Cour de circuit que devant la Cour Supérieure, la Cour d'appel et la Cour Suprême. Le texte est suivi par une compilation de toute la jurisprudence des arrêts de cours civiles de la province, soit plus de mille arrêts rapportés et non rapportés, lesquels, jusqu'ici, étaient éparpillés dans nos divers recueils et répertoires de jurisprudence.

L'ouvrage de Me Tellier réunit dans un même volume facile de consultation, toute la jurisprudence portant sur les articles mêmes du tarif, laissant de côté les questions connexes. L'application au présent tarif des décisions rendues en vertu des tarifs antérieurs a été contrôlée par l'auteur et si certains jugements référant à des articles des anciens tarifs sont notés sous des articles du tarif actuel, mais numérotés différemment, les dispositions de tous ces articles sont les mêmes dans les différents tarifs.

Ce nouveau recueil de jurisprudence évitera aux avocats un travail de recherches considérables et Me Tellier ne s'est pas trompé en disant dans sa préface qu'il croyait que cette compilation serait de quelque utilité à la profession. (Editions Wilson et Lafleur.)

M. Rennie en deuil

Listowel, Ont., 19, (P.C.) — M. Albert-E. Rennie, frère de M. A.-S. Rennie, député fédéral d'Oxford, est décédé à sa demeure aujourd'hui, à l'âge de 73 ans.

CHRONIQUE OUVRIERE

Le gouvernement sabote le contrat collectif du meuble

Il change de établissements de zone pour leur permettre de payer des salaires inférieurs

Les ouvriers protestent

Après avoir saboté plusieurs contrats collectifs de travail, le gouvernement provincial, par le ministre de l'Industrie du meuble, a entrepris le sabotage de la convention collective de l'industrie du meuble. Ce contrat de travail a une juridiction provinciale et protège tous les ouvriers employés dans ces établissements.

En octobre dernier, la Fédération nationale catholique du meuble protesta contre cette manière d'agir et déclara que le gouvernement n'avait pas le droit de modifier une entente conclue à l'amiable entre patrons et ouvriers, du moins sans le consentement des intéressés. A cette date, Québec avait modifié la juridiction industrielle du contrat. Plusieurs manufactures avaient ainsi été exemptées des prescriptions de salaires. Parmi ces établissements se trouvait celui d'un député de l'Assemblée législative.

Aujourd'hui, il paraît qu'une autre manufacture de meubles, située à Rivière-du-Loup sera changée de zone prochainement. Elle fait partie de la zone 2 et elle serait placée dans la zone 3, ce qui lui permettrait de payer des salaires inférieurs. "Cette attitude ne servira qu'à priver les ouvriers d'une partie de salaire qui leur est dû en vertu du contrat actuel", dit le président, M. Philippe Hamel. "La Fédération nationale catholique du meuble tient à déclarer qu'elle est fermement opposée à ce projet. Le gouvernement ne devrait approuver aucune modification à une convention collective sans consulter au préalable les intéressés".

Nouveau contrat collectif en vigueur dans la navigation côtière et intérieure

La Gazette Officielle de Québec publie cette semaine un contrat collectif conclu entre la Fraternité des employés de chemins de fer et de navires et les compagnies de la navigation côtière et intérieure du port de Montréal. Ce contrat qui s'applique pour le chargement et le déchargement des navires côtiers, des ouvertures de la navigation au port local, se renouvellera automatiquement l'an prochain, si les intéressés n'en demandent pas l'abrogation. L'équipage des navires n'est pas assujéti à l'entente de travail.

Le contrat collectif détermine les heures de travail et les salaires des équipes de jour et de nuit. La première équipe travaillera de 7 heures du matin à 7 heures du soir et le salaire sera de 50 sous de l'heure. L'équipe de nuit travaillera de 7 heures du soir à 7 heures du matin au taux de 51 sous de l'heure. L'heure employée pour le calcul des heures de travail sera celle en vigueur dans la ville de Montréal. L'entente fixe aussi comme suit les heures des repas. Le déjeuner: de 5 heures à 7 heures du matin; le dîner: de midi à 1 heure p.m.; le souper: de 6 heures p.m. à 7 heures p.m. et durant la nuit, de 11 heures à minuit. Lorsqu'un débardeur sera forcé de travailler durant les heures des repas, il recevra pour ce temps et chaque heure supplémentaire salaire et demi par rapport au taux régulier. On fait exception pour les débardeurs obligés de travailler à 19 heures du soir jusqu'à minuit, qui recevront le salaire régulier. Ils n'auront pas droit également au salaire supérieur, si le travail peut-être terminé une heure plus tard.

Le contrat affirme que tout travail accompli les dimanches, le jour de la St-Jean-Baptiste, le jour de l'Ascension, la Fête du Travail, la Fête de la Confédération, la Toussaint, et le jour où le roi et la reine visiteront Montréal, sera rémunéré double salaire.

Il est entendu que tous les hommes désignés par les compagnies pour diriger les équipes recevront cinq cents de plus de l'heure Il en sera ainsi pour les débardeurs préposés aux "pileuses" et aux machines à traction mécanique. Les débardeurs qui déchargeront du sucre recevront un cent de plus de l'heure.

Le contrat collectif fixe encore plusieurs règlements à propos des heures durant lesquelles les compagnies auront le droit d'engager les équipes. Si les débardeurs attendent plus de quinze minutes avant d'être engagés par les compagnies, ils recevront un minimum d'une heure de salaire. Les porteurs d'eau recevront 36 cents de l'heure.

Puis, l'entente déclare, en dernier lieu, qu'un comité paritaire sera formé pour voir à l'application des règlements collectifs.

Avis du syndicat des poseurs de lattes de bois

Le syndicat des lattes prie tous ses membres d'assister à la réunion qui tiendra ce soir, à 8 heures au No 1231 est, rue De Montigny. On y discutera la nouvelle échelle de salaires du contrat des Métiers de la construction. L'agent d'affaires, M. Albert Archambault, fera rapport de ses travaux.

Séance du comité exécutif des barbiers indépendants

Le comité exécutif de l'Association

LA TEMPERATURE

Toronto, 19, (P.C.) — Minimum et maximum de température: Dawson 2, 4; Atlanta 24 sous zéro, 18 sous zéro; Simpson 12, 20; Port Smith 6 sous zéro, 22; Prince Rupert 48, 45; Victoria 44, 22; Vancouver 42, 22; Kamloops 26, 62; Prince George 28, 52; Jasper 22, 52; Edmonton 16, 42; Calgary 24, 46; Lethbridge 22, 60; Medicine Hat 20, 52; Swift Current 28, 28; Battleford 14, 36; Prince Albert 20, 26; Saskatoon 20, 40; Moose Jaw 28, 26; Regina 22, 36; Winnipeg 16, 24; Kootenay 12, 28; Port Arthur 6, 22; Moosehead 20 sous zéro, 14; Cochrane 16 sous zéro, 10; Toronto 19 sous zéro, 15; Montréal 14, 30; Québec 16, 30; Saint-John 16, 30; Halifax 24, 52; Charlottetown 14, 26; Chicago 18, 44; St-Paul 21, 46.

PRONOSTICS

Vallée du bas Saint-Laurent: neige ou gésil et un peu plus tard. Nord-ouest du Québec et région du lac Saint-Jean: neige avec vent fort. Région de Montréal et d'Ottawa: neige et plus tard avec neige ou gésil beau dans la soirée.

Chez EATON aujourd'hui

JOUR A UN DOLLAR AU RAYON DE L'ELECTRICITE

Chacun de vos achats chez EATON est couvert par notre garantie: "Argent remis, si la marchandise ne satisfait pas".

AMPOULES ELECTRIQUES
Fabriquées au Canada pour brûler 1,000 heures. Formes Standard. Intérieur spécial.
25-40-60 watts. 100 watts. Spécial
Special du jour du dollar
dollar lundi Special du jour du dollar
dollar lundi

8 pour 1.00 6 pour 1.00

LUSTRE DE CHAMBRE
Une garniture en métal avec abat-jour en verre cannelé. Ivoire, vert, rose, verre dépoli. Aussi groupe d'appliques, de formes diverses, à solder. Special du jour du dollar lundi, chacun **1.00**

LAMPES DE CHEVET
En métal brun, rose, ivoire ou vert. Bonne longueur de fil. Supports couverts de caoutchouc. Special du jour du dollar lundi, **1.00** chacune

LAMPES nouvelles
Nouveau genre de lampes; projetant la lumière à l'endroit précis désiré. Très commodité aussi pour l'atelier ou le garage. Bonne longueur de fil. Special du jour du dollar lundi, chacune **1.00**

Bénéficiez des prix spéciaux EATON, même si vous ne pouvez venir au Magasin en téléphonant Plateau 9211

Electricité, au cinquième.

T. EATON CO. LIMITED
DE MONTREAL

indépendante des barbiers tiendra une réunion régulière ce soir, à 8 heures au No 3482 est, rue Sainte-Catherine. On prie tous les directeurs d'y assister. Des questions d'un intérêt particulier y seront discutées.

Avis du syndicat des poseurs de planchers

Le syndicat des poseurs de planchers de bois franc tiendra une réunion régulière mercredi soir, à 8 heures au No 1231 est, rue De Montigny. On y discutera de salaires et de conditions de travail. L'agent d'affaires, M. Hermas Gagnon, fera rapport de ses travaux.

Assemblée du syndicat des charpentiers-menuisiers

Le syndicat des charpentiers-menuisiers tiendra une réunion régulière ce soir, à 8 heures au No 1231 est, rue De Montigny. Plusieurs questions y seront discutées. L'agent d'affaires, M. H. Gagnon, fera rapport de ses travaux. On y étudiera les salaires du nouveau contrat collectif des Métiers de la construction de Montréal.

Nouveau membre du syndicat national de l'électricité

Québec, 19, (P.C.) — M. L.-P. Deslogchamps, de Montcalm, vient d'être nommé directeur du Syndicat national de l'Electricité. Sa nomination est annoncée cette semaine dans la "Gazette Officielle de Québec".

Nécrologie

ARCAN-VALQUETTE — A Montréal, le 17 mars 1939, est décédé Mme Horace Valquette, née Nioma Arcan. Funérailles ce matin à l'église Immaculée-Conception à 8 heures.
BASTIEN — A Montréal, le 17 mars 1939, à l'âge de 39 ans 9 mois est décédé Mme J.-A. Bastien, née Geneviève Dugas, épouse de Joseph-Joseph-Alphonse Bastien. Avis de funérailles plus tard.
BERARD — A Montréal, le 17 mars, à l'âge de 71 ans, est décédé Antoinette Archambault, épouse de feu L.-A. Berard, résidant à 950 Sherbrooke est. Funérailles ce matin à l'église Ste-Catherine à 8 heures.
BIRAILLON — A Montréal, le 17 mars, à l'âge de 71 ans, est décédé Mme Alexis Birailon, née Anna Duriveau. Funérailles ce matin à St-Rémi de Naperville.
BOLDUC — A St-Constant, le 16 mars, à l'âge de 84 ans, est décédé Mme veuve Amable Bolduc, née Olive Dulude. Funérailles ce matin à 9 heures.
BONVOULOIR — Le 16 mars 1939, à l'âge de 80 ans, est décédé M. L.-A. Bonvouloir, époux de feu Caroline Angers. Funérailles ce matin à l'église St-Jean-de-la-Croix à 8 heures.
BRUNETTE — A Montréal, le 17 mars 1939, à l'âge de 61 ans, est décédé Wilfrid Brunette, époux de Bertha Meunier. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant à l'église St-Edouard.
CHAMPAGNE — A Montréal, le 17 mars 1939, à l'âge de 64 ans est décédé feu Yvonne Remi Champagne, née Sarah Sousselle. Funérailles ce matin à l'église St-Arène à 8 heures.
CORBELL — A Montréal, le 17 mars, à l'âge de 72 ans, est décédé Emile Corbell, ancien contracteur, fils de feu Joseph Corbell et de feu Elizabeth Guilbault. Funérailles ce matin à l'église St-Arène à 8 heures.
DELAND — A Montréal, le 17 mars, à l'âge de 64 ans est décédé Mme Remi Deland, née Sylvie Lefebvre. Funérailles ce matin à l'église St-Louis-de-France à 8 heures.
GAUTHIER — A Montréal, le 17 mars 1939, à l'âge de 43 ans, est décédé Fernand Gauthier, agent d'assurance, fils de Mme veuve Michel Gauthier. Funérailles ce matin à l'église St-Louis-de-France à 8 heures.
LACASSE — A Lacoste, le 17 courant, est décédé Oscar Lacasse, frère de Gédéon Lacasse. Funérailles ce matin à 9 heures.
LALONDE — A Montréal, le 16 mars 1939, à l'âge de 72 ans, 11 mois, est décédé Clara Legault, épouse de feu Joseph Lalonde. Funérailles ce matin à l'église St-Eusèbe de Verreil à 10 heures.
LEBUC — A Montréal, le 16 mars 1939, à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph LeBuc, époux de Maria Breton. La dépouille mortelle est exposée aux Salons Mortuaires Jos. Lussier, 615, Papineau. Funérailles ce matin à l'église St-Stanislas de Kaslo à 8 heures.
PATENAUD — A Montréal, le 17 mars 1939, à l'âge de 85 ans et 10 mois, est décédé Adeline Therien, épouse de feu Alfred Patenaud. Funérailles ce matin à l'église St-Charles à 7,30 hrs.

PARISIEN — A Alfred, Ont., le 16 mars 19

MUSIQUE - THÉÂTRE - CINÉMA

Opinions ... Critique ... Commentaires

AU CAPITOL



Fred MacMurray et Madeleine Carroll dans une scène de "Cafe Society", à l'affiche du Capitol cette semaine.

"Affaire Lafarge" au cinéma de Paris

Cinéma français nous raconte les faits authentiques de ce drame historique.

En 1937, vivait Marie Capelle, fille en colone, chez son oncle, le baron de la Banque de France. Ce baron avait résolu de marier la jeune fille. Au cours d'un bal, il lui présenta un industriel de la Corréze, Charles Lafarge, qui s'éprit aussitôt de la jeune fille. Marie Capelle, bien qu'elle ne se sentit pas attirée par le riche, accepta finalement de devenir sa femme.

C'est ainsi que débuta cette affaire tragique qui devait, plus tard, soulever l'opinion publique et donner naissance à un grand drame historique. En nous présentant à l'écran du Cinéma Paris, le cinéma français ne tente pas de réhabiliter la jeune femme qui fut condamnée, soi-disant pour le crime de son mari, mais il veut tout nous faire connaître les faits authentiques qui ont entouré la mort mystérieuse du brutal époux et ses suites funestes pour la jeune épouse. Il reste au public de se faire le jury et de rendre le verdict.

Marie, la vie de Marie Capelle ne fut qu'une longue suite de peines. Mais elle se résigna à son sort. Un bon jour, Lafarge mourut mystérieusement et sa femme fut accusée de l'avoir empoisonné. Malgré la défense de son avocat, elle fut condamnée. Toutes les preuves étaient contre elle, mais pourtant les incidents qui avaient précédé la mort de la victime démontraient que le véritable meurtrier se tenait dans l'ombre. Douze ans plus tard, elle fut graciée. Mais, malade, elle accepta son nouveau sort sans enthousiasme. Les épreuves morales et physiques l'avaient brisée et elle mourut sans avoir réussi à établir son innocence.

Le rôle de Marie Capelle est magnifiquement joué par Marcelle Chantal. Elle interprète avec beaucoup d'art le rôle de la jeune femme malheureuse. On ne pouvait également confier à un meilleur artiste que Pierre Renoir le rôle de Charles Lafarge. Raymond Rouleau et Eric von Stroheim montrent aussi beaucoup de talents dans leur jeu. "L'Affaire Lafarge" a fait l'objet de nombreuses études et il n'y a aucun doute que les cinéphiles français seront intéressés à voir ce film magnifique.

PROCHAIN CONCERT DES MORENOFF

Suivant la coutume établie, Maurice Morenoff présentera cette année ses créations chorégraphiques au Monument national. Les succès qu'il rapporta l'an dernier son "Petit ballet" 4^e édition furent si considérables, que cette fois, le maître danseur a décidé de présenter deux spectacles avec programmes totalement différents. En particulier, il créera à Montréal deux œuvres chorégraphiques inédites chez nous. Il présentera le célèbre ballet "Casse-Noisette" qui remporta des triomphes mémorables à Vienne, à Paris et à Londres. Cette œuvre fantastique est basée sur un conte d'Alexandre Dumas. On pénètre avec elle dans la féerie la plus charmante. C'est le rêve d'un enfant qui se manifeste par des ébats chorégraphiques d'une grandiosité d'images d'Épinal. Morenoff fera connaître aussi "Fiesta" extraordinaire, d'une vivacité exceptionnelle. Pendant ce ballet, le public connaîtra des fanzanos étourdissants, des Sevillanas pleines de feu, un Paso Doble charmeur. Un personnage qui a déjà une popularité mondiale sera parmi les danseurs: ce sera Ferdinand le taureau. Comment il luttera avec le charmant toréador, la première danseuse Carmen Morenoff sera tout un poème de grâce et de comique irrésistible. Comme par le passé, Maurice Morenoff sera entouré par une troupe nombreuse. 60 danseurs l'aideront à donner une représentation professionnelle dans sa mise-en-scène. En vedette, en plus de Carmen Morenoff, on appréciera l'art de François Millette qui se crée ses scènes une réputation solide, et une nouvelle découverte, le danseur Watson. La mise en scène sera d'une originalité remarquable. Elle tirera du moderne et réservera des effets de changements de décors entièrement nouveaux. Les deux spectacles que présenteront les Morenoffs seront brillants et ne manqueront pas de plaire à la clientèle chorégraphique qui jusqu'ici a toujours applaudi les travaux de notre premier maître de ballet canadien. Pour toutes informations: studios Morenoff, Plateau 0800. (Comm.)

LE LOEW'S change un ligne de conduite et vous offre

LESIE HOWARD Bernard Shaw's PYGMALION

DON AMEHCHE THE RITZ BROTHERS A Musical Comedy Version of ALEXANDRE DUMAS THE THREE MUSKETEERS

CAFE SOCIETY MADELEINE CARROLL FRED MACMURRAY SHIRLEY ROSS

A GREAT CLASSIC COMES TO LIFE IN GLORIOUS TECHNICOLOR! THE LITTLE PRINCESS SHIRLEY TEMPLE

NORMANDIE MARIE LAPOINTE OLIVETTE THIBAUT LIONEL DAUNAY ETC

THE RITZ BROTHERS A Musical Comedy Version of ALEXANDRE DUMAS THE THREE MUSKETEERS

"Pygmalion" est un chef-d'oeuvre de la gaieté intelligente

George Bernard Shaw en devenant cinéaste cause un encombrement au Loew's.

La fameuse comédie "Pygmalion", de George Bernard Shaw, maintenant adaptée à l'écran restera l'un des plus desopilants chef-d'oeuvres de la satire et de la gaieté et le théâtre Loew's qui a osé offrir cette oeuvre de Gabriel Pascal en première, sur le continent américain, est déjà récompensé par l'encombrement des foules au contrôle. On se souvient de Galatée, mais dans la production anglaise si bien réussie un Pygmalion modernisé, le professeur Higgins (Leslie Howard) décide de transformer une gamine vendueuse de fleurs, Eliza Doolittle (Wendy Hiller), en une duchesse et après en avoir fait la gacure avec son inséparable ami le colonel Pickering (Scott Sunderland), promet de réussir son miracle en moins de six mois.

Wendy Hiller s'est classé parmi les grandes actrices du cinéma mondial à son premier essai et jamais jeune femme n'a mis tant d'émotion, d'ironie, de finesse dans un rôle difficile. Aussi le stoïque professeur Higgins qui se moque de l'amour et des femmes tombe dans son propre piège et devient amoureux de la fille des carrefours, rencontrée par un soir de brume, à l'entrée d'un grand théâtre de Londres. La scène de la réception au bal des Ambassadeurs, avec Eliza adorablement belle nous montre ce qu'une femme intelligente peut faire quand l'amour la guide. Si Higgins expérimentait avec sa protégée comme on dressait un joli chien de cirque, Eliza elle, le premier jour, était tombée amoureuse de son protecteur. Et si elle finit par le conquérir c'est parce qu'elle adopte en désespoir de cause son indépendance et son stoïcisme. Quand Higgins demande ses savares à Eliza, au retour du bal et elle les lui flanque à la figure avec rage et lui apprend qu'elle ne restera pas une seconde de plus sous son toit.

Cette oeuvre de l'écran est une belle leçon de philosophie et en vous amenant à en devenir fatigué vous apprendrez bien des vérités sur les grands de ce monde, parfois moins nobles que le paria des faubourgs. Des sujets courts fort bien choisis complètent ce programme. A signaler une bande sur la vie d'Alfred Nobel, l'inventeur de la dynamite, et les raisons pour lesquelles il a, en mourant, laissé ses millions à l'oeuvre de la paix. Aussi le Doland Duck de Walter Dismay, cette fois jouant au golf.

LE CARNAVAL DU WINTER CLUB

Un jeune patineur canadien de talent, Harrison Thompson, qui a été choisi par Vivi-Anne Hulten, la championne du patin de Suède, pour le second dans le rôle principal de l'opéra sur glace "Dashing Blades" au cours de représentations à Blackpool, Angleterre, l'été dernier, sera avec l'étoile suédoise, l'une des vedettes du carnaval du Winter Club, au Forum, les 31 mars et 1^{er} avril. Ces deux artistes évolueront dans des numéros uniques et captivants, numéros où la technique de ballet est soulagée par de la musique nouvelle et spécialement choisie. Comme résultat, on assiste à une performance d'une grande beauté et d'une merveilleuse qualité, cela selon les témoignages des critiques des journaux qui ont vu leur spectacle.

En outre d'avoir atteint les plus haut sommets. Quant au patinage sur glace, Vivi-Anne Hulten a plusieurs autres exploits à son crédit. En effet, elle a écrit des articles sur la santé, sur la diète et sur la gymnastique, cela dans un journal de Stockholm. Elle parle quatre langues. Actuellement, elle est à écrire un livre. En outre, dans ce que ses amis appellent son "temps libre", elle démontre des qualités de pianiste accomplie, elle est bonne nageuse et bonne joueuse de tennis, une excellente cavalière et, jusqu'à ce qu'elle reçut ordre d'abandonner la pratique du ski, elle considérait ce sport comme un de ses sports favoris.

M. Ilsley et les prêts

Ottawa, 19. (P.C.) — Le ministre du revenu, l'hon. M. Ilsley présentera à la Chambre un projet de loi pour contrôler les taux d'intérêt et le prix de service des prêts modiques.

"THERESE MARTIN"



Le vie de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus a maintes fois inspiré le cinéma, mais jamais l'écran n'a traité la vie de la petite sainte de Lisieux d'une façon aussi émouvante que dans le film "Thérèse Martin" qui sera présenté incessamment sur tous les écrans français de la province. C'est Irène Corday, une jeune débutante, qui incarne, avec une extrême sensibilité, le personnage de la petite Thérèse. Nous la voyons ici dans une scène extraite de ce film.

AU LOEW'S



Wendy Hiller et Leslie Howard, vedettes du film "Pygmalion", tiré de la pièce de George Bernard Shaw, à l'affiche du Loew's.

L'horaire des spectacles

CINÉMA DE PARIS. — "L'Affaire Lafarge" à 11 h. 25, 1 h. 55, 4 h. 20, 6 h. 50, 9 h. 15.
LOEW'S. — "Pygmalion" à 11 h. 25, 2 h. 06, 4 h. 47, 7 h. 22, 10 h. 03.
PALACE. — "Little Princess" à 11 h. 12, 1 h. 57, 4 h. 37, 7 h. 17, 9 h. 57, 12 h. 37, 4 h. 19, 6 h. 59, 8 h. 52, "Cafe Society" à 11 h. 14, 1 h. 57, 4 h. 40, 7 h. 23, 10 h. 06.
PRINCESS. — "The Three Musketeers" à 11 h. 20, 2 h. 11, 4 h. 52, 7 h. 33, 10 h. 14, "Charlie Chan in Honolulu" à 10 h. 20, 1 h. 01, 3 h. 42, 6 h. 23, 9 h. 04.
SAINT-DENIS. — "L'Affaire du Courrier de Lyon" à 12 h. 25, 2 h. 35, 6 h. 25, 9 h. 35; "La Marseillaise du Régiment" à 2 h. 05, 5 h. 15, 8 h. 25.

Les frères Ritz au Princess

Trois comiques dans les rôles des "Trois mousquetaires".

La direction du Princess présente, cette semaine, une adaptation fort réussie autant que fantaisiste et amusante des "Trois Mousquetaires" de Dumas. Cette fantaisie, qui tient le plus souvent de la comédie, on la doit surtout à la présence des trois frères Ritz. Ces innombrables comédiens de l'écran, que l'on a pu applaudir dans plusieurs films à succès, font des mousquetaires de grotesques personnages, qui ne sont pas moins sympathiques pour cela. Le rôle du fier d'Artagnan est joué avec bonheur par Don Ameche. Inutile de dire que c'est un film à succès qui ne manquera pas de plaire à tous les cinéphiles.

Comme film supplémentaire, la direction du Princess ne pouvait mieux faire que de présenter un autre film de la série de Charlie Chan, cette fois, avec le concours de Sydney Stoler, qui remplace le défunt et célèbre Warner Oland. Il faut dire que Toler s'acquitte pas mal de son nouveau rôle. Il imite assez bien Warner Oland. Des actualités de la semaine complètent le programme du Princess.

Le récital de M. Fritz Heitmann

Concert de l'organiste de la cathédrale de Berlin à la Société Casavant.

Voici le magnifique programme du récital de M. Fritz Heitmann, à la Société Casavant, le 28 mars, à 8 h. 30 du soir, à l'église St. Paul and St. Andrew, rue Sherbrooke ouest.

Programme
Musique d'orgue depuis Scheidt jusqu'à Bach
Cantilena anglica fortunata (extrait de "Tabulatura nova"), de Samuel Scheidt (1587-1654);
Toccata nona (extrait de "Apparatus organisticus"), de George Muffat (1645-1704);
Variations sur le choral: Eveille-toi mon âme! (extrait des "Pensées musicales sur la mort"), de Johann Pachelbel (1653-1706);
Prélude et Fugue en do majeur, de George Bohm (1661-1733);
Prélude en sol majeur, de Nicolaus Bruhns (1665-1697);
Prélude et Fugue en ré majeur, de Dietrich Buxtehude (1637-1707);
Toccata Dorique, de Jean Sébastien Bach (1685-1750);
Deux Chorales, de Jean Sébastien Bach (1685-1750):
a) Mon coeur est, plein d'ardeur;
b) Eveillez-vous, éveillez-vous;
Passacaille en do mineur, de Jean Sébastien Bach (1685-1750).
On pourra se procurer des abonnements de demi-saison à la porte de l'église St. Andrew and St. Paul, le soir du concert.

"C'EST PARIS!"

Voici le programme que présentera "C'est Paris", aux postes du réseau Halifax-Vancouver de Radio-Canada le lundi, 20, à 8 heures du soir:

C'est comme ça qu'on est heureux de Urmarr par les Boulevardiers; Nuit Italienne de Gerhard Winkler par l'orchestre; Mon petit lit d'enfant de Jean Delette par Lucienne Delval, contralto; Plaire de Jacques-Auban par les Boulevardiers; Mitsou de Melé et Graven par José Delaquerrière, ténor; Venez, Madame, au bal musette de Duleu et Liamine par l'orchestre; Chez nous de Jean Delette par Lucienne Delval, contralto; Bonjour, Madame de Becce par l'orchestre; C'est un hidalgo de Del Omo et Rosado par Lucienne Delval, José Delaquerrière et les Boulevardiers.

Un bon programme au cinéma Capitol

Madeleine Carrol et Fred MacMurray dans "Cafe Society"

Le film "Cafe Society" que la direction du Capitol présente cette semaine à ses fidèles et nombreux habitués ne laisse pas de plaire parce qu'il est souvent une satire crante sur la société de New-York, sur le groupe des "400", dont parfois quelques personnes au métier douteux, à la probité discutable, se flattent d'être membres. Madeleine Carroll et Fred MacMurray jouent avec talent des rôles sans consistance. "Cafe Society" est un film amusant, rempli d'incidents imprévus. Dans la distribution, on remarque des artistes bien connus, parmi lesquels, Claude Gillingwater, Jessie Ralph et Allyn Joslyn.

Le Capitol présente également pour compléter son programme des nouvelles d'actualité de la semaine et un autre grand film: "One Third of a Nation". Il s'agit d'une version cinématographique inspirée par un problème d'actualité. Les principaux rôles sont bien défendus par Sylvia Sydney et Lief Erikson. On y voit l'histoire de deux jeunes gens, qui décident de s'épouser en dépit des distances sociales qui les séparent.

MISRAKI. AUTEUR DE "NORMANDIE"

Paul Misraki, auteur de "Normandie", opérette qui sera présentée par les Variétés lyriques, au Monument National, les 23, 24, 25 et 26 mars prochains en soirée, est un jeune compositeur français, et d'origine turque. Il fut, plusieurs années durant, pianiste de l'orchestre Ray Ventura.

Il devint célèbre d'un jour à l'heure après avoir composé "Tout va très bien, madame la Marquise" adaptée d'une histoire de Bach et Laverne, dont l'origine nous vient d'Ecoeur.

Misraki composa cette célèbre chansonnette dans une gare, par un temps terrible, il était accompagné des membres de l'orchestre Ray Ventura, qui attendaient, fatigués et tous trempés en pleine nuit, un train qui ne venait pas. Misraki qui avait gardé sa bonne humeur, s'écria tout à coup: "Faut pas s'en faire, tout va très bien, madame la Marquise". On se répéta le mot, puis on le fredonna et Misraki, sur un bout de papier, avant l'arrivée du train, composa cette chanson. La "Marquise" rapporta à son auteur une somme considérable.

Misraki plus tard composa quelques jolies chansons dont "Chez Moi", et "Sur deux Notes", "Une Maison aux Tuiles Roses", "J'ai revu d'un pays merveilleux" et quelques chansons fantaisistes qui sont des trouvailles d'humour et de fantaisie. Les billets pour l'opérlette "Normandie" sont en vente au contrôle des Variétés lyriques, au Monument National et les numéros de téléphone pour la réservation des billets sont Lancaster 3053 et Plateau 6404.

UNE OEUVRE DE LA FEDERATION

Ce soir à 9 heures, au poste CHLP, M. Ernest Savignac, p.s.a., fera une causerie sur la colonie des Grèves, oeuvre affiliée à la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises. Au cours de l'émission, on pourra entendre le chœur de la Manicantarie des Petits chanteurs à la croix de bois de la "Nativité" à Hochelaga. Quelques membres de cet ensemble choral bien connu sont des membres assidus des Grèves.

AU PALACE



Anita Louise, Shirley Temple et Richard Greene, vedettes de "Little Princess", à l'affiche du Palace cette semaine.

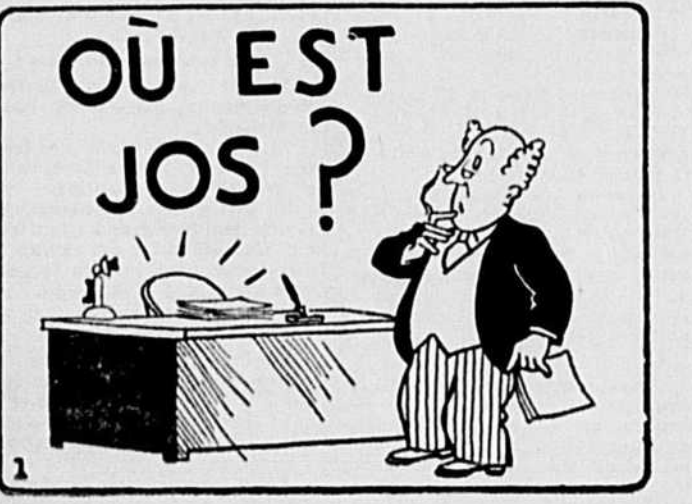
RADIO-COQUIER

Lundi 20 mars

- 8 h. 00 Chansonnettes françaises
- 8 h. 30 Radio-matin (J. Nolin et Marcelle Barthe et Jacques Auger)
- 9 h. 30 Chansons que vous aimez à entendre.
- 10 h. 00 Vie de famille.
- 10 h. 15 Théâtre lyrique.
- 11 h. 00 L'heure symphonique.
- 12 h. 00 Dorothy Dressland, chanteuse.
- 12 h. 15 The Kidnappers.
- 12 h. 30 Chansons de la musique.
- 12 h. 55 Le Trio Toronto.
- 1 h. 00 Le réveil parisien.
- 1 h. 15 Causerie (Union Nationale).
- 1 h. 45 Quatuor vocal.
- 2 h. 00 Poème symphonique.
- 2 h. 30 Alma Kitchell, contralto.
- 3 h. 45 Orch. symph. de Rochester.
- 3 h. 45 Mademoiselle au piano.
- 4 h. 00 "Comment allez-vous?"
- 4 h. 15 Chansons de la musique.
- 4 h. 30 Histoire et disques.
- 5 h. 15 Les chansons de Lucille.
- 5 h. 30 Roland Leduc, violoncelliste.
- 6 h. 00 Les plus beaux disques.
- 6 h. 30 Radio-journal.
- 6 h. 40 Nouvelles sportives, par Roland Beaudry.
- 6 h. 45 Le quart d'heure de...
- 7 h. 00 La Pension Veider.
- 7 h. 15 La Chambre de commerce française.
- 7 h. 30 Trio vocal (Dave Davis, soprano, Scipio Sans).
- 7 h. 45 Héros ensemble.
- 8 h. 00 C'est Paris.
- 8 h. 20 Geoffrey Waddington orch.
- 8 h. 30 Concert d'opéra de Cleveland. Leonard Warren, Nicholas Johnson, John Carter, Orchestra Pelletier, à la direction de Wilfrid Pelletier.
- 10 h. 00 1^{er} Hour.
- 10 h. 25 Edna Marie Hawkins, pianiste
- 10 h. 45 Clement Williams, baryton.
- 11 h. 00 Radio-journal.
- 11 h. 15 Orch. Eddie Rogers.
- 11 h. 30 Radio-journal.
- 12 h. 00 Fin des émissions.

RADIO-CANADA ET LA VISITE DE LEURS MAJESTES

C'est à la Société Radio-Canada seule qu'il appartiendra de préparer les émissions se rattachant à la visite de Leurs Majestés en mai prochain. Son personnel, — directeurs, techniciens, metteurs en ondes, annonceurs, etc., — a élaboré les plans nécessaires; à l'exception de quelques détails encore à régler, tout est à point. Il s'en suit que rien ne sera laissé au hasard. Les postes privés pourront après entente avec Radio-Canada relayer ces émissions, mais il ne leur sera pas permis de diffuser quoi que ce soit de leur initiative propre, au sujet du voyage de Leurs Majestés. Il va de soi que les maisons qui annoncent à la radio ne pourront donner aucune description ou faire des commentaires d'aucune sorte.



La prédication du Carême

A la Cathédrale

M. LE CHANOINE ADELARD HARBOUR

"Sur le chemin de la gloire future" IV^e DIMANCHE

Les compagnons de voyage

Le voyageur vers l'au-delà que nous sommes ici-bas ne chemine pas solitaire sur la voie de la gloire future. Du commencement à la fin de son pèlerinage il est entouré de compagnons. (...)

L'individualisme

Faut-il poser ici la question de la prépondérance relative de la société et de l'individu; en d'autres termes, nous demander si la société est faite pour l'individu ou bien si c'est l'individu qui est ordonné à la société? Prenons bien garde, mes frères, de tomber dans cette erreur si grave et si néfaste dans ses conséquences d'ordre social de l'individualisme qui n'est rien autre chose que l'égoïsme et que prône aussi le capitalisme outrancier; doctrine qui place dans l'individu, considéré en lui-même et séparé de sa fin dernière qui est Dieu, la règle suprême de la vie, le but de toutes les activités humaines et la raison ultime du bonheur. (...)

1^{ère} partie: la famille et l'individu

Je n'insisterai pas sur la nécessité d'une ambiance familiale pour assurer la première éducation et le maintien de la vie chez l'homme. De tout ce qui naît ici-bas l'enfant est ce qu'il y a de plus faible, de plus impuissant, de plus désemparé. Et si, mes frères, cet état de dépendance absolue chez les autres êtres vivants ne dure que peu de temps, ne peut-on pas affirmer que chez l'homme, ce n'est pas avant l'âge de douze à quinze ans qu'il peut se défendre contre les traitresses de l'existence et parfois il doit attendre beaucoup plus tard encore pour prendre entre ses mains la responsabilité de son sort? C'est que la divine Providence a voulu que l'enfant naisse entouré d'une famille. Elle a mis au cœur des parents cet instinct sublime et profond qui les fait s'unir de toutes leurs forces et de toutes leurs énergies physiques et morales pour garder à l'abri de tout danger, couvrir de leur protection vigilante, envelopper de leur inépuisable dévouement cette chair de leur chair sur laquelle ils se penchent avec un indicible émoi. Quelle sollicitude égale à jamais celle qui retient la mère, de jour et de nuit, auprès du berceau de son petit enfant; ou celle qui en éloigne le père et le conduit au travail afin qu'à son retour femme et enfants aient de quoi manger à leur faim.

L'éducation par l'Etat

On a voulu dans certains pays, qui nous content de donner au monde le spectacle de son communisme frénétique essaie de gagner à sa cause et à son utopie les autres pays du monde, même le nôtre, et y travaille avec une ardeur digne d'une meilleure cause, y dépensant ses ressources à se ruiner. — on a voulu, dit-on, tenter de remplacer la famille par l'Etat et l'on a abouti au fléau des enfants abandonnés, je répète, le fléau des enfants abandonnés lequel est une menace, une des nombreuses menaces pour la paix des villes et du pays lui-même. J'ai vu un film que l'on a tourné en Russie pour faire croire au monde qu'on allait réussir à dompter ces fauves nouveau genre. C'est à tirer les larmes, la nécessité urgente de remédier par des efforts d'ensemble et des lois de l'Etat à un pareil état de chose, n'est-ce pas équivalentement admettre la gravité extrême de la situation et la banqueroute des procédés? Mettent les choses au mieux pour eux et l'on pourra dire que les règlements d'une crèche municipale pourront bien prévoir et même imposer, au nom de l'hygiène, des raffinements que la famille aurait négligés; mais tout le monde conviendrait qu'une main méprisante, si fidèle et si bien répartie qu'on le souhaite, ne suppléera jamais les sublimes divinations ni les héroïques générosités d'un cœur de mère.

L'éducation par la famille

Mais jusque-là il ne s'agit que de soins à donner au corps de l'enfant; il ne faut pourtant pas tarder à voir en lui une intelligence qui a hâte de s'éveiller, une âme qui porte en elle les vertus infuses du baptême, un cœur qui aura besoin de manifester son amour et de recevoir le retour de ce même sentiment si naturel. Et n'est-ce pas la famille qui, par une sollicitude inlassable, va veiller sur cette première fleur d'intelligence, stimuler ses lenteurs et ses hésitations, qui va soulever doucement et patiemment le voile d'ignorance qui se lève lentement; n'est-ce pas la famille, et elle seule, qui saura répondre par de chaudes tendresses et de douces étreintes au premier sourire comme aux premiers chagrins de ce tout petit cœur; enfin c'est à la famille chrétienne qu'il appartient par ses exemples autant que par ses paroles d'enseigner la prière, d'entretenir et d'allumer le feu sacré de la foi surnaturelle déposée dans cette petite âme par le sacrement de baptême.

Mais les années passent vite et le petit enfant s'est déjà mué en adolescent. C'est le moment de compléter en lui la formation commencée dès les premières années, et si l'on veut en faire un homme digne de ce nom il faudra s'intéresser à former en lui le sens moral et le sens social. (...) La famille qui réussira à donner à ses fils un sens moral éprouvé saura seule durer. Comment s'acquittera-t-elle de cette tâche? En inculquant à ses fils le respect de l'ordre et de l'autorité; la droiture et même la délicatesse de conscience; l'amour du travail; et tout cela s'enseigne, mes Frères, autant et plus par l'exemple que par la parole. (...) Je ne nie pas que nombre de parents soient inférieurs à leur tâche. Mais qu'est-ce que cela prouve, sinon que la famille exige de grandes vertus et qu'elle a besoin, par conséquent, comme nous la faisons actuellement, qu'on lui rappelle l'importance de son rôle dans le monde?

Le sens social

Or ce rôle elle ne l'aura rempli complètement envers l'individu que lorsque, après avoir surveillé l'éveil de la conscience et formé en lui le sens moral, elle aura en plus évoqué les préoccupations d'ordre public, l'ordre social. C'est la famille qui nous attache à quelque chose dans la vie et nous préserve d'être isolés, des dénués, qui sont prêts à toutes les aventures parce qu'ils n'ont rien à perdre et peut-être quelque chose à gagner. Au milieu de ce petit monde fermé qu'est la famille où tout est en commun, les joies et les souffrances, les déceptions et les espoirs, les inquiétudes et les consolations, l'enfant fait l'apprentissage de son noble métier d'être social; le culte des traditions s'imprègne en lui comme à son insu; il apprend la valeur du nom qu'il porte et le travail qu'il coûte aux anciens la maison qui l'abrite et le champ qui le nourrit ou l'usine qui l'enrichit; alors tout cet ensemble d'attaches et de souvenirs — car tout ce monde du sentiment existe et c'est à notre honneur — tout cela, dis-je, le situe dans la suite des générations comme un des anneaux forgés qui constituent la succession des familles et lui impose la grandeur et la force de la continuité et de la durée. La famille se trouve à être ainsi la meilleure école de la vie. L'enfant qui en sort bien formé pourra, à son tour, sur les mêmes principes, sur les mêmes vertus, sur les mêmes renoncements, sur les mêmes bases, édifier une famille comme celle qui l'a élevé et travailler pour sa part au grand œuvre du sain recommencement des générations, à la perpétuité de l'ordre, de la paix et du bonheur sur la terre.

II^e partie: La famille et la société

Mais si la famille est la petite société — société domestique — d'où sort l'individu, elle est sous un autre aspect l'individu complet qui forme la société. La société bien entendue, en effet, n'est pas formée par un agglomérat d'individus, mais bien par l'union des familles. C'est l'affirmation de tous les économistes et les historiens sérieux. (...) La philosophie, quand elle considère l'origine et la fin de la société familiale, arrive à la même conclusion, à savoir, que la société civile est constituée par l'union des familles. (...) La société politique, elle, se superpose aux familles déjà constituées et en vertu de la même inclination naturelle; elle est le complément naturel de la société domestique; elle s'explique et se justifie par la protection et l'assistance, le perfectionnement qu'elle apporte à la première et dont celle-ci a besoin. (...) Tout cela, Mes Frères, origine, histoire, but de la famille en fonction de la société, tout cela, dis-je, est profondément juste, mais tout cela ne montre pas ou du moins que très imparfaitement le rôle, l'importance de la famille dans la vie de la société.

La famille et les forces spirituelles

Au point de vue qui nous occupe, sa valeur incomparable consiste en ce que, grâce aux traditions morales et religieuses dont elle est la gardienne par excellence, grâce aux vertus chrétiennes dont elle reste le foyer, elle donne à la société non seulement les cellules organiques qui la constituent mais surtout les forces spirituelles qui sont comme son âme vivante. (...) Dans la société, le corps c'est le nombre et l'âme c'est la valeur morale. Et la valeur morale réside dans la trempe des caractères, la droiture des consciences, dans la force des âmes. (...) Qu'est-ce qui forme le cœur de l'homme et l'homme tout entier, si ce n'est la famille? Ai-je vraiment besoin d'y insister? Un grand penseur et observateur a dit que l'homme moral est déjà formé à cinq ans sur les genoux de sa mère. Et c'est vrai pourvu qu'on ne pousse pas trop loin cette assertion. Et le grand pape Léon XIII reprenant la même idée a pu dire: "C'est en grande partie dans l'enceinte du foyer domestique que se prépare la destinée des Etats".

La famille et les classes sociales

Aussi bien est-ce assez facile à comprendre. De quoi se compose la société si l'on étudie ses classes sociales? De chefs qui administrent et commandent, et de sujets qui suivent les directions données. Il faut donc savoir commander, d'une part, et obéir de l'autre. Et ces vertus d'obéissance et de juste autorité s'apprennent nulle part mieux que dans la famille. (...)

Au Gésu

Le R. P. Napoléon RANCOURT, S. J. "Les pauvres en face des biens de la terre" (...) M'adressant plus spécialement aux pauvres, aux déshérités des biens de la terre, à cette immense foule des travailleurs, hommes ou femmes, jeunes gens ou jeunes filles — qui peinent pour s'assurer le pain de chaque jour, je voudrais rappeler, à la suite de Pie XI, l'attitude d'âme qui rendra leur pauvreté vraiment beatifiante. "Quant aux pauvres, tout en cherchant selon les lois de la charité et de la justice à se procurer du nécessaire et même à améliorer leur sort, ils doivent toujours rester, eux aussi, "des pauvres en esprit" (Mat. 523) plaçant dans leur estime les biens spirituels au-dessus des biens et des jouissances terrestres. Qu'ils se souviennent qu'on ne réussira jamais à faire disparaître de ce monde les misères, les douleurs et les tribulations, qu'à cette loi personne n'échappe, pas même ceux qui en apparence semblent très heureux. Il faut donc à tous la patience, cette patience chrétienne qui reconforte le cœur par les promesses divines d'un bonheur éternel". (...)

Au fond ceci veut dire:

1) Une grande estime du travail, même manuel, qui ennoblit l'âme et la sanctifie; 2) Un grand esprit de foi qui juge de tout comme Dieu en juge et anime toute notre vie; 3) Une grande résignation et une grande patience dans les souffrances qui nous détachent des vanités de la terre pour nous tourner totalement vers Dieu, la grande réalité.

Valeur du travail

C'est l'Eglise, mes frères, cette grande mère de tous, "cette incomparable maîtresse des hommes" qui nous enseigne à apprécier justement le travail et à en faire un instrument d'élevation. Avant comme après la chute, a) le travail n'est pas autre chose que

l'utilisation des plus beaux dons que Dieu nous ait accordés... b) ... que coopération à l'œuvre divine pour embellir et transformer la terre... (Gen. 215) c) ... que le grand moyen de subvenir aux besoins des individus et de la société... d) la grande joie de la personne humaine. Après la chute, e) le travail est devenu pénible et de par la volonté de Dieu le grand moyen d'expiation et de relèvement pour le pêcheur... surtout depuis que le riche par excellence, Jésus-Christ, s'est fait pauvre (2 cor. 89) et charpentier. Marc VI 3.

Un grand esprit de foi

Nous sommes chrétiens, disciples du Christ, c'est dire que nous devons avoir ses idées, ses pensées, ses jugements sur la valeur des biens de ce monde.

Or il a pris position à leur égard: Riche, il s'est fait pauvre, le plus pauvre... Toute sa doctrine et sa conduite nous enseignent le détachement. Il s'est présenté comme la lumière du monde, des pauvres humains que nous sommes. Par sa vie, ses actes, ses attitudes, il a voulu nous présenter comme dans une harmonieuse synthèse, l'attitude d'âme que nous devons garder et fortifier pour avoir avec sagesse des biens que dans sa bonté il a jeté à profusion dans l'univers... Pourrions-nous être encore réellement chrétiens et conserver des illusions pour des choses caduques et fragiles, nourrir l'idée chimérique d'un paradis sur terre, de la réalisation d'un monde sans misères, sans travail pénible, sans douleurs, sans tribulations... Idées funestes qui germent dans l'esprit de ceux qui ignorent le dogme du péché originel, de la Rédemption, de ceux qui n'ont pas de foi.

Résignation et patience dans les souffrances

La lumière de la foi donne un sens à toutes nos misères et souffrances: chrétiennement acceptées, elles sont le gage d'un bonheur éternel... Le salut s'est opéré dans la souffrance, la loi de la Rédemption n'est pas changée. "Si nous souffrons avec Lui, nous règnerons avec Lui." (Rome 817). (...)

A Notre-Dame

LE R. P. PAUL MAO, DE L'ORATOIRE

4^e Sermon "La destinée humaine"

Grâce à sa loi de fraternité, le christianisme pénètre jusqu'aux racines les plus profondes des misères humaines et des dissensions sociales bien mieux que ne le font toutes les explications économiques. En effet, le christianisme, et le christianisme seul, pousse à la conversion intime de la volonté propre, comme nous l'avons vu précédemment. La communion fraternelle des âmes converties au christianisme fut autrefois l'unique protestation des déshérités contre César. Dans la lutte contre les abus et les dépravations de la richesse, le branle a été donné jadis par l'Evangile. Aujourd'hui encore, si l'homme se convertit pas, il n'obtiendra rien, si ce n'est de renforcer davantage le pouvoir de l'autorité et de se livrer pieds et poings liés aux états totalitaires basés sur le matérialisme. Pour le matérialiste, la vie se réduit à ce court espace de temps qui sépare l'heure de la naissance de l'heure de la mort, et je suis ainsi amené, pour rester dans la logique du développement de ma pensée, à traiter devant vous la question de l'au-delà, — le problème de la destinée humaine.

I.—Nature de la destinée humaine

Intelligent par nature, l'homme veut savoir. Aucune époque n'a été plus que la nôtre avide de s'instruire, de discuter les problèmes et de rechercher leur solution. L'esprit de l'homme travaille dans tous les sens, et il faut reconnaître que, grâce à son application, à sa patience, il arrive parfois à des découvertes merveilleuses. Est-ce à dire que toutes ces découvertes soient de même importance? Evidemment non. A quoi servirait à l'homme d'être si savant, s'il restait incapable de répondre aux questions suivantes: d'où est-ce que je viens? Où vais-je? Ce sont des points sur lesquels on veut être éclairé. Le besoin d'une solution se fait sentir, plus impérieux qu'en tout autre domaine, et presque tous se demandent: "Quel est le but du voyage qui nous emporte à travers le temps? Où débouche la route que nous suivons? Que devons-nous rencontrer sur l'autre versant de la vie?" C'est en vain qu'on essaierait d'éclaircir la question. Certains prétendent s'en désintéresser: si l'on pouvait s'en aller au fond de leurs âmes, on trouverait chez eux comme chez nous tous une inquiétude persistante qui trahit le besoin de savoir.

II.—Insuffisance de la raison

Pour calmer ses inquiétudes, il faut à l'homme une réponse claire et précise à une question si nette, si vitale. En pareille matière, une solution lumineuse s'impose, une certitude totale, qui dissipe jusqu'au moindre doute, — autrement, c'est comme si l'homme ne savait rien. Grâce aux progrès constants des sciences et de la philosophie, peut-être la raison nous livrera-t-elle enfin ce secret? Si l'interroge les philosophes, ils n'ont à m'offrir que des solutions vagues, hésitantes, contradictoires. Ainsi Platon, qui définit l'immortalité: "une belle chance à courir; une noble espérance par laquelle il faut s'encourager soi-même". Les savants n'ont pas d'explications plus satisfaisantes. La science a fait pourtant, surtout en ces dernières années, de merveilleuses conquêtes: elle a subjugué les mers, les airs, elle a capté les ondes les plus subtiles; mais, si je l'interroge sur l'au-delà, qu'a-t-elle à me répondre? rien! Et pourquoi? parce que tel n'est pas son domaine. D'ailleurs, à bien considérer les savants, on observe que leur foi ou leur incroyance sont indépendantes de leur degré de savoir. Harnack confessa que "la science ne nous apprend ni où commence la courbe de

Radioreportage de la visite de M. Lebrun en Grande-Bretagne

Le poste CBM de Radio-Canada transmettra, par relais de la B.B.C., de Londres, le mardi, 21, à 2 heures 45 de l'après-midi, un reportage de la visite du président Albert Lebrun en Angleterre. Un commentateur racontera la scène lorsque le roi et la reine recevront M. et Madame Lebrun à la gare Victoria, à Londres. Le lendemain, 22, à 2 heures de l'après-midi, les radiophiles pourront suivre le radioreportage du dîner donné par le Lord maire de Londres en l'honneur des visiteurs.

Shirley Temple au cinéma Palace

Un beau film, "The Little Princess", où l'on retrouve Sybil Jason. Le Palace présente cette semaine, en grande première montréalaise, le premier très bon film de Shirley Temple depuis un couple d'années. Il s'agit de "The Little Princess", film en couleurs aussi parfait, comme tel, qu'on peut le faire aujourd'hui, histoire mélodramatique d'un exceptionnel intérêt, et bien faite pour mettre en valeur le talent particulier de la protagoniste enfant. On dirait un conte tiré d'un livre d'images et animé comme seul les cinéastes de Hollywood savent donner la vie au rêve depuis leur merveilleuse visite de "Blanche-Neige et les sept nains". L'intrigue est si riche en péripéties de toutes sortes que son récit déborderait les cadres d'un simple compte-rendu, mais son inévitable invraisemblance est largement compensée par les émotions tendres qu'elle procure.

Blessé sur une patinoire

Maurice Thériault, âgé de 12 ans, dont les parents sont domiciliés 1444, rue Parthenais, s'est fracturé le bras gauche, vers 4 h., hier après-midi, en tombant sur la glace d'une patinoire qui est située près de l'angle de l'avenue DeLorimier et de la rue Campion. Il a été transporté à l'hôpital Ste-Justine. Le sergent St-Jean, du poste de police de la rue Frontenac et les agents de la radio-police, ont fait les constatations d'usage.

Mme H. Dussault décédée à Viauville

Mme Honoré Dussault, née Marie-Louise Latreille, est décédée le dimanche 19 mars, à sa demeure à Viauville, à l'âge de 71 ans et trois mois. Elle laisse pour la pleurer, outre son époux: deux fils, MM. Ludger et René Dussault, employés municipaux; une fille, Mme Eugène Leclerc; une belle-fille, Mme veuve Léo Dussault; un frère, M. Achille Latreille, de l'Office des salaires raisonnables; une sœur, Mme veuve Narcisse Legault; trois neveux, M. Alfred Charpentier, président de la Confédération des travailleurs catholiques, et M. Osmond Latreille et Joseph Latreille. La dépouille mortelle est exposée aux salons Guindon, à Viauville. Les funérailles auront lieu, mercredi matin à 8 heures, à St-Clément de Viauville. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

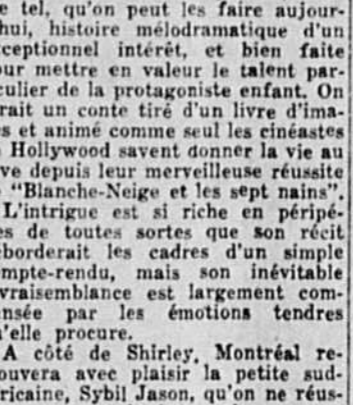
Chute sur le trottoir

M. Narcisse Laporte, âgé de 48 ans, domicilié 2384, rue Hogan, s'est fracturé l'avant-bras gauche, vers 7 h., samedi soir, en tombant sur le trottoir, près du numéro 2350, rue Hogan. Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame. Les agents de radio-police ont fait enquête dans cette affaire.

Drame passionnant au Saint-Denis

"L'affaire du courrier de Lyon" avec Pierre Blanchar et Dita Parlo. Le cinéma français a déjà présenté plusieurs films fort bien réussis relatant divers événements touchant la Révolution de '89. L'un des meilleurs en ce domaine est peut-être "L'affaire du Courrier de Lyon". Cette production est actuellement à l'affiche du Saint-Denis. On y raconte en traits pathétiques la condamnation d'une victime innocente à la suite de témoignages accablants provoqués par la ressemblance avec le véritable coupable. Le cinéma français a tiré un excellent parti de cette histoire intérieurement dramatique. Le film touche souvent à la plus haute émotion, particulièrement à l'instant où l'on découvre l'erreur tragique commise à l'endroit du condamné. Pierre Blanchar et l'admirable Dita Parlo jouent admirablement bien leurs rôles. Ils sont du reste bien secondés par les autres membres de la distribution. Comme film supplémentaire, la di-

IL VIENT DE PARTIR



Donnons-leur le pain quotidien

ILS sont au seuil de la vie. Leur instinct les pousse en avant, mais leur corps débile les retient. Ils n'iront pas plus loin si on ne fait pas disparaître cette main menaçante qui bouche leur horizon: le spectre de la Faim. Il faut donner à ces corps, au moment de la croissance, une alimentation suffisante; il faut leur donner des soins médicaux, des distractions, du soleil, l'air vivifiant de la montagne, de la campagne. C'est votre obole qui rallumera dans ces jeunes yeux la flamme de l'espoir, de la vie!

SEPTIÈME CAMPAGNE

DU 20 AU 29 MARS

Vous pouvez fixer vous-même le mode de paiement de votre souscription.

Siège de la campagne: HOTEL DES POSTES, PLACE D'ARMES

Direction générale: 23me étage, Ch. 205

Section féminine: 3ème étage, Ch. 206

TÉL. M.A. 8101

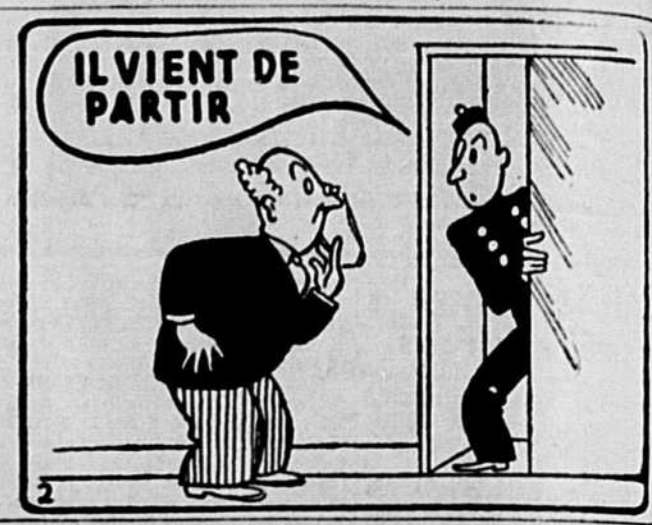
OBJECTIF: 441,389

FÉDÉRATION des Œuvres de CHARITÉ

CANADIENNES FRANÇAISES

Ouverture de la session demain à Charlottetown

Charlottetown, 19. (P. C.) — députés arrivent de toutes parts aujourd'hui, pour l'ouverture, demain de la cinquante-septième session de la cinquième législature de l'Île-du-Prince-Édouard. L'Assemblée se compose de trente députés, tous libéraux, la seule dans tout le pays où il n'y a pas d'opposition officielle. La session est la cinquième de dix-huitième législature. Le lieutenant gouverneur George de la Prédéra les cérémonies. Le premier ministre depuis 1936 est l'hon. T. A. Campbell.



Advertisement for Jasper train service: "A LOUEST! JASPER PAR LA ROUTE PITTORESQUE VIA TRAIN DIRECT pour Winnipeg, Saskatoon, Edmonton, Jasper, Vancouver. CANADIEN NATIONAL".

La campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité

(Suite de la page 1)

misère soit enrayée — ou au moins soulagée le plus possible.

Hélas la misère n'est pas un mythe à Montréal. Malgré toute la bonne volonté des administrateurs le chômage continue, vous le savez comme moi, d'exercer ses ravages dans des milliers de foyers. Vos représentants à l'hôtel de ville sont mieux placés que personne pour mesurer toute l'étendue de cette pénible plaie sociale qu'est le chômage, souvent encore aggravée par la maladie. Les tristes confidences qui parviennent chaque jour aux bureaux du maire et des échevins révèlent des cas de détresse bien lamentables et que la société se doit de régler.

En plus de ces milliers d'indigents qui nous sont signalés, il y en a, j'en suis sûr, des centaines d'autres qui se cachent et que seuls le tact et la délicatesse de la Charité peut découvrir. La situation de tous ces malheureux n'est-elle pas souvent plus honteuse que celle des autres qui étaient au grand jour leur misère ? Les autorités municipales, provinciales et fédérales ont déjà fait et feront encore prochainement de grands efforts tendant à diminuer le nombre des chômeurs. L'administration municipale donne en plus un octroi important aux oeuvres de charité. Mais les gouvernements ne peuvent soulager à eux seuls toutes les

misères. De même, les grandes fédérations de charité de la métropole ne peuvent pratiquement rien faire sans un effort en commun de toute la population, effort poussé jusqu'à la limite de la bonne volonté et de la générosité.

Nous poussons activement, vous le savez, l'organisation des fêtes du troisième centenaire de Montréal. Nous voulons, à cet effet, rendre la ville plus belle, plus accueillante pour les milliers de visiteurs qu'attire le grand anniversaire de 1942. Mais cette atmosphère de fête dont nous voulons envelopper les choses ne doit-elle pas, pour être vraiment complète, imprégner aussi les êtres ? La toilette de la ville ne ferait-elle pas l'effet d'une somptueuse étoffe jetée sur les haillons, si elle ne devait que recouvrir des foyers miséreux ? Non, il faut, de toute nécessité, que la joie pénètre partout. Et pour cela, dès cette année et jusqu'en 1942, la population doit redoubler son effort collectif de charité. Justement parce que les temps sont plus durs que jamais, la générosité doit être encore plus grande.

D'ici la fin de la campagne qui s'ouvre ce soir, tous les citoyens de cette ville devraient avoir sans cesse à l'esprit la magnifique devise de cette année: "Donnons-leur le pain quotidien".

Où, mesdames et messieurs, nous remplissons tous, j'en ai la ferme conviction, ce devoir qui s'impose: "Donnons-leur le pain quotidien..." et j'ajouterai: "...avec un peu de baurr!"

L'hon. Raoul Dandurand, invité d'honneur à l'inauguration de la campagne

Mesdames, Messieurs,

Je viens vous parler de notre devoir social envers les nécessiteux et de la manière dont il fut rempli dans le passé, avant l'avènement de la grande industrie.

Quelle était l'attitude de ceux-là qui avaient de la fortune, vis-à-vis les indigents et comment pouvons-nous aujourd'hui accomplir notre devoir envers eux, alors que nos moeurs et nos contacts ne sont plus les mêmes.

Jusqu'au jour où la mécanisation industrielle — le règne de la machine — a permis la production en série sur une grande échelle, ainsi que le vaste groupement d'ouvriers sous un même toit, la petite industrie était, en France, disséminée dans les divers quartiers des villes, où les ouvriers vivaient avec leurs patrons, qui y avaient leurs résidences, tout comme l'aristocratie ses hôtels.

Les rapports entre tous donnaient l'impression d'une grande famille, où les soucis et les épreuves des faibles avaient un retentissement chez les membres plus fortunés.

Les sympathies s'exprimaient de toutes les façons envers les déshérités de la vie.

On retrouve dans les faubourgs ouvriers de Paris de vieux hôtels, d'où se répandait sur le petit peuple qui les entourait une sollicitude qui ne se démentait jamais.

Malheureusement, la grande industrie est venue séparer et éloigner ces classes qui fraternisaient et s'entraidaient constamment.

Il en est de même dans notre pays. Les ouvriers habitent maintenant leurs quartiers et la bourgeoisie les siens.

Comme ils ne peuvent plus se pencher sur l'ouvrier qui était dans leur clientèle immédiate, pour lui venir en aide, les devoirs des patrons et

des bourgeois ne sont pas pour cela abolis ou amoindris.

Il faut rendre cette justice à la bourgeoisie qu'elle a su maintenir entre elle et les classes ouvrières un lien qui lui permit de remplir ses devoirs envers elles. Le régime des devoirs, car, indépendamment de ceux que lui dicte sa conscience, le régime capitaliste dont elle jouit ne peut se maintenir et se justifier que s'il fournit le pain quotidien et les secours nécessaires à tous les membres de la communauté qu'atteignent les infirmités humaines.

Ce lien est, de nos jours, formé d'être secourables, d'âmes d'élite, qui jouent dans notre société le rôle du bon Samaritain. On peut admirer leur dévouement dans les diverses associations affiliées à la Fédération des oeuvres de charité.

Ceux-là qui possèdent la fortune ne sont-ils pas intéressés, au premier chef, au maintien de l'ordre et de la bonne entente dans notre population ?

Il s'agit des bénéficiaires du régime sous lequel ils vivent.

La paix ne peut subsister sous ce régime que s'il existe un esprit de solidarité entre tous.

N'est-il pas naturel que ceux qui possèdent donnent à ceux qui sont privés de tout ?

La loi des compensations ne devrait-elle pas inciter les heureux de ce monde à tendre spontanément la main aux malheureux ?

La bourgeoisie et tous ceux à qui la fortune sourit ou qui, tout au moins, vivent dans l'aisance, se doivent de faire la part la plus large possible de leurs disponibilités en faveur de leurs frères malheureux.

Plus leur geste sera large, plus ils ressentiront en leur âme et conscience ce que cette joie ineffable, d'avoir fait une bonne action.

M. Baudry Leman, président du conseil d'administration de la Fédération

Les pouvoirs interviennent avec raison, mesdames et messieurs, afin de fournir le nécessaire à ceux qui en sont dépourvus. Mais l'action de l'Etat, si elle est indispensable, n'en demeure pas moins insuffisante, et pour deux raisons. D'abord, l'adversité prend des formes si multiples et si variées que les gouvernements, malgré leur bonne volonté et les fonds considérables dont ils disposent, sont incapables de satisfaire pleinement aux exigences de la situation. Ensuite, la bienfaisance officielle ne saurait répondre qu'à des besoins matériels.

Ce qui confère à la charité privée toute son efficacité, c'est précisément l'élément humain, que rien ne remplace. Sans doute importe-t-il de donner à manger à ceux qui ont faim, de vêtir ceux qui sont nus, d'héberger ceux qui n'ont ni feu ni lieu. Cependant, quand on a satisfait à ces besoins, on n'a pas encore fait tout son devoir. "La misère porte au désespoir", écrivait Pascal. Aussi l'indigence demandée n'est pas seulement des secours matériels, mais encore le réconfort moral.

Les vingt-quatre oeuvres affiliées à la Fédération groupent des milliers d'hommes et de femmes de bonne volonté, véritables médecins de l'âme, qui visitent les pauvres, se penchent avec sympathie sur leur détresse et leur apportent, en même temps que de la nourriture, des vêtements ou des remèdes, les paroles qui apaisent et qui remontent le courage. Ces hommes et ces femmes prodigent les consolations, donnent l'occasion des conseils judicieux et s'efforcent de rendre la confiance à

ceux qui seraient tentés de désespérer.

L'étendue et la diversité des infortunes à soulager, dans une grande ville comme Montréal, exigent que la charité privée elle-même soit organisée. Ce n'est qu'à cette condition qu'elle donnera tous les résultats qu'on est en droit d'en attendre. L'organisation de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises est simple et pratique. La Direction générale, subordonnée au Conseil d'administration veille au bon fonctionnement des divers services, ordonne la campagne de souscription, répartit le produit des dons entre les oeuvres et en contrôle l'emploi. La campagne de souscription, qui possède sa propre organisation, recrute chaque année une multitude d'auxiliaires bénévoles qui, encadrés par des chefs de section, vont recueillir les aumônes dans tous les quartiers.

Il suffit de parcourir la liste des oeuvres affiliées pour se rendre compte que la Fédération soulage la misère sous toutes ses formes. C'est pourquoi nous sommes certains que la population de Montréal se montrera aussi généreuse cette année que par le passé. Ceux qui sont favorisés de la fortune donneront libéralement, se souvenant que "la bienfaisance est une partie essentielle de la probité du riche". Ceux qui jouissent de quelque aisance et même qui n'ont qu'un modeste superflu voudront sans doute faire la part du pauvre. Le devoir de charité s'impose à tous, et le mérite de chacun se mesure pas tant à l'importance de son offrande qu'à celle de son sacrifice.

M. J.-Albert Blondeau, président de la campagne de charité de l'année 1939

Mesdames, Messieurs,

Depuis la dernière campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises, le monde a connu des heures d'inquiétude. Les menaces d'un conflit mondial pesaient sur les nations et les hommes oubliaient, momentanément, leurs soucis personnels, les égoïsmes individuels pour ne songer qu'à l'angoisse poignante de l'humanité.

La paix est momentanément rétablie entre les peuples mais voilà que chez nous le clairon sonne, ce soir, l'appel aux armes. Il ne s'agit heureusement pas d'un conflit sanglant où s'entreverront des êtres humains sous les fallacieux prétextes de sauver la civilisation. Non, la bataille qui va se livrer poursuit un but plus noble — surtout plus humanitaire: il s'agit de combattre la misère sous toutes ses formes, de la poursuivre jusque dans ses derniers retranchements. Offensive générale déclenchée contre tous les fléaux sociaux qui défigurent, affaiblissent et souvent tuent les corps quand ils ne corrompent pas — du même coup — les âmes. Combat opiniâtre livré au nom de l'humanité souffrante dont les traits émaciés par la douleur et crispés par les privations cachent un reflet de Celui qui a voulu naître pauvre parmi les pauvres.

A cette croisade pacifique, à ce combat généreux doivent participer tous nos concitoyens. Le devoir de la charité est une obligation sociale et, comme tel, il s'impose non seulement aux riches mais à toutes les classes de la société. Mais il ne faut pas que les efforts que tous feront, d'ici une dizaine de jours, pour remplir cette obligation sociale, soient dispersés. Aussi la Fédération a-t-elle précisément le rôle de canaliser ces efforts de façon à leur faire donner plein rendement.

La campagne de souscription qui commence est le moyen mis à la portée de toute la population et qui lui permet de mieux remplir son devoir d'assistance envers la foule anonyme et émouvante des malheureux.

La campagne de 1939 se présente sous les auspices les plus favorables. Le monde catholique est dans l'allégresse encore toute nouvelle qui monte de toutes parts vers le trône de saint Pierre où un nouveau Pontife vient de recueillir la succession lourde de gloire et de mérites du Pape de l'action catholique. Aussi la population canadienne-française de Montréal pourra-t-elle rendre hommage à sa façon, à Sa Sainteté Pie XII en se montrant plus généreuse que jamais envers les pauvres qui forment la partie la plus digne de sollicitude de l'imposante bergerie du Pasteur universel de l'Eglise.

Nous avons un autre motif d'entreprendre gaiement la septième

campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises, puisque le résultat de la campagne précédente a dépassé les espoirs les plus audacieux.

Non seulement il faut qu'un succès égal couronne la campagne de cette année, mais ce succès doit être supérieur si nous voulons payer totalement notre dette envers les pauvres et enlever haut la main notre objectif de \$441,389.

Cet objectif, — on le constate — est plus élevé que celui de 1938 d'à peine \$38,153. Et si nous songeons que, lors de la précédente campagne, l'objectif a été dépassé par près de \$32,000, il ne nous reste à recueillir que \$6,000, de plus que la souscription totale de l'an dernier. Mais il ne faut pas limiter notre ambition au strict objectif. Il faut vouloir, et vouloir fermement, faire encore mieux car les besoins qui accompagnent la misère sont plus grands que jamais dans notre ville et les malheureux attendent encore plus de nous.

Déjà certains groupes de nos dévoués auxiliaires ont commencé leur travail. Dès demain nous lancerons dans tous les coins de la ville le gros de nos effectifs. Nous n'avons aucun motif de ne pas espérer retrouver, encore cette année, chez les travailleurs bénévoles de la campagne, le même enthousiasme, la même abnégation et la même discipline qui ont fait le succès — et je dirai même le triomphe — des campagnes précédentes.

De ce côté nous n'avons donc rien à craindre. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter que toute la population réponde avec empressement et générosité aux efforts de ceux qui feront appel à son coeur compatissant.

Je tiens à recommander, de façon toute spéciale, la souscription par versements qui, en un fait l'expérience, est la forme la plus pratique d'augmenter, parfois même de doubler ou de tripler chaque souscription individuelle. Si tous les souscripteurs adoptaient ce système, le succès final de la campagne en serait multiplié pour le plus grand bien des indigents et le bon renom de notre ville.

La grande croisade de la charité commence et déjà nous entrons dans le réconfort de la victoire, car nous avons l'intime conviction que tous nos collaborateurs vont montrer cette audace presque téméraire des forts et des conquérants, que toutes les classes de la société vont faire preuve d'une générosité encore sans précédent.

Debut donc, tous les débrouillards, tous les intrépides, tous les tenaces, tous les compatissants. Que tous les boucliers se lèvent contre la mière. Le bon combat est déclaré. En avant! Pour Dieu et pour les pauvres!

quelque qu'elle soit, sera appréciée et vous serez vous-mêmes reconnaissants d'avoir été mis ainsi dans l'occasion d'aider des familles en détresse.

La Fédération de Charité accompli une oeuvre constructive dans la période troublée que nous traversons. Par ses oeuvres elle rend de très grands services non seulement dans l'ordre matériel mais encore en préparant la santé des assistés en relevant leur moral et leur donnant l'encouragement dont ils ont besoin. Comme banquier, je n'hésite pas à dire que je ne connais aucun placement plus avantageux qu'une part dans l'oeuvre humanitaire accomplie par la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises.

Appel à l'élément anglais, par M. Dodds

M. Jackson Dodds, s'adressant surtout à l'élément anglais de notre population, dit que la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises assume la lourde responsabilité de soulager la misère de ceux qui, dans une proportion de 70 pour cent de nos concitoyens, n'ont pas droit aux secours de l'Etat. "A ceux des apôtres qui considèrent que ceci ne regarde que les Canadiens-français je prends la liberté de dire que la charité chrétienne n'est pas une question de race, de langue ou de religion. Un vieux dicton assure que "charité commence par soi-même", mais il n'en est aucun qui dise qu'elle doit s'arrêter là. D'où mon appel en faveur de la Fédération canadienne-française. Votre offrande,

quelque qu'elle soit, sera appréciée et vous serez vous-mêmes reconnaissants d'avoir été mis ainsi dans l'occasion d'aider des familles en détresse.

La Fédération de Charité accompli une oeuvre constructive dans la période troublée que nous traversons. Par ses oeuvres elle rend de très grands services non seulement dans l'ordre matériel mais encore en préparant la santé des assistés en relevant leur moral et leur donnant l'encouragement dont ils ont besoin. Comme banquier, je n'hésite pas à dire que je ne connais aucun placement plus avantageux qu'une part dans l'oeuvre humanitaire accomplie par la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises.

Mme Baudry lance un appel aux mères, aux épouses, aux jeunes filles, aux fillettes

Mesdames, Mesdemoiselles,

Vous avez entendu le pressant appel qui vient d'être adressé aux "réfugiés, aux citoyens, à ceux que leur fortune met à l'abri du besoin. Mais vous ne pouvez être qu'un écho des éloquentes paroles que les ondes ont transmises à la population canadienne-française de Montréal.

J'ai pourtant, moi aussi, une prière sur les lèvres. C'est vers les femmes qu'elle monte et je voudrais que les mères, les épouses, les filles et les sœurs, même les fillettes, l'entendent et la comprennent.

Mesdames, nous avons notre rôle marqué dans la grande croisade qui s'ouvre ce soir, une tâche à remplir, à l'égal de nos compagnons. Beaucoup d'entre vous sont déjà à l'oeuvre, donnant sans compter leurs heures, leurs démarches, leurs efforts, leurs fatigues. L'heure est venue pour les autres d'entrer dans le mouvement et d'apporter à ces caillantes abeilles de la charité la collaboration du travail et de l'aumône généreuse.

Je vous demande à toutes, de ne pas vous dérober au devoir qui vous incombe d'aider les oeuvres vouées au soulagement de tant de douleurs connues ou insoupçonnées. N'oublions pas qu'elles comptent sur le résultat de la campagne pour poursuivre leur bienfaisant ministère auprès des pauvres.

Ouvrez les yeux, mesdames, sur les misères si nombreuses, dans notre grande ville. Ouvrez vos coeurs, surtout. Ouvrez vos oreilles à ce qu'ils

vous dicteront. Car les inspirations d'un coeur de femme, rémué par la vue ou la pensée d'une souffrance, sont toujours empreintes de bonté et de volonté de secourir.

Faites votre part personnelle sans vous soucier des dispositions des autres membres de la famille. Votre père, votre mari ont donné. On ne peut que les en louer. Mais ne croyez pas que cela vous libère de votre propre offrande. Elle sera moindre, sans doute, mais aussi précieuse dans sa contribution au grand tout destiné à secourir nos indigents.

Mamans, donnez pour calmer l'angoisse des mères empêchées de subvenir aux besoins de leurs petits.

Épouses, donnez pour celles qui sont laissées dans l'abandon avec de lourdes charges sur leurs épaules courbées par le chagrin.

Jeunes filles, donnez pour protéger contre le mal des êtres jeunes comme vous et pour qui la vie se fait dure et méchante.

Fillettes heureuses, donnez pour ces petites sœurs inconnues qui ignorent les soins et les caresses dont vous êtes comblées.

Enfin, mesdames, montrez une fols de plus que ce n'est pas en vain qu'on fait appel à votre générosité. La présente campagne doit réussir et nous nous devons de participer à la victoire dans tout ce qu'elle peut avoir de consolant et d'encourageant pour ceux qui en seront les bénéficiaires: nos frères malheureux, nos sœurs dans la détresse et les enfants de tout âge qui ne connaissent encore de l'existence que les privations et la misère, autant morale que physique.

M. Georges Vaudrin au comité du Sénat

Projet de remise au travail pour les chemins de fer et l'automobile

Le comité spécial du Sénat du Canada entendra demain après-midi M. Georges-C. Vaudrin, de Montréal, exposer ses idées sur la forme de législation requise pour :

- le réaménagement de 100,000 emplois ferroviaires aux conditions de 1928 (remise en circulation de \$250,000,000 en salaire) ;
- donner aux chemins de fer des revenus égaux, sinon supérieurs à ceux de 1928 ;
- augmenter la fabrication et la vente des automobiles de promenade de 25,000 par année ;
- porter le salaire moyen actuel de \$15, par semaine, qui est celui de 10,000 employés, à \$25 pour ceux qui dépendent de l'industrie automo-

biliter :

- éliminer la nécessité du secours direct, le gouvernement fédéral économiserait \$100,000,000 par année ;
- éliminer du déficit ferroviaire et des subsides des dépenses au montant de \$100,000,000 par an ;
- réduire le déficit provincial pour le maintien des routes de moitié, soit \$25,000,000, ce qui permettrait l'abolition des passages à niveau ;
- augmenter le revenu fédéral de \$250,000,000 par an ; offrir de meilleures affaires et des dividendes substantiels au capital.

Coupables de parjure

Saint-Hyacinthe, 19 (Du correspondant du Canada) — Gérard Goyette, 24 ans, de Montréal, et Hélène Dow, 33 ans, aussi de Montréal, ont été condamnés chacun à six mois de prison pour parjure. Tous deux avaient été arrêtés à la suite du témoignage qu'ils rendirent dans une cause où la femme Lucienne Moreau, aussi de Montréal, était accusée de vente clandestine de spiritueux sur le terrain de l'exposition régionale de Saint-Hyacinthe, l'été dernier.

L'état juridique de la femme dans notre province

(Suite de la page 14)

querelle, bataille à livrer et qu'il faut être d'un côté ou de l'autre de la barricade.

"Or il n'y a pas de barricade. Il n'y a ni duel, ni camps opposés: Nous ne sommes pas, hommes et femmes, des adversaires; nous plaçons la même cause; nous défendons contre le même ennemi — la faiblesse humaine — le même trésor qui est, dans la maison commune, la paix.

"On dit: "Quand l'un des deux époux est satisfait on appelle cela un bon ménage." Mais on a tort. C'est quelquefois vrai, car tout arrive. Mais dans l'organisation, morale ou juridique, de cette société qu'est la famille, ce qu'il s'agit de protéger, ce n'est pas le bien de l'un aux dépens de l'autre, mais pour l'un et pour l'autre, et également répartie, la plus grande somme de bonheur possible; c'est, en un mot dont je sais bien que l'on abuse mais qui est le seul juste, le bien commun.

"Il arrive qu'on formule des griefs en fait inexistant et qu'on deviendrait, avec une obstination plus tenace que renseignée, la reconnaissance pour les femmes de droits que le législateur, depuis longtemps ou depuis peu, a déjà reconnus et sanctionnés.

Pour y voir clair, il faut, comme l'indiquait dimanche dernier madame Casgrain, explorer deux domaines distincts, celui des droits civils et celui des droits publics.

En matière civile — je m'excuse, ici et ailleurs, de ne pas vous apporter le réconfort de la victoire, — en matière civile aussi il faut prendre soin de ne pas confondre deux états différents.

Il importe tout d'abord de rappeler — car évidemment on l'oublie trop facilement — que, en comparant l'état juridique de la femme avec celui de l'homme, il faut distinguer entre la condition de la femme mariée et la condition de la femme non mariée.

C'est parce qu'on ne fait pas cette distinction essentielle qu'on parle en certains quartiers de la femme "éternelle mineure", et qu'on reproche à l'homme d'organiser notre régime matrimonial comme s'il jugeait que la femme lui est "mentalement inférieure".

En effet, dans le domaine toujours des droits privés, la femme, en tant que femme, a les mêmes droits que l'homme, et elle peut les exercer tout comme l'homme peut le faire. Pour ce qui est des droits civils proprement dits, la loi n'en enlève aucun à la femme parce qu'elle est femme.

Droit au mariage (deux ans plus tôt que l'homme), droit de succéder, de contracter, d'acquiescer, d'aliéner, de faire commerce, droit de tester... pour tous ces droits essentiels de la vie civile, la loi ne distingue aucunement entre l'homme et la femme. Sa personne et ses biens appartiennent à la femme sans restriction, sa tutelle cesse au même âge que celle des enfants mâles, elle hérite comme ses frères elle peut se marier comme eux à sa fantaisie... La loi ne tient compte de sa faiblesse physique que pour la soustraire à la contrainte par corps: "Tresle chose est de femme", dit Bouthellier, "et pour ce ne veut la loi qu'elle ne soit tourmentée de prison pour causes civiles". Donc, pour la femme libre, notre droit est le même que pour l'homme; hors l'état de mariage, égalité civile complète des sexes. L'article 986, si acre à madame Casgrain, nomme, non pas la femme, mais uniquement la femme mariée, et non pas pour dire qu'elle

est incapable de contracter toujours, mais dans certains cas seulement.

"La femme qui, en se mariant, sacrifie sa liberté — tout court — son nom et sa personne, sacrifie en même temps une part de l'exercice de ses droits. Ses droits — propriété et possession de ses biens, par exemple — restent intacts, intangibles, et aussi la faculté d'accomplir toute sa fonction propre. Mais cette fonction de la femme devenant nouvelle, ou autre, par le mariage, l'exercice de certains de ces droits est soumis à des entraves qu'exige sa qualité d'épouse et de mère. Et ainsi, libre comme l'homme, avant son mariage, de contracter, la femme mariée ne l'est plus toujours; pour la validité de certains contrats, son seul consentement ne suffit plus, il y faut encore celui du mari sous la puissance de qui elle s'est placée et à qui elle a juré d'obéir.

Et ceci en effet explique tout: le code le dit: "Le mari doit protection à sa femme; la femme obéissance à son mari". Mais on sait bien qu'en le disant le code ne fait que confirmer, après coup, des serments librement échangés. Le législateur civil ne fait ici que sanctionner la loi que, par convention, les époux se sont faite à eux-mêmes.

Cet article 174, on ne demande pas de le supprimer. Pourquoi n'ose-t-on pas ? C'est que, s'il en scandaleuse un petit nombre, il est quand même accepté comme l'expression de l'ordre même.

Donc, en matière civile, sans la nécessité parfois de l'autorisation, notre droit reconnaît à la femme tous les droits propres à l'exercice de sa fonction, et sanctionne la parfaite égalité des sexes.

La femme célibataire, en droit privé, est parfaitement égale à l'homme. Faut-il des textes du code pour reconnaître sa supériorité intellectuelle ? Et faut-il apprendre que ce n'est pas le Code Napoléon qui a inventé l'autorité maritale, et que notre Code à nous l'a reçue du droit coutumier, qui l'avait emprunté du droit naturel ?

"En matière de droits publics, c'est différent. Pour définir l'état juridique que fait à la femme notre droit constitutionnel et administratif — de source anglaise — deux mots vont suffire. Il n'y a plus de nuances; c'est d'une lumière crue — on l'a dit brutalement. L'égalité civile de l'homme et de la femme n'a pas son pendant, l'égalité politique. Cette égalité politique reste toujours pour le législateur, suivant le mot qui a fait fortune, "un brillant paradoxe".

"Ces droits publics consistent dans la participation au pouvoir législatif, exécutif ou judiciaire; c'est très simple: la femme n'a à peu près aucune part à l'exercice de ces pouvoirs. Elle ne peut être ni juge, ni député, ni ministre. Elle n'a le droit ni d'être élue, ni d'être élue. Et on a pris même cette précaution, pour tenir la femme loin de la vie publique, de lui interdire jusqu'à l'entrée des professions légales.

"Voilà la condition, l'état juridique que font à la femme de cette province, notre droit civil français, notre droit public anglais. Dans un domaine, la femme a tout — ou presque tout; dans l'autre, elle n'a rien — ou presque rien.

"Ce n'est pas sur le sort de la démocratie que l'on parviendra à l'attendrir. C'est le sort des femmes que je trouve déjà assez lourd et que la vie publique, à mon avis, rendrait pire.

"On citait l'autre dimanche l'opinion de Fauguet; voici celle de Paul Pourget, son ami:

"Les sophistes qui réclament pour elles le droit de suffrage ne font que tirer une exacte, à savoir que la vie nationale a besoin de la collaboration féminine. Ils se trompent quand ils ne comprennent pas que, pour être efficace, cette collaboration doit rester féminine. C'est dire qu'elle doit à la fois s'effacer et s'affirmer. Elle s'exerce pas cette influence sentimentale et morale qui est le domaine propre de la femme. Ce n'est pas au Parlement ni autour des urnes que l'âme féminine peut agir utilement. C'est au foyer, c'est dans la société, c'est de personne à personne, sur un mari, sur un ami, sur un enfant, sur un serviteur."

"C'est une opinion, direz-vous, et rien d'autre. Si vous voulez. Voyons les faits. L'expérience des autres pays n'a pas démontré, que je sache, que le vote des femmes ait changé grand-chose à l'orientation des affaires humaines. L'expérience est trop récente?"

"Lisons l'histoire, lisons Paul Gide: "Une superstition des anciens Germains, attribué à la femme une sorte de puissance divine et d'influence surprenante sur les destinées humaines. Au fond de cette naïve croyance se cache peut-être quelque vérité. N'en est-il pas un peu de l'influence de la femme, toujours active, quoique secrète et voilée, comme d'une puissance supérieure, que l'oeil ne voit pas et dont on sent partout la présence..."

"Les lois se font sans elle et souvent contre elle; elles l'ont exclue de la vie publique, elles l'ont frappée d'incapacité jusque dans la sphère de la vie privée; parfois elle l'ont confinée dans la maison de son père ou de son mari comme dans une prison, pour mieux assurer son impuissance. Mais de ce cercle étroit où les lois l'avaient renfermée, l'influence de la femme, s'échappant comme par des secrets canaux, s'est répandue dans la société tout entière. D'autant plus inévitable qu'elle s'exerce dans l'ombre, d'autant plus irrésistible qu'elle n'emploie jamais la force et la contrainte, elle intervient "invisible et présente" dans tous les grands événements de la vie des peuples.

"Et l'on aurait tort de penser que ce pouvoir qui est le leur, les femmes l'ignorent. Sans le crier tout haut, elles pensent comme M. Thiers qui disait un jour: "Il y a eu de tout temps, il n'y a encore qu'un certain nombre de fillettes pour gouverner les hommes; et je les connais toutes." Les femmes aussi les connaissent: elles peuvent avoir le sourire...

Je pardonne aux femmes de mon pays leur obstination têtue à ne pas laisser convaincre qu'elles sont malheureuses, ou que, si elles le sont, elles ne le seront plus, la loi changée.

"Elles ont raison. Au fond, qu'on porte la condition juridique? Du moment où les lois n'entravent plus l'oeuvre de leur vocation. Dans sa course au bonheur, la femme aussi rencontre l'homme à chaque pas; pas plus qu'elle sans doute il ne sait son chemin; mais ce qu'elle sent, ce qu'elle sait, c'est que le sentier bourgeois du suffrage universel n'est pas sa voie à elle. Que le risque de s'y aventurer n'en vaut pas la peine. Qu'il ne faut pas exagérer l'importance des lois — quand il s'agit de maintenir ou de faire rentrer au foyer ce bonheur dont elle est la gardienne.

Prague, 19. (P.A.) — De 6,000 à 8,000 soldats nazistes ont défilé, aujourd'hui, dans les rues de Prague. La foule les a regardés sans manifester, en silence. Les Allemands qui s'y trouvaient ont fait le salut nazi.



"Joe, as-tu jamais tombe?"

"Jamais... sauf en amour avec une Sweet Cap!"

CIGARETTES SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."

Batailles sanglantes dans plusieurs villes de Syrie

La troupe et la police doivent ouvrir le feu sur des nationalistes

Damas, Syrie, 19. (P.A.). — Des troupes françaises et la police syrienne ont combattu, aujourd'hui, des nationalistes dans les rues de Damas et de Homs. Des désordres ont aussi éclaté dans une douzaine d'autres localités. Vers le milieu du jour, on avait rapporté que plusieurs personnes avaient été tuées et que des centaines d'autres avaient été blessées dans des batailles de rue. Homs est située à 100 milles au nord de Damas. Dans cette capitale, les manifestations, irritées par le fait que la France a refusé, en 1936, de ratifier le traité par lequel elle devait accorder son indépendance à la Syrie, ont échoué des coups de feu avec les troupes et la police.

Mahzar Pasha Raslan qui a accepté, hier, de former un nouveau cabinet, quatre jours après la démission du gouvernement de M. Louisti Haasar, a été jusqu'ici incapable de trouver l'appui nécessaire pour prendre le pouvoir. Dans la région côtière de Latakia, les troupes cherchent à mettre à la raison des autonomistes qui manifestent sans répit depuis une semaine.

Faits Divers

Bizarre affaire

Mlle Jeanne Audaire, âgée de 25 ans, dont les parents demeurent 2241, avenue Old-Orchard, Notre-Dame-de-Grâce, a été conduite aux quartiers généraux de la police municipale, hier soir, à la suite d'une affaire qui pourrait être bizarre. Au dire des policiers enquêteurs, la jeune fille qui aurait été déjà internée dans une institution pour malades mentales, aurait été prise, hier soir, en flagrant délit de mettre le feu à du papier qui était dans un baril, dans le sous-sol du domicile de ses parents. On déclarait, hier soir, que la jeune fille semblait de nouveau malade depuis quelques jours, portant un grand crucifix sur sa poitrine. Elle sera probablement internée.

Heurté par une auto

Noël Brisson, garçon de 14 ans, dont les parents sont domiciliés 2211, rue Marianna, a été heurté par une auto, vers 7 h. 30 hier soir, en traversant la chaussée, à l'angle des rues Parthenais et Ontario. Il a été transporté à l'hôpital Ste-Justine, où l'on nous a déclaré, plus tard, qu'il souffrait d'un traumatisme crânien.

Six personnes Brillant succès de la danse-causerie des jeunes libéraux

L'une d'elles assistait à un tournoi des sports d'hiver au moment de son décès prématuré

M. Wilfrid Bouchard, âgé de 70 ans, qui demeurait 4808, avenue Palm, est décédé subitement, samedi soir, à la patinoire de l'Académie Roussin, à la Pointe-aux-Trembles, où il assistait à un tournoi provincial des sports d'hiver. Le décès a été constaté par le Dr F.-X. Trépanier, domicilié rue Notre-Dame, qui a vainement essayé de ramener le défunt. Par permission spéciale du coroner, le corps n'a pas été transporté à la morgue. La police de la Pointe-aux-Trembles a fait les constatations d'usage.

Mme Anne-Marie Lavoie, qui était domiciliée 3427, rue Shuter, (appartement 21) est décédée subitement, à sa demeure, hier matin. Elle était âgée de 45 ans. Son corps a été transporté à la morgue, pour fins d'autopsie et d'enquête du coroner.

M. Adolphe Chénou, qui demeurait 1284, rue St-Timothée, est mort subitement, à son domicile, vers 11 heures, samedi matin. Son cadavre a été transporté à la morgue, où une enquête sera tenue, ce matin. Le défunt était âgé de 49 ans.

Elise Bourreau, un enfant de 8 mois, dont les parents habitent 4335, rue Brebeuf, a été trouvée morte, samedi matin, dans son berceau. Son corps a été transporté à la morgue, où un verdict de mort naturelle a été rendu en l'honneur du coroner.

M. R.-T. Hunter, un sexagénaire qui demeurait 19, rue Istourne, Hamilton, est décédé subitement, samedi matin, dans un hôtel de l'ouest. Son cadavre a été transporté à la morgue, où un verdict de mort naturelle a été rendu par le coroner.

M. Ludger Verdon, âgé de 47 ans, a été trouvé mort, hier soir, dans la chambre qu'il occupait, 318 est, rue Lagacochière. Son cadavre a été transporté à la morgue, pour fins d'autopsie et d'enquête du coroner.

Broyé à mort sous un camion à St-Jean

Il fait un faux pas et glisse sous les roues du véhicule

Saint-Jean, 19. (Du correspondant du Canada). — Un enfant de 10 ans, André Piedalou, a été tué par un camion, samedi avant-midi. Le jeune garçon livrait de la marchandise dans un traineau, Rue Champlain. L'enfant fut dépassé par un camion chargé de foin. Comme le camion allait très lentement, le jeune André crut qu'il pouvait accrocher son traineau à l'arrière du camion. Un faux pas le fit tomber sous les roues. Il fut immédiatement transporté à l'hôpital où le Dr Perrier constata que l'enfant n'en avait que pour quelques minutes à vivre. Il garda sa conscience jusqu'à sa mort, une heure après son entrée à l'hôpital.

André est le fils de M. Edouard Piedalou, 99, rue St-Georges. Le coroner du district, le docteur N.-A. Sabourin, tiendra une enquête demain. Le camion est conduit par M. Jean Robert, de St-Basile, et celui-ci arrêta immédiatement après l'accident.

MILITAIRE ENLEVÉ PAR DEUX INDIVIDUS

Toronto, 19. (P.C.). — Fait prisonnier, dans son auto près des limites de la ville de Galt, par deux individus, le lieutenant W.-D. Wishart, attaché aux quartiers militaires de London, demeura au fond de la voiture pendant que ses ravisseurs traversaient villes et villages et tentaient même un vol à main armée, avant d'abandonner la voiture et le pauvre lieutenant à Toronto. M. Wishart n'a pas été blessé.

"DARK ORCHARD" EST LA MEILLEURE PIECE

Toronto, 19. (P. C.). — Le festival dramatique de l'Ontario central s'est terminé, samedi soir. C'est la fin du travail de M. George Skellan. Ses recommandations seront prises en considération dans la préparation du programme pour les épreuves finales qui auront lieu à London, Ont., le mois prochain.

La meilleure pièce présentée au festival de l'Ontario central, d'après M. Skellan est "Dark Orchard" de M. Campbell Duncan.

A LA PARADE ANNUELLE DES IRLANDAIS DE MONTREAL



Comme les années passées, les Irlandais de Montréal ont fêté le St-Patrick par un défilé dans les rues de la Ville. Ci-haut, quelques-uns des membres du conseil municipal qui ont pris place dans le cortège: (premier rangé, de gauche à droite) MM. J.-M. Delisle, membre du comité exécutif; Léo-J. McKenna, maire suppléant; Ovide Taillefer et R.-F. Quinn; (deuxième rangé, même ordre), MM. J.-A. Donnelly, J.-M. Savignac, président du comité exécutif; Georges Caron, président de la Commission métropolitaine, l'inspecteur Patrick Lawton et M. P. Keenan. Ci-contre, deux officiers de la Société de St-Patrick, MM. P. Keane et le Dr L.-P. Nelligan. (Photo CANADA)

Appel de réservistes sous les armes

(Suite de la page 1)

mier ministre demandait des pouvoirs extraordinaires a été d'abord adopté par la chambre des députés et la droite a marché en bloc avec le gouvernement. Au sénat, 14 des 300 sénateurs seulement ont voté contre Daladier.

Avant le vote au sénat, M. Daladier a déclaré que le traité franco-allemand de bon voisinage, signé à Paris, après l'accord de Munich par M. Georges Bonnet et par M. Joachim von Ribbentrop, ministres aux Affaires étrangères français et allemand, a été décrié par le fait qu'Hitler s'est emparé de la Tchécoslovaquie. C'était la première fois que le premier ministre disait aussi clairement que Paris ne croit plus en la parole de Berlin, La France, comme la Grande-Bretagne et la Russie Soviétique, a aussi officiellement informé l'Allemagne qu'elle considérait le sort qu'elle a fait à la république tchéco-slovaque comme une violation flagrante du droit international. "La France, a poursuivi, M. Daladier doit renforcer son armée, ses finances et son économie. Elle doit être capable aussi d'agir avec la même célérité que les Etats totalitaires. Nous avons à affronter une situation qui est d'une gravité exceptionnelle. Elle peut rapidement devenir tragique. Nous devons alors nous montrer, comme nous avons toujours su le faire, énergique, résolu et courageux. C'est peut-être parce que la France, au cours de la crise de Munich, a donné à l'Europe et au monde un exemple de son amour de la paix, que le chef de son gouvernement peut dire, aujourd'hui, que la France est dans une tranchée qu'elle ne peut pas quitter."

Entretiens, agissant sur l'ordre du premier ministre, le ministère aux Affaires étrangères groupe hâtivement autour de la France, avec la Grande-Bretagne, tous les alliés possibles, c'est-à-dire les Etats qui pourraient appuyer la Roumanie au cas où celle-ci viendrait aux prises avec la Troisième Reich. Aux ministères de la Guerre, de l'Air et de la Marine, des experts travaillant actuellement, nuit et jour, étudient les mesures qu'il conviendrait de prendre pour renforcer l'armée française et pour accélérer la production de l'industrie française des armements.

Bucarest appelle 500.000 hommes sous les armes

(Suite de la page 1)

Dans les milieux officiels, on assure que la Roumanie n'a pas reçu d'ultimatum de l'Allemagne, comme certains rumeurs voulaient qu'elle en ait reçu un. On admet, toutefois, que le gouvernement de Bucarest a rejeté une "suggestion" que Berlin lui a faite de se dispenser d'accroître sa production industrielle et d'échanger virtuellement tous ses produits agricoles et miniers contre des produits manufacturés en Allemagne. Un porte-parole du gouvernement a précisé à ce sujet: "Cette suggestion peut être appelée un ultimatum, si l'on assume que l'Allemagne avait dans l'esprit que sa suggestion en soit un. L'Allemagne n'a pas encore répondu au non que Bucarest lui a adressé durant des négociations commerciales qui sont encore en cours et qui se poursuivront demain. On ne dissimule pas, ici, un certain malaise. On se demande, en effet, jusqu'où les nazis iront pour obtenir une part plus grande de celle qu'ils ont actuellement des matières premières de la Roumanie."

Hier, à Londres, un porte-parole de la légation roumaine a dit que l'Allemagne cherchait virtuellement à monopoliser le commerce de son pays. Elle obtiendrait cela en promettant à la Roumanie de garantir l'inviolabilité de ses frontières. Mouvements de troupes en Ruthénie

Munkacs, Ukraine sub-carpathique, 19. (P.C.-Havas). — On estime, ici, ce soir, que 200,000 soldats hongrois, faisant tous partie d'unités motorisées, sont massés dans l'Ukraine sub-carpathique, la majorité d'entre eux dans la région qui touche à la frontière de la Roumanie. A plusieurs points des lignes de chemin de fer, entre Munkacs et la frontière roumaine, plusieurs locomotives, incitées à partir, pour des destinations inconnues, attendent des ordres. Aux cours des derniers vingt-quatre heures, Munkacs, ancienne ville tchéco-slovaque, a vu arriver de Hongrie et de la région voisine de la frontière de la Roumanie, un grand nombre de trains à toutes les soixante minutes. Il y aurait une activité militaire intense dans toute l'ex-Ruthénie. Aucun train de voyageurs n'est autorisé à pénétrer dans les territoires nouvellement occupés par les Hongrois. Toutes les lignes sont réservées à l'armée. On a remarqué de nombreux officiers russes, des Blancs, à la tête de certains bataillons honoraires.

Ottawa, 19. (P. C.). — Le docteur J. Haegerty, directeur adjoint du département de la santé, vient d'être promu directeur du service de la santé publique, a-t-on annoncé ce soir.

M. Haegerty est né à Montréal et il a fait ses études à l'université McGill. Il est au département de la santé depuis 25 ans et il est l'auteur de plusieurs livres sur ce sujet.

M. King ferait une déclaration européenne aujourd'hui

(Suite de la page 1)

Jet de loi du traité de commerce Canada-américain sera adopté. Le comité parlementaire de la radio terminera ses recherches, mardi, alors que M. W.-A. Runch, chef du département de la radio du ministère des transports, traitera de la perception de la taxe sur les appareils de radio. Les membres du comité des comptes publics sont revenus de Toronto où ils ont visité les usines John Inglis. Ils continueront, mardi, l'enquête sur le contrat des mitrailleuses Bren.

Ottawa, 19. (P. C.). — Le chef de l'opposition conservatrice, l'hon. M. Manion, a déclaré, ce soir, que le parti conservateur national appuierait le gouvernement fédéral pour démontrer au monde que les Canadiens sont unis devant la situation européenne troublée. "On m'a demandé plusieurs fois de faire une déclaration", dit-il. "Dans des temps comme ceux que nous traversons, ce devrait être notre seul désir de servir notre pays pour que le peuple canadien reste uni en pensée et en action. Ce n'est pas mon intention de rendre la situation plus difficile au gouvernement et de l'embarasser de quelque manière que ce soit. La question est beaucoup trop grave pour en faire une manœuvre politique. Il devrait être aussi entendu que seul le premier ministre peut parler avec autorité au nom du Canada, comme je n'ai pas de renseignements confidentiels d'aucune sorte sur la situation européenne."

Plus tôt, au début de l'après-midi, on l'avait aperçu avec son pacifique parapluie et Mme Chamberlain à St. James Park où il se promène presque tous les jours.

L'honorable Vincent Massey, haut commissaire du Canada à Londres, de même que les représentants des autres Dominions dans la capitale ont conféré avec sir Thomas Inskip, secrétaire des Dominions. On dit que ce dernier les a mis au courant des aspects les plus récents et les plus secrets de la situation européenne.

M. Ivan Maisky, ambassadeur de Moscou en Grande-Bretagne, a été

Le Canada vu en long, en large, en hauteur, en vitesse

Impressions de notre envoyé spécial sur son envolée transcontinentale Air-Canada

Un dilemme

(Par Pierre Ranger)

Grâce au vents-est plus ou moins constants sur toute l'étendue du pays, l'envolée de retour du premier voyage aérien transcontinental offert aux journalistes canadiens par Air-Canada (Trans-Canada Air Lines) s'est effectuée en 15 heures et 5 minutes. Après avoir salué leurs quatre confrères de l'Ontario à North Bay, les quatre journalistes de Montréal sont arrivés à St-Hubert, par un temps radieux, à midi et 50 minutes, samedi après-midi. Ils avaient quitté Vancouver la veille à six heures et 45 (heure du Pacifique).

Lors de l'envolée Montréal-Vancouver, les mêmes vents constants avaient porté la durée du voyage dans la direction occidentale à 17 heures 35 minutes. Quant on tient compte de la distance de 2,410 milles parcourus dans ces quinze ou dix-sept heures, le mot "durée" est presque sacrilège. Pour qualifier la fuite du temps en aviation, il faut vraiment que l'Académie nous trouve un diminutif.

Nous voici donc de nouveau assis devant notre prosaïque dactylo après avoir traversé le Canada deux fois en trois jours. Il nous faut écrire nos impressions de voyage et nous sommes tiraillés intérieurement par deux manières tout à fait opposées de servir cette relation au lecteur. Quel ton donner à notre petit livre de bord?

D'une part, nous avons fait cinq mille milles en un temps total de 32 heures, nous avons survolé deux fois presque de long en large un des plus grands pays du monde, nous sommes montés à près de 13,000 pieds, nous sommes passés en quelques heures du printemps avancé de la Colombie britannique au froid boreal du nord de l'Ontario, nous avons dormi, mangé, marché, discuté, écrit entre ciel et terre... enfin nous avons vérifié expérimentalement la devise "A mare usque ad mare". Tout cela, nous-mêmes, notre famille et nos intimes trouvons cela pas banal du tout. Sans compter que, pour le moment du moins, nous sommes parmi les rares personnes au Canada qui aient accompli un pareil voyage. Alors allons-y pour la grande aventure et avertissons le lecteur de faire venir quelques boîtes additionnelles de points d'exclamation.

Hélas, d'autre part, notre voyage n'a rien d'extraordinaire. Des envolées transcontinentales? Mais, mon pauvre ami, au moment même où vous écrivez des centaines d'hommes d'affaires, de vedettes de cinéma et de gens pratiques sont en train de voler d'un bout à l'autre des Etats-Unis sur plusieurs lignes aériennes. Quant au Canada, votre fameux voyage sera bientôt un événement quotidien. Air-Canada inaugure son service régulier de passagers Montréal-Vancouver vers le premier avril. Réal-Longtemps, les "aviateurs" vétérans comme vous seront marchandise courante. Vous êtes allés à Vancouver en avion? Et puis après? Vous avez tout simplement fait usage d'un moyen de transport rapide, confortable et sûr. Alors donc, nous sommes au vingtième siècle.

Après avoir réfléchi nous avons décidé d'opter pour l'enthousiasme, quitte à faire rire de nous par nos descendants qui tomberont sur les feuillets jaunies de ce journal. Et peut-être, avec le progrès moderne et la grande utilité pour un vaste pays comme le nôtre du transport aérien, ferons-nous rire de nous avant même que ces pages aient le temps de jaunir.

Bonjour au printemps

Toujours est-il que nous sommes partis de Vancouver, vendredi soir. Partis trop tôt, hélas. Une journée et demi seulement dans un pays où les gens se promènent déjà nu-tête et en veston, où les pelouses sont vertes, où les crocus, les jonquilles et les tulipes sont sorties de terre et en fleurs, une journée et demi pour un Montréalais qui va retourner à ses bancs de neige et son retour pour le régime de ce printemps tragique.

Les Rocheuses

Dans quelques minutes nous arrivons aux premiers contreforts des Rocheuses. En revenant, nous y sommes passés de nuit mais reportons-nous pour les décrire, à l'envolée est-ouest, alors que nous les avons vues de jour. Suivons naturellement un ordre inverse. A la vue des vergers de la vallée d'Okanagan et la turbulente Fraser, nous apercevons, entre les nuages, la chaîne des Cascades, celle des Sierras et celle des Rocheuses proprement dites. Des pics abrupts, enneigés, qui nous forcent à voler à plus de dix mille pieds et rejoignent par le bas les nuages que nous frôlons par le haut. Nos Laurentides dans leur jeunesse, quoi. Soudain nous voyons les quatre mâts de T. S. F. d'une "range station". Ces quatre mâts dirigent

vers les quatre points cardinaux un "radio-beacon". Il y a trente cordons de ce genre tout le long du pays et leurs faisceaux d'ondes est-ouest se rejoignent, ils forment le "rail radiophonique" que suit l'avion. Le son qu'ils donnent avertit le pilote qu'il suit la bonne voie. Et maintenant que les avions sont devenus si sûrs, ce sont les opérateurs de ces postes isolés qui sont les héros de l'aviation. Les Rocheuses sont belles et majestueuses du haut des airs mais y vivre six mois par année à cent milles du prochain débit de tabac, merci beaucoup. Continuons à voler.

Les plaines

Un arrêt à Lethbridge et les interminables (pour les piétons) prairies de l'Ouest commencent. Il fait encore nuit mais, pour avoir fait le voyage de l'aller, nous savons exactement quel est le terrain. Un immense billard blanc quadrillé de routes cantonales, parsemé de ferme disposées comme les boutons d'un matelas et un arêt ou deux à tous les cent milles. C'est comme cela pendant trois provinces. De temps en temps, un enfant a oublié ses blocs sur le billard. Ce sont des villes comme Regina où l'arrêt réglementaire de dix minutes est porté à 30 minutes par une petite réparation au moteur et Winnipeg où nous changeons d'avion et souhaitons le bonjour à Mlle Pat MacNamara. Mlle MacNamara est notre hôteesse qui nous a servi des friandises et du café chaud avant que nous commençons à s'annoncer. Elle reste à Winnipeg car le service d'hôtesse n'a pas été inauguré à temps pour notre envoi.

Les lacs

A l'aller, le nord Ontario nous a fourni de spectaculaires aurores boréales et le spectacle de voir de lointaines étoiles briller au-dessus de nous. Au retour, dès que l'aurore commence à zébrer le ciel de lumières, il nous étale ses milliers de lacs. Quelle formidable explosion géologique a dû se produire il y a des millions d'années pour laisser le sol ainsi mitraillé. Tiens, quel est ce vers qui se traîne entre le dédale de lacs? C'est un méprisable train.

En venant nous servir notre déjeuner, notre nouveau co-pilote, Feltner, (Middleton et Moir nous ont quittés à Winnipeg) nous annonce que nous n'arrivons pas à Kapuskasing mais continuons à North Bay directement. A cet endroit, il vole avec Smith vers Toronto et nous partons dans l'avion Toronto-North Bay-Montréal. Le pilote de ce dernier avion, le CP-TCG, est Barney Rawson et le co-pilote est l'assistant du vice-président, le commandant d'ailé D. R. MacLaren, un canadien de la guerre qui compte au moins une trentaine de victoires.

Les 1,700 chevaux de nos deux moteurs Pratt and Whitney tirent notre Lockheed 14 à deux cents à l'heure et nous prenons plaisir à Ottawa, nous avons des endroits connus, Rigaud, Okla. Vaudrueil défient sous nos yeux en moins de temps qu'il n'y faut pour l'écrire. Et bléblot Montréal respire dans un soleil radieux. Il y a trois jours, nous avions vu la métropole, la nuit, du haut des airs: une véritable ceinture de diamants. "Attachez vos ceintures. Défense de fumer", nous ordonne le panneau lumineux (bilingue sur le CF-CTG). Nous allons travailler... Et il faudra retourner au travail dimanche.

CARTES D'AFFAIRES

General Machine Works Ltd
615, rue St-Georges - LA. 8466
Outils, machines et machines
Machines d'imprimerie
convoyeurs et journaux
SPECIALISTE: REPARATIONS
Soudure à l'oxygène et à l'électrode
Propriétaire, L. Guitault

MONTREAL ADD-WRITE
MACHINES REC'D
Remington portatif \$39.50
MACHINES A ADDITIONNER
CLAVIGRAPHES
Service de l'Experts - LA. 3423
Ch. 30, 179 ouest, rue Craig

Vente d'équipement à des prix sans précédents - 500 Underwoods
Longue période de garantie
Clavigraphes
Underwood
Hoytal
Hensington
Calculatrices régulières
Machines à additionner
Réparations
Accessoires
GIAHS - Tables à clavigraphes avec l'achat d'un portatif neuf
N. Martineau & Fils
1019, RUE BLEURY
BELAIR 2318 - Montréal
Ouvrez le samedi jusqu'à 8 hrs p.m.
Pour plus amples informations,
écrivez ou appelez ce coupon
NOM _____
ADRESSE _____

Duraneau & Duraneau
Pittroy 5546-5456
Bureau-chef
5847 Hamilton
BUREAUX A LOUER
EDIFICE METROPOLE
Chambre 805 - P. Lateau 3655
Entrepôts
généraux
Usine d'asphalte
5990 St-Patrice



JE SAIS OÙ IL EST -

Merry Jesture victorieuse de la bourse Clearwater samedi à Tropical Park

LA POULICIE BAT MY PORTER; MAJOR B., 3ème

Coronado cause une surprise en répétant. — Deux pour Don Meade

Cora Gables, Florida, 19. (P.A.) — Merry Jesture, appartenant à J. H. Watts, a, cet après-midi, remporté une victoire populaire à Tropical Park lorsqu'elle a triomphé dans la Bourse Clearwater. L'épreuve était réservée à la division de trois ans et à ses sept partants Merry Porter, à F. J. Buchanan, se classa deuxième, pendant que Major B., à J. B. Partridge, prenait le troisième argent.

La course a fini une fin évangélique et en passant sous le fil il n'y avait pas une différence d'une demi-longueur entre les quatre premiers chevaux. Conduite par le jockey Don Meade, la pouliche victorieuse a dévalé à sa vitesse habituelle. Elle a parcouru les trois quarts de mille en 1.12 minute.

Dans un autre numéro de la division de trois ans, mais ouvert aux chevaux de la catégorie à réclamer, Coronado, à A. G. Tarn, est sorti victorieux contre Jest Once avec Slave Song comme troisième. C'était la deuxième victoire consécutive de Coronado, mais sa première n'avait pas été prise au sérieux car, négé, il a déçu ses partants.

Les favoris ont encore fait piètre figure, gagnant seulement deux des huit courses au programme. Diavolo Boy, dans la jeune division, fut le vainqueur choisi populaire à triompher. Il a vaincu Airtight et Whim Wham pour donner \$3.80 après avoir parcouru le demi-mille en 48 secondes.

Le plus gros prix de la matinée fut rapporté par Eblis à la deuxième course. Il a donné \$46.40 au mutuel. A la première course, Nessim avait triomphé et ceux qui avaient obtenu cette combinaison dans le pari double ont retiré \$623.50.

CHOIX DU JOUR

- WAKITA est inscrite dans la sixième course de ce après-midi à Tropical Park. Cette pouliche de trois ans a fait deux bonnes courses depuis son arrivée à Coral Gables. Sa dernière fut particulièrement intéressante alors qu'elle se classa deuxième à J. Ware, sur le parcours du mille et un seizième. La répétition de cet effort aujourd'hui laisse augurer un placement des chances d'argent mais aussi un gros lot.

A TROPICAL PARK

- 1-Velvet Mask, Takus, Knowing.
2-Chimney Top, Crownwing Girl, Grand Marie
3-Bright Gold, Proud Lass, Jeanette J.
4-Meriah, Oklah, Oak Park.
5-U. Boat, Easy Delivery, Sun Implr.
6-Makita, Big Bully, Nicholas S.
7-Chatterbox, Fred Lass, Jeanette J.
8-Dalman, Dancing Cloud, Bob C.
9-Tant, Hazel Mill, Stears.
10-A OAKLAWN PARK
1-Ramrod, Zekel, Dark Amber.
2-Pap de bois, M. Peters, 2.30, 2.40, 2.50.
3-Transwire, Bellita's Bab, Worthy Matron.
4-My Cain, Malesan, Nigrette.
5-Buddy Tress, Foxglove, Romance.
6-Frem, Overcast, Fighter.
7-Tear Out, Ace of Spades, King Benny.
8-Perfect One, Hours End, Irish Fern.
9-A FAIR GROUNDS
1-Saxopal, Witful, Elshane.
2-Just Victor, Ocean Queen, Beautiful Bud.
3-Toter Toter, Little Marcella, Brophy.
4-Palmer T, Liberty Queen, Bright View.
5-Radio Charm, 4-10, 4-11, 4-12, 4-13, 4-14, 4-15, 4-16, 4-17, 4-18, 4-19, 4-20, 4-21, 4-22, 4-23, 4-24, 4-25, 4-26, 4-27, 4-28, 4-29, 4-30, 4-31, 4-32, 4-33, 4-34, 4-35, 4-36, 4-37, 4-38, 4-39, 4-40, 4-41, 4-42, 4-43, 4-44, 4-45, 4-46, 4-47, 4-48, 4-49, 4-50, 4-51, 4-52, 4-53, 4-54, 4-55, 4-56, 4-57, 4-58, 4-59, 4-60, 4-61, 4-62, 4-63, 4-64, 4-65, 4-66, 4-67, 4-68, 4-69, 4-70, 4-71, 4-72, 4-73, 4-74, 4-75, 4-76, 4-77, 4-78, 4-79, 4-80, 4-81, 4-82, 4-83, 4-84, 4-85, 4-86, 4-87, 4-88, 4-89, 4-90, 4-91, 4-92, 4-93, 4-94, 4-95, 4-96, 4-97, 4-98, 4-99, 4-100, 4-101, 4-102, 4-103, 4-104, 4-105, 4-106, 4-107, 4-108, 4-109, 4-110, 4-111, 4-112, 4-113, 4-114, 4-115, 4-116, 4-117, 4-118, 4-119, 4-120, 4-121, 4-122, 4-123, 4-124, 4-125, 4-126, 4-127, 4-128, 4-129, 4-130, 4-131, 4-132, 4-133, 4-134, 4-135, 4-136, 4-137, 4-138, 4-139, 4-140, 4-141, 4-142, 4-143, 4-144, 4-145, 4-146, 4-147, 4-148, 4-149, 4-150, 4-151, 4-152, 4-153, 4-154, 4-155, 4-156, 4-157, 4-158, 4-159, 4-160, 4-161, 4-162, 4-163, 4-164, 4-165, 4-166, 4-167, 4-168, 4-169, 4-170, 4-171, 4-172, 4-173, 4-174, 4-175, 4-176, 4-177, 4-178, 4-179, 4-180, 4-181, 4-182, 4-183, 4-184, 4-185, 4-186, 4-187, 4-188, 4-189, 4-190, 4-191, 4-192, 4-193, 4-194, 4-195, 4-196, 4-197, 4-198, 4-199, 4-200, 4-201, 4-202, 4-203, 4-204, 4-205, 4-206, 4-207, 4-208, 4-209, 4-210, 4-211, 4-212, 4-213, 4-214, 4-215, 4-216, 4-217, 4-218, 4-219, 4-220, 4-221, 4-222, 4-223, 4-224, 4-225, 4-226, 4-227, 4-228, 4-229, 4-230, 4-231, 4-232, 4-233, 4-234, 4-235, 4-236, 4-237, 4-238, 4-239, 4-240, 4-241, 4-242, 4-243, 4-244, 4-245, 4-246, 4-247, 4-248, 4-249, 4-250, 4-251, 4-252, 4-253, 4-254, 4-255, 4-256, 4-257, 4-258, 4-259, 4-260, 4-261, 4-262, 4-263, 4-264, 4-265, 4-266, 4-267, 4-268, 4-269, 4-270, 4-271, 4-272, 4-273, 4-274, 4-275, 4-276, 4-277, 4-278, 4-279, 4-280, 4-281, 4-282, 4-283, 4-284, 4-285, 4-286, 4-287, 4-288, 4-289, 4-290, 4-291, 4-292, 4-293, 4-294, 4-295, 4-296, 4-297, 4-298, 4-299, 4-300, 4-301, 4-302, 4-303, 4-304, 4-305, 4-306, 4-307, 4-308, 4-309, 4-310, 4-311, 4-312, 4-313, 4-314, 4-315, 4-316, 4-317, 4-318, 4-319, 4-320, 4-321, 4-322, 4-323, 4-324, 4-325, 4-326, 4-327, 4-328, 4-329, 4-330, 4-331, 4-332, 4-333, 4-334, 4-335, 4-336, 4-337, 4-338, 4-339, 4-340, 4-341, 4-342, 4-343, 4-344, 4-345, 4-346, 4-347, 4-348, 4-349, 4-350, 4-351, 4-352, 4-353, 4-354, 4-355, 4-356, 4-357, 4-358, 4-359, 4-360, 4-361, 4-362, 4-363, 4-364, 4-365, 4-366, 4-367, 4-368, 4-369, 4-370, 4-371, 4-372, 4-373, 4-374, 4-375, 4-376, 4-377, 4-378, 4-379, 4-380, 4-381, 4-382, 4-383, 4-384, 4-385, 4-386, 4-387, 4-388, 4-389, 4-390, 4-391, 4-392, 4-393, 4-394, 4-395, 4-396, 4-397, 4-398, 4-399, 4-400, 4-401, 4-402, 4-403, 4-404, 4-405, 4-406, 4-407, 4-408, 4-409, 4-410, 4-411, 4-412, 4-413, 4-414, 4-415, 4-416, 4-417, 4-418, 4-419, 4-420, 4-421, 4-422, 4-423, 4-424, 4-425, 4-426, 4-427, 4-428, 4-429, 4-430, 4-431, 4-432, 4-433, 4-434, 4-435, 4-436, 4-437, 4-438, 4-439, 4-440, 4-441, 4-442, 4-443, 4-444, 4-445, 4-446, 4-447, 4-448, 4-449, 4-450, 4-451, 4-452, 4-453, 4-454, 4-455, 4-456, 4-457, 4-458, 4-459, 4-460, 4-461, 4-462, 4-463, 4-464, 4-465, 4-466, 4-467, 4-468, 4-469, 4-470, 4-471, 4-472, 4-473, 4-474, 4-475, 4-476, 4-477, 4-478, 4-479, 4-480, 4-481, 4-482, 4-483, 4-484, 4-485, 4-486, 4-487, 4-488, 4-489, 4-490, 4-491, 4-492, 4-493, 4-494, 4-495, 4-496, 4-497, 4-498, 4-499, 4-500, 4-501, 4-502, 4-503, 4-504, 4-505, 4-506, 4-507, 4-508, 4-509, 4-510, 4-511, 4-512, 4-513, 4-514, 4-515, 4-516, 4-517, 4-518, 4-519, 4-520, 4-521, 4-522, 4-523, 4-524, 4-525, 4-526, 4-527, 4-528, 4-529, 4-530, 4-531, 4-532, 4-533, 4-534, 4-535, 4-536, 4-537, 4-538, 4-539, 4-540, 4-541, 4-542, 4-543, 4-544, 4-545, 4-546, 4-547, 4-548, 4-549, 4-550, 4-551, 4-552, 4-553, 4-554, 4-555, 4-556, 4-557, 4-558, 4-559, 4-560, 4-561, 4-562, 4-563, 4-564, 4-565, 4-566, 4-567, 4-568, 4-569, 4-570, 4-571, 4-572, 4-573, 4-574, 4-575, 4-576, 4-577, 4-578, 4-579, 4-580, 4-581, 4-582, 4-583, 4-584, 4-585, 4-586, 4-587, 4-588, 4-589, 4-590, 4-591, 4-592, 4-593, 4-594, 4-595, 4-596, 4-597, 4-598, 4-599, 4-600, 4-601, 4-602, 4-603, 4-604, 4-605, 4-606, 4-607, 4-608, 4-609, 4-610, 4-611, 4-612, 4-613, 4-614, 4-615, 4-616, 4-617, 4-618, 4-619, 4-620, 4-621, 4-622, 4-623, 4-624, 4-625, 4-626, 4-627, 4-628, 4-629, 4-630, 4-631, 4-632, 4-633, 4-634, 4-635, 4-636, 4-637, 4-638, 4-639, 4-640, 4-641, 4-642, 4-643, 4-644, 4-645, 4-646, 4-647, 4-648, 4-649, 4-650, 4-651, 4-652, 4-653, 4-654, 4-655, 4-656, 4-657, 4-658, 4-659, 4-660, 4-661, 4-662, 4-663, 4-664, 4-665, 4-666, 4-667, 4-668, 4-669, 4-670, 4-671, 4-672, 4-673, 4-674, 4-675, 4-676, 4-677, 4-678, 4-679, 4-680, 4-681, 4-682, 4-683, 4-684, 4-685, 4-686, 4-687, 4-688, 4-689, 4-690, 4-691, 4-692, 4-693, 4-694, 4-695, 4-696, 4-697, 4-698, 4-699, 4-700, 4-701, 4-702, 4-703, 4-704, 4-705, 4-706, 4-707, 4-708, 4-709, 4-710, 4-711, 4-712, 4-713, 4-714, 4-715, 4-716, 4-717, 4-718, 4-719, 4-720, 4-721, 4-722, 4-723, 4-724, 4-725, 4-726, 4-727, 4-728, 4-729, 4-730, 4-731, 4-732, 4-733, 4-734, 4-735, 4-736, 4-737, 4-738, 4-739, 4-740, 4-741, 4-742, 4-743, 4-744, 4-745, 4-746, 4-747, 4-748, 4-749, 4-750, 4-751, 4-752, 4-753, 4-754, 4-755, 4-756, 4-757, 4-758, 4-759, 4-760, 4-761, 4-762, 4-763, 4-764, 4-765, 4-766, 4-767, 4-768, 4-769, 4-770, 4-771, 4-772, 4-773, 4-774, 4-775, 4-776, 4-777, 4-778, 4-779, 4-780, 4-781, 4-782, 4-783, 4-784, 4-785, 4-786, 4-787, 4-788, 4-789, 4-790, 4-791, 4-792, 4-793, 4-794, 4-795, 4-796, 4-797, 4-798, 4-799, 4-800, 4-801, 4-802, 4-803, 4-804, 4-805, 4-806, 4-807, 4-808, 4-809, 4-810, 4-811, 4-812, 4-813, 4-814, 4-815, 4-816, 4-817, 4-818, 4-819, 4-820, 4-821, 4-822, 4-823, 4-824, 4-825, 4-826, 4-827, 4-828, 4-829, 4-830, 4-831, 4-832, 4-833, 4-834, 4-835, 4-836, 4-837, 4-838, 4-839, 4-840, 4-841, 4-842, 4-843, 4-844, 4-845, 4-846, 4-847, 4-848, 4-849, 4-850, 4-851, 4-852, 4-853, 4-854, 4-855, 4-856, 4-857, 4-858, 4-859, 4-860, 4-861, 4-862, 4-863, 4-864, 4-865, 4-866, 4-867, 4-868, 4-869, 4-870, 4-871, 4-872, 4-873, 4-874, 4-875, 4-876, 4-877, 4-878, 4-879, 4-880, 4-881, 4-882, 4-883, 4-884, 4-885, 4-886, 4-887, 4-888, 4-889, 4-890, 4-891, 4-892, 4-893, 4-894, 4-895, 4-896, 4-897, 4-898, 4-899, 4-900, 4-901, 4-902, 4-903, 4-904, 4-905, 4-906, 4-907, 4-908, 4-909, 4-910, 4-911, 4-912, 4-913, 4-914, 4-915, 4-916, 4-917, 4-918, 4-919, 4-920, 4-921, 4-922, 4-923, 4-924, 4-925, 4-926, 4-927, 4-928, 4-929, 4-930, 4-931, 4-932, 4-933, 4-934, 4-935, 4-936, 4-937, 4-938, 4-939, 4-940, 4-941, 4-942, 4-943, 4-944, 4-945, 4-946, 4-947, 4-948, 4-949, 4-950, 4-951, 4-952, 4-953, 4-954, 4-955, 4-956, 4-957, 4-958, 4-959, 4-960, 4-961, 4-962, 4-963, 4-964, 4-965, 4-966, 4-967, 4-968, 4-969, 4-970, 4-971, 4-972, 4-973, 4-974, 4-975, 4-976, 4-977, 4-978, 4-979, 4-980, 4-981, 4-982, 4-983, 4-984, 4-985, 4-986, 4-987, 4-988, 4-989, 4-990, 4-991, 4-992, 4-993, 4-994, 4-995, 4-996, 4-997, 4-998, 4-999, 4-1000, 4-1001, 4-1002, 4-1003, 4-1004, 4-1005, 4-1006, 4-1007, 4-1008, 4-1009, 4-1010, 4-1011, 4-1012, 4-1013, 4-1014, 4-1015, 4-1016, 4-1017, 4-1018, 4-1019, 4-1020, 4-1021, 4-1022, 4-1023, 4-1024, 4-1025, 4-1026, 4-1027, 4-1028, 4-1029, 4-1030, 4-1031, 4-1032, 4-1033, 4-1034, 4-1035, 4-1036, 4-1037, 4-1038, 4-1039, 4-1040, 4-1041, 4-1042, 4-1043, 4-1044, 4-1045, 4-1046, 4-1047, 4-1048, 4-1049, 4-1050, 4-1051, 4-1052, 4-1053, 4-1054, 4-1055, 4-1056, 4-1057, 4-1058, 4-1059, 4-1060, 4-1061, 4-1062, 4-1063, 4-1064, 4-1065, 4-1066, 4-1067, 4-1068, 4-1069, 4-1070, 4-1071, 4-1072, 4-1073, 4-1074, 4-1075, 4-1076, 4-1077, 4-1078, 4-1079, 4-1080, 4-1081, 4-1082, 4-1083, 4-1084, 4-1085, 4-1086, 4-1087, 4-1088, 4-1089, 4-1090, 4-1091, 4-1092, 4-1093, 4-1094, 4-1095, 4-1096, 4-1097, 4-1098, 4-1099, 4-1100, 4-1101, 4-1102, 4-1103, 4-1104, 4-1105, 4-1106, 4-1107, 4-1108, 4-1109, 4-1110, 4-1111, 4-1112, 4-1113, 4-1114, 4-1115, 4-1116, 4-1117, 4-1118, 4-1119, 4-1120, 4-1121, 4-1122, 4-1123, 4-1124, 4-1125, 4-1126, 4-1127, 4-1128, 4-1129, 4-1130, 4-1131, 4-1132, 4-1133, 4-1134, 4-1135, 4-1136, 4-1137, 4-1138, 4-1139, 4-1140, 4-1141, 4-1142, 4-1143, 4-1144, 4-1145, 4-1146, 4-1147, 4-1148, 4-1149, 4-1150, 4-1151, 4-1152, 4-1153, 4-1154, 4-1155, 4-1156, 4-1157, 4-1158, 4-1159, 4-1160, 4-1161, 4-1162, 4-1163, 4-1164, 4-1165, 4-1166, 4-1167, 4-1168, 4-1169, 4-1170, 4-1171, 4-1172, 4-1173, 4-1174, 4-1175, 4-1176, 4-1177, 4-1178, 4-1179, 4-1180, 4-1181, 4-1182, 4-1183, 4-1184, 4-1185, 4-1186, 4-1187, 4-1188, 4-1189, 4-1190, 4-1191, 4-1192, 4-1193, 4-1194, 4-1195, 4-1196, 4-1197, 4-1198, 4-1199, 4-1200, 4-1201, 4-1202, 4-1203, 4-1204, 4-1205, 4-1206, 4-1207, 4-1208, 4-1209, 4-1210, 4-1211, 4-1212, 4-1213, 4-1214, 4-1215, 4-1216, 4-1217, 4-1218, 4-1219, 4-1220, 4-1221, 4-1222, 4-1223, 4-1224, 4-1225, 4-1226, 4-1227, 4-1228, 4-1229, 4-1230, 4-1231, 4-1232, 4-1233, 4-1234, 4-1235, 4-1236, 4-1237, 4-1238, 4-1239, 4-1240, 4-1241, 4-1242, 4-1243, 4-1244, 4-1245, 4-1246, 4-1247, 4-1248, 4-1249, 4-1250, 4-1251, 4-1252, 4-1253, 4-1254, 4-1255, 4-1256, 4-1257, 4-1258, 4-1259, 4-1260, 4-1261, 4-1262, 4-1263, 4-1264, 4-1265, 4-1266, 4-1267, 4-1268, 4-1269, 4-1270, 4-1271, 4-1272, 4-1273, 4-1274, 4-1275, 4-1276, 4-1277, 4-1278, 4-1279, 4-1280, 4-1281, 4-1282, 4-1283, 4-1284, 4-1285, 4-1286, 4-1287, 4-1288, 4-1289, 4-1290, 4-1291, 4-1292, 4-1293, 4-1294, 4-1295, 4-1296, 4-1297, 4-1298, 4-1299, 4-1300, 4-1301, 4-1302, 4-1303, 4-1304, 4-1305, 4-1306, 4-1307, 4-1308, 4-1309, 4-1310, 4-1311, 4-1312, 4-1313, 4-1314, 4-1315, 4-1316, 4-1317, 4-1318, 4-1319, 4-1320, 4-1321, 4-1322, 4-1323, 4-1324, 4-1325, 4-1326, 4-1327, 4-1328, 4-1329, 4-1330, 4-1331, 4-1332, 4-1333, 4-1334, 4-1335, 4-1336, 4-1337, 4-1338, 4-1339, 4-1340, 4-1341, 4-1342, 4-1343, 4-1344, 4-1345, 4-1346, 4-1347, 4-1348, 4-1349, 4-1350, 4-1351, 4-1352, 4-1353, 4-1354, 4-1355, 4-1356, 4-1357, 4-1358, 4-1359, 4-1360, 4-1361, 4-1362, 4-1363, 4-1364, 4-1365, 4-1366, 4-1367, 4-1368, 4-1369, 4-1370, 4-1371, 4-1372, 4-1373, 4-1374, 4-1375, 4-1376, 4-1377, 4-1378, 4-1379, 4-1380, 4-1381, 4-1382, 4-1383, 4-1384, 4-1385, 4-1386, 4-1387, 4-1388, 4-1389, 4-1390, 4-1391, 4-1392, 4-1393, 4-1394, 4-1395, 4-1396, 4-1397, 4-1398, 4-1399, 4-1400, 4-1401, 4-1402, 4-1403, 4-1404, 4-1405, 4-1406, 4-1407, 4-1408, 4-1409, 4-1410, 4-1411, 4-1412, 4-1413, 4-1414, 4-1415, 4-1416, 4-1417, 4-1418, 4-1419, 4-1420, 4-1421, 4-1422, 4-1423, 4-1424, 4-1425, 4-1426, 4-1427, 4-1428, 4-1429, 4-1430, 4-1431, 4-1432, 4-1433, 4-1434, 4-1435, 4-1436, 4-1437, 4-1438, 4-1439, 4-1440, 4-1441, 4-1442, 4-1443, 4-1444, 4-1445, 4-1446, 4-1447, 4-1448, 4-1449, 4-1450, 4-1451, 4-1452, 4-1453, 4-1454, 4-1455, 4-1456, 4-1457, 4-1458, 4-1459, 4-1460, 4-1461, 4-1462, 4-1463, 4-1464, 4-1465, 4-1466, 4-1467, 4-1468, 4-1469, 4-1470, 4-1471, 4-1472, 4-1473, 4-1474, 4-1475, 4-1476, 4-1477, 4-1478, 4-1479, 4-1480, 4-1481, 4-1482, 4-1483, 4-1484, 4-1485, 4-1486, 4-1487, 4-1488, 4-1489, 4-1490, 4-1491, 4-1492, 4-1493, 4-1494, 4-1495, 4-1496, 4-1497, 4-1498, 4-1499, 4-1500, 4-1501, 4-1502, 4-1503, 4-1504, 4-1505, 4-1506, 4-1507, 4-1508, 4-1509, 4-1510, 4-1511, 4-1512, 4-1513, 4-1514, 4-1515, 4-1516, 4-1517, 4-1518, 4-1519, 4-1520, 4

Le blé reflète la tension internationale

Winnipeg, 20. — Les prix du blé à la hausse samedi sur le marché du blé de cette ville, accusant des gains de 7-8 à 1-8 cts par boisseau. Une meilleure demande de l'étranger influa heureusement sur les cours.

Liverpool, 20. — Les options se maintiennent à la hausse sur le marché en fin de semaine, accusant des avances de 5-8 à 1 deniers par boisseau. A Buenos-Aires, la tendance était à la hausse.

Chicago, 20. — Les futurs se maintiennent à la hausse hier sur le marché du blé de cette ville, accusant des gains de 1-8 cts par boisseau.

L'emprisonnement des baissiers a couvert et la disparition de la pression exercée par les ventes d'arbitrage furent causes de la meilleure tenue des futures samedi. A un moment donné, les gains atteignaient 1 centin, mais ils étaient modifiés en fermant, par les prises de profits abondantes.

MARCHE DES GRAINS

Table with columns: Grain type, Price, and other market data for various grain markets.

PRIX DES DENREES

Table listing prices for various commodities such as coffee, sugar, and other goods.

MARCHE DE VANCOUVER

Table showing market prices for various oil and fuel products in Vancouver.

Eastern Townships Tel. Co.

L'Eastern Townships Telephone Co. rapporte une augmentation de \$1,577 des recettes nettes à \$12,622 pour 1938, équivalent à \$1.19 par action en 1938. Les recettes de l'année précédente équivalaient à \$1.04.

Ex-dividendes aujourd'hui

Table listing companies and their dividend payment dates.

LES HUILES DE TURNER VALLEY

Fourni par C.G. Beausoleil Membre de la Bourse des Huiles de Calgary L'industrie pétrolière prévoit que le marché s'améliorera à partir de la fin du mois courant, alors que les agriculteurs se remettront à l'ouvrage. Il sera nécessaire d'augmenter le taux quotidien de production, croit-on savoir, afin de répondre à une demande plus forte. L'augmentation serait d'environ 40 pour 100. Elle aurait lieu d'ici quelques semaines. Les recettes des puits seront améliorées d'autant.

La mise en valeur concurrentielle de six puits par le capital britannique, entreprise à la suite du voyage en Angleterre de M. R.A. Brown, est une preuve de plus de l'intérêt que suscite l'industrie pétrolière de l'Alberta. Afin de pouvoir répondre à l'augmentation prévue de la demande au printemps et à l'été, les compagnies se préparent à raffiner et à mettre sur le marché une plus grande quantité de pétrole.

La compagnie Gas & Oil Products, Ltd., dont l'installation de la vallée Turner a une capacité de 1,500 barils par jour, se prépare à construire une usine de "cracking" et à agrandir ses entrepôts.

L'Anglo-Canadian Oil Company, Ltd., qui a une raffinerie à Brandon, est à installer une usine de "cracking" Dubb et sera bientôt en état de mettre en vente sur le marché manitobain considérablement plus d'huile brute.

On annonce que l'on a commencé les travaux de construction d'une usine de raffinage et de "cracking" à Calgary. Cette usine qui coûtera \$1,700,000, est construite par l'Imperial Oil. On croit qu'elle commencera ses opérations avant la fin de l'année. L'usine sera outillée de façon à pouvoir traiter une grande variété d'huiles brutes.

Il y a quelque temps, M. R.A. Brown, un des hommes les plus en vue de l'industrie pétrolière en Alberta, a dit que la découverte d'un nouveau champ pétrolier en Alberta suffirait à justifier la construction d'une pipe-line. Il semble que ce souhait soit sur le point de se réaliser.

Le nouveau champ pétrolier se situe près de Calgary. Au puits de Twin Dome, à environ huit milles à l'est et un peu au sud de De Winton, on a frappé à la profondeur de 6,651 pieds du calcaire. Il s'agit d'une importante formation.

Le champ encore inexploité de Twin Dome est foré par l'Anglo-Canadian et le Petroleum Investment. La formation couvrirait des milliers d'acres et est regardée depuis longtemps comme riche en huile brute.

Le succès d'un champ pétrolier au puits de Twin Dome ajouterait une étendue considérable aux champs pétroliers de la province. Il s'ensuit que ces travaux suscitent beaucoup d'intérêt.

Au cours de la dernière semaine, plus d'une douzaine de baux ont été enregistrés dans la région à la suite de rumeurs voulant que l'entreprise soit fructueuse. Aux bureaux de Calgary, on a reçu 27 demandes de baux.

La découverte de pierre calcaire à cet endroit semble indiquer la présence d'un autre champ pétrolier important. On a frappé la pierre calcaire à 6,651 pieds et on aurait trouvé de l'huile.

Twin Dome est situé à 22 milles au sud-est de Calgary. La vallée Turner se trouve en direction opposée, à 4 milles au sud-ouest. On a trouvé de l'huile ailleurs que dans la vallée Turner, mais en petite quantité. Aucun autre champ pétrolier dans cette province ne menace la suprématie de la vallée Turner comme principal champ pétrolier du Canada et de l'empire britannique.

Le capital britannique, rapporté, s'intéresse extrêmement au développement des richesses pétrolières de l'Alberta, surtout en conséquence de lourdes pertes qu'il a subies dans des pays comme la Chine, la Tchécoslovaquie, l'Autriche, l'Espagne, l'Amérique du Sud et le Mexique.

Forte plus-value des titres inscrits sur la bourse locale

Augmentation de \$224,654,555 à la fin de février, par rapport au total à la même date l'an dernier.

Table showing the increase in value of stocks listed on the local exchange.

Remendement des Valeurs

Table listing various stocks and their market values.

CURB DE MONTREAL

Table listing Curb market prices for various commodities and stocks.

Assemblées aujourd'hui

Canada Wire and Cable, annuelle à Leaside. Grace-Larder Mines, spéciale à Toronto à 11 heures.

BOURSE DE NEW-YORK

Large table listing New York stock market prices for various companies.

Nouvelles compagnies incorporées à Québec

Québec, 19. (P.C.) — La Gazette Officielle annonce aujourd'hui l'incorporation des compagnies suivantes: A. Feldman Company, \$20,000, Montréal; Bois de plancher "Quebec" Flooring Co. Inc., \$20,000, Québec; Cecil Springings and Company Ltd., \$20,000, Montréal; Hodge Auto Parts (Montréal), Ltd., \$20,000, Montréal; Kape and Klein Inc., \$20,000, Montréal; Malartic Portage Mines, Ltd., (sans resp. pers.), \$3,000,000, Montréal; New Roy Gold Mines (Quebec) Ltd., \$20,000, Amos; Quebec Rending Company, Ltd., \$175,000, Montréal; Robert Jacques et Cie, Ltée, \$10,000, Montréal; The Bell Publishing Co. Ltd., \$20,000, Montréal; The Coatwall Paint and Varnish Company, Ltd., \$5,000, Montréal; National Malartic Gold Mines, Ltd., (sans resp. pers.), \$3,500,000, Montréal.

CURB DE NEW-YORK

Table listing Curb market prices for various commodities and stocks in New York.

La bourse et la situation internationale

Le dernier coup allemand, dont l'imprévu est la note dominante, a substitué au tableau riant et prometteur de la semaine dernière, une scène quelque peu embrouillée. Le retour de confiance, si manifeste depuis quelque temps, et l'optimisme de bon aloi qui se répandaient, ont subi un viliff échec à la suite de cette manœuvre. On oublie la guerre, les Nations semblaient viser l'entente commerciale et à l'expansion du commerce international, qui après tout, est le plus grand médium de prospérité aussi bien que le meilleur frein aux ambitions des Nations, dont la situation économique est mauvaise.

A ceci, s'est ajoutée une certaine vague de désappointement aux Etats-Unis, où l'on voudrait que l'Administration donne suite aux promesses faites par ses représentants, et ne nourrisse pas la Nation d'illusions mais bien de réalités. Le résultat net de ceci a été que les cours ont perdu, dans l'espace de quatre ou cinq jours, presque toute l'avance faite dans l'espace des dernières semaines et la confiance en général a été vivement ébranlée. De là au pessimisme cependant, il y a marge. Les rouages du commerce et de l'industrie continueront à tourner. Assurément, la politique de désarmement dont on parlait il y a pas longtemps, n'aura certainement pas lieu, cette année, mais au contraire, on peut s'attendre à ce que les industries lourdes augmentant de nouveaux leurs activités, car les armements vont augmenter au lieu de diminuer.

De là que tous ces événements se déroulent, les rapports industriels s'avèrent des plus favorables, mais il est fort possible que ces chiffres intéressants soient momentanément mis de côté par la masse, dont l'attention assurément sera rivee sur l'Europe pour quelque temps à venir. Il ne faudrait cependant pas négliger, sur toute faiblesse, pour ceux qui peuvent le faire, l'achat de valeurs qui profiteront certainement de la continuation de la politique générale d'armements. (De Forget & Forget).

L'industrie de la soie et rayonne

La valeur des produits des établissements compris dans l'industrie de la soie et rayonne atteint \$27,871,000 en 1937, contre \$26,931,000 en 1936. Les principaux items de production sont les soies, les rayonnées et les soies mélangées de rayonne, qui montent une production combinée de 36,936,313 verges valant \$15,649,531. La production de soie atteint 4,010,684 verges d'une valeur de \$2,100,023. Les soies mélangées de rayonne s'établissent à 3,177,507 verges valant \$1,596,851, et les files, fils, broderies, etc. de soie et rayonne atteignent 10,884,808 livres d'une valeur de \$7,254,259.

Faiblesse générale des valeurs à Toronto

Toronto, 18 (P.C.) — Des reculs de 1 à 2-2 points marquant les valeurs minières et industrielles aujourd'hui à cause de la gravité de la situation internationale. Les valeurs secondaires et junior des mines d'or étaient transgressées avec ampleur et à la clôture plusieurs titres enregistraient des pertes de 10 à 25 cents. Les bas métaux reculaient aussi de 1-2 à 2 points et les valeurs secondaires étaient à la baisse. Tous les groupes des industrielles clôturaient en perte tandis que les huiles de l'ouest reculaient de 15 à 25 cents.

Cours moyens de la Bourse de Toronto

Table showing average market prices for various stocks on the Toronto exchange.

AVIS DE REQUETE EN DIVORCE

AVIS est donné par les présentes que Myrtle Jane Ramsay Fox de Montréal, Qué. présente une requête au Parquet de divorce de sa femme, Myrtle Talbot, épouse de la dite Myrtle, Qué. voyageur de commerce, pour cause d'adultère.

Ottawa, Canada, le 2 février 1939. William Gilbert PUGSLEY, C.N., Procureur de la requête.

AVIS est par les présentes donné que Zeno Bruck, habitant de la cité de Montréal, province de Québec, s'adresse au Parlement du Canada, au cours de sa présente session pour obtenir un décret de divorce de sa femme, Yvette Talbot, épouse de la dite Zeno, Montréal, province de Québec, pour adultère et adultère.

DATE à Montréal, province de Québec, ce 18ième jour de février 1939. PAUL J. BARRÉ, Procureur du Requetant. 152 E. rue Notre-Dame, C.N. Montréal, Province de Québec.

INGENIEURS

M. LABRECQUE, I.C. G. J. PAPINEAU, I.C. APPELLEUR-GEOMETRE

INGENIEURS CONSERVATEURS

LES INGENIEURS ASSOCIES LIMBEL LOUÏS JACQUES / MONTREAL PLATEAU 3451-3452 - EDIFICE THEMIS

BREVETS D'INVENTION

Marion & Marion Maillon canadienne-française Etablie en 1932 Brevets, Marques de Commerce, Dessins de Brevets, etc. enregistrement en tous pays

COMPTABLES

JOSEPH LAVOIE C. P. A. COMPTABLE PUBLIC LICENCIE 10, rue St-Jacques, Ouest Montréal

Anderson & Valiquette

Comptables-Vérificateurs J.-Charles Anderson, L.C.C. Jean Valiquette, L.C.C. C.A., L.I.C. H. Dagenais, L.S.C. C.A. 64 Notre-Dame ouest - LA. 2412

GONTHIER, MULLIGAN & CIE

Immobilier "Insurance Exchange" Chartered Accountants Comptables agréés

LARUE & TRUDEL

COMPTABLES AGRES (Chartered Accountants) J. Arthur Larue, L.C. Jean Trudel, L.C. 1100 Avenue de la Paix, Montréal

MEDECINS

DR. PREVOST SPECIALISTE Des Hôpitaux PARIS-LORENAS-NEW YORK (Médical Sociétés - L'Ordre des Médecins - Cliniciens du Sang et de la Peau)

DR. A. SABETTA

Université de Naples et de Paris Ancien assistant-professeur des maladies de la peau et spécialiste à l'Université de Montréal et à l'hôpital Notre-Dame CONSULTATIONS EN FRANÇAIS HÔPITAL 6333

HEMORROIDES

Injections Sclérosantes Curatives, indolores, strictement ambulatoires, n'immobilisant pas. Traitement par Médecins spécialisés donnant résultats excellents contre la douleur, le saignement et la chute de la muqueuse rectale. Demandez notre livret. INSTITUT DE PHYSIOTHERAPIE DE MONTREAL 5046, Ave. du Parc (près Laurier, Ouest) HÔP. 3747

Séance fort mouvementée en fin de semaine à la Bourse.—Léger relèvement tardif

Potins et commentaires

Wall Street était de nouveau réactionnaire en fin de semaine et les stocks étaient aussi abondamment liquidés samedi sur les marchés de Montréal et de Toronto. Quant au prix du blé, il était bien supporté à Winnipeg, Chicago, Liverpool et Buenos Aires. Les marchés de Londres et de Paris étaient fermés samedi, tandis que les stocks paraissent hésitants sur la Bourse d'Amsterdam.

L'abondance des liquidations, pour le compte des intérêts étrangers et particulièrement européens, fut telle samedi sur la Bourse de N.Y. qu'il faut remonter au 22 octobre 1935 pour trouver une fin de semaine aussi active et aussi fortement à la baisse. Si les principaux leaders perdirent 1 à 3 1/2 points, il était évident, toutefois, en fin de séance, qu'ils rencontraient un certain support, à cause de l'optimisme soulevé par les décisions énergiques, prises par les Démocrates. Le refus de Londres, Paris et Washington de reconnaître la légitimité de la conquête de la Tchecoslovaquie, le rappel de l'ambassadeur anglais à Berlin, à l'instar des E.U., les possibilités que la France en fasse autant, et enfin l'imposition de droits de 25 p.c. plus élevés sur toute entrée de marchandises allemandes en territoire américain, et une alliance militaire possible des trois Grandes puissances mentionnées ci-dessus avec les états Balkaniques (Roumanie, Bulgarie, Yougoslavie) et la Russie sont autant de nouvelles portant à croire que tout danger de conflit immédiat est écarté. Comme l'axe Rome-Berlin-Tokio est encore assez puissant pour contrebalancer les efforts des démocrates, les spéculateurs doivent, donc, continuer de tenir leurs comptes, bien protégés contre toute surprise.

Dans son dernier bulletin, Green-shield & Co. recommande à ses clients l'acquisition des titres suivants: Crown Cork, Industrial Acceptance, Jamaica Public Service, H. Simon & Sons et Wilbit Ltd. pour la bonne raison que les profits enregistrés par ces entreprises ont augmenté l'an dernier, malgré la récession générale dans les affaires.

On semble d'opinion un peu partout que les derniers développements en Europe auront pour effet de provoquer un fort mouvement de ca-

pitaux étrangers vers le Canada. Qu'il en soit ainsi et nos titres mobiliers seront, de plus en plus, fermes. C'est un dernier remarqueur pourrait fort bien dire qu'il se pourrait fort bien que les stocks canadiens, payant des dividendes, rencontraient, de plus en plus, du support, vu que plusieurs sont fort intéressants non seulement, à cause de leur rendement, mais aussi à cause de leurs possibilités d'appréciation.

Bien que janvier soit ordinairement le meilleur pour notre industrie de la biscuiterie, David & Frère aurait vu son volume de ventes s'accroître au cours de ce mois-là et il y eut aussi accroissement dans le volume des ventes, ce regard le cours du mois dernier. Ce regain d'activités durant une période ordinairement calme, expliquerait la hausse récente des titres de la classe A de cette entreprise à un nouveau sommet.

S'il faut en croire certain rapport, le dernier exercice fiscal de Sherwin-Williams serait intéressant et l'exercice actuel débiterait sous des auspices favorables. On s'attend à ce que les législations fédérales relatives à la construction, aient d'importantes répercussions sur les activités de cette entreprise.

On lit, dans le bulletin de fin de semaine de O'Brien & Williams, que le contingentement actuel de production de la Valley Turner est de 10,000 barils par jour, en retard d'un rendement potentiel de 50,000. Pour que la construction d'un pipeline soit justifiée, il faudra au moins doubler la production actuelle et à la suite des intéressants développements survenus au cours de ces derniers temps, il ne serait pas étonnant qu'il en soit ainsi avant longtemps.

D'ici quelques semaines, le gouvernement fédéral organisera un nouveau bureau où seront, en quelque sorte, centralisées toutes les informations qu'on recueille sur l'offre ou la vente des valeurs mobilières. Il ne serait donc plus possible dans l'avenir, pour un vendeur dont le permis, aura été annulé ou pour une autre, de continuer ses activités dans une autre. Ce sera un excellent moyen de prévenir les fraudes.

Bourse de MONTREAL

La liste locale était fort déprimée en fin de semaine. — Nickel se fixait à 49. — Le C.P.R. touchait un nouveau bas. — Steel of Canada reculait de 3 points. — Asbestos en perdit 4. — Papeteries, fort irrégulières sur le Curb local samedi.

Le marché local était liquidé en fin de semaine, si on en juge par la tenue des leaders. En fin de séance samedi, les spéculateurs paraissaient, toutefois, moins pessimistes et nombre de stocks regagnaient partiellement le terrain perdu antérieurement. Les transactions enregistrées durant le cours de la courte séance de samedi furent généralement modestes.

Les métaux réagirent particulièrement samedi et Nickel, après une perte initiale de 3-4 de point à 49 3/4, touchait 48 7/8, pour enfin clore à 49. Noranda passait de 77 1/2 à 74 7/8, tandis que Smelters se fixait à 53, en regard de 53 1/2 la veille.

Les utilités publiques étaient modérément lourds et Brailian reculait de 1-4 de point à 9 1/4. Montreal Power perdait 1-2 point à 30 3/4. Quant aux débentures de cette importante entreprise, elles étaient fermes, réagissant, par contre, de 3 points à 70. Les actions communes de cette entreprise en perdaient autant à 71. Le volume des transactions enregistrées samedi sur le marché du Curb de cette ville était plutôt modéré.

Abitibi, priv., glissait à un nouveau bas 7 1/2, avant de remonter à 8 1/4 en fin de séance. Quant aux actions communes, elles perdaient 10 cts à 1.10. Cons. Paper glissait à 4 1/2, puis remontait à 5. Asbestos attirait l'attention parmi les mines en fixant à 4 points à 89. Siscoe se réajustait de Eldorado baissait de 10 cts, Perron et Sullivan étaient aussi à la baisse.

Le marché local était liquidé en fin de semaine, si on en juge par la tenue des leaders. En fin de séance samedi, les spéculateurs paraissaient, toutefois, moins pessimistes et nombre de stocks regagnaient partiellement le terrain perdu antérieurement. Les transactions enregistrées durant le cours de la courte séance de samedi furent généralement modestes.

R. Moat & Co. CETTE FIRME TRANSPORTE SES BUREAUX DANS L'EDIFICE DU GUARDIAN TRUST

La firme R. Moat and Co., membre de la Bourse et du Curb de Montréal, ainsi que du Canadian Commodity Exchange, vient d'annoncer le déménagement de ses bureaux de 414 ouest rue Saint-Jacques, au dernier plancher du nouvel édifice du Guardian Trust, 614 ouest rue Saint-Jacques, en face du square Victoria.

Cette firme, qui en est dans sa soixante-seizième année d'existence a été établie par feu M. Robert Moat d'Irlande, oncle de l'associé senior actuel, et durant ces trois-quarts de siècle elle s'est spécialisée et s'est occupée strictement des affaires de commission.

En transférant le bureau-chef de la maison dans l'édifice du Guardian Trust, le premier but de la direction est de procurer de meilleures conditions de travail à ses employés et d'améliorer les différents services des affaires en concentrant le personnel sur un même étage.

Présentement, la firme maintient une organisation complète pour faciliter la transaction des affaires sur une base de commissions et la distribution d'informations authentiques sur les valeurs. Des fils privés directs sont maintenus avec tous les centres importants et la salle des cotes a un système de haut-parleur, des "tickers" Trans-Lux et un service de nouvelles Dow Jones.

Le programme de radio de la firme est préparé par le département de la statistique et est diffusé à une heure de l'après-midi par un poste local. Ce programme est maintenu depuis 1931 et donne au public spéculateur une information utile.

En plus du bureau du bas de la ville, la firme R. Moat and Co. a un bureau dans l'hôtel Mont-Royal, et des succursales à Brockville, Cornwall et Kingston, Ontario. Présentement M. William D. Benson et A. E. D. Tremain sont les associés de cette firme.

Bourse de NEW-YORK

Wall Street était réactionnaire samedi. — 594 reculs, contre 55 gains seulement. — Relèvement tardif des avionnières et des titres de l'acier. — Nouvelles variées. — U.S. Steel cote 56. — Plus de 1,007,240 actions échangées, en 2,002 heures seulement samedi.

Les stocks étaient fort réactionnaires au début de la courte séance de samedi à Wall Street et plusieurs leaders glissaient même de plusieurs points des premières transactions. Peu de temps avant la fermeture, la tendance était un peu plus ferme, mais on comptait, néanmoins, à la clôture, 594 reculs, contre 55 gains.

Plus de 1,007,240 titres changèrent de mains durant la courte séance de deux heures de fin de semaine.

Le plan que le comité approuve comprendrait la formation d'une nouvelle compagnie, ayant seulement les obligations hypothèque générale et actions ordinaires en cour.

Le plan que le comité approuve comprendrait la formation d'une nouvelle compagnie, ayant seulement les obligations hypothèque générale et actions ordinaires en cour.

Les titres d'aviation reprenaient leur aplomb en fin de séance. Anaconda perdait une fraction dans le groupe des cuivres.

Am. Tel. & Tel était réactionnaire parmi les utilités publiques et ce stock réagissait de 3 pts à 157. Les titres de l'acier étaient lourds et Vanadium reculait de 3-4 pt à 23 1/2 et U.S. Steel perdait 1-4 pt à 56.

Allied Chemical réagissait de 1-2 pt à 170, tandis que les autres titres chimiques enregistraient des changements moins élevés. Pennsylvania Ry et N.Y. Central Ry étaient assez résistants dans le compartiment des valeurs ferroviaires. Union Pacific perdait, cependant, 2 pts.

Westinghouse clôturait 2 1/2 pts plus bas à 106 1/2 et les autres titres d'électricité se maintenaient assez lourds. General Motors baissait de 5-8 pt à 46 3/8 parmi les titres de cotes d'automobiles.

Abitibi P. & P. NOUVEAU PLAN DE REORGANISATION AVANCE PAR LE COMITE DES DETENTEURS DE CAPITAL PRIVILEGIE

Le comité de protection des détenteurs de capital de priorité 6 pour cent de l'Abitibi Power & Paper récemment constitué a envoyé aux actionnaires durant la fin de semaine une lettre-circulaire sous la signature de M. D. H. Gibson, de Toronto, président du comité. Cette circulaire contient une discussion des propositions du comité représentant les obligataires, un plan de réorganisation de la compagnie que le comité recommande comme étant satisfaisant à toutes les classes de détenteurs de valeurs.

Le plan que le comité approuve comprendrait la formation d'une nouvelle compagnie, ayant seulement les obligations hypothèque générale et actions ordinaires en cour.

Le plan que le comité approuve comprendrait la formation d'une nouvelle compagnie, ayant seulement les obligations hypothèque générale et actions ordinaires en cour.

Le plan que le comité approuve comprendrait la formation d'une nouvelle compagnie, ayant seulement les obligations hypothèque générale et actions ordinaires en cour.

Le plan que le comité approuve comprendrait la formation d'une nouvelle compagnie, ayant seulement les obligations hypothèque générale et actions ordinaires en cour.

Le plan que le comité approuve comprendrait la formation d'une nouvelle compagnie, ayant seulement les obligations hypothèque générale et actions ordinaires en cour.

Le plan que le comité approuve comprendrait la formation d'une nouvelle compagnie, ayant seulement les obligations hypothèque générale et actions ordinaires en cour.

Le plan que le comité approuve comprendrait la formation d'une nouvelle compagnie, ayant seulement les obligations hypothèque générale et actions ordinaires en cour.

Recettes moindres de Brandram-Henderson

LE REVENU D'OPERATIONS EST DE \$513,635 CONTRE \$532,491 EN 1937

Le rapport financier de la Brandram-Henderson et de ses subsidiaries pour l'année terminée le 31 décembre dernier, indique une diminution modérée du revenu d'opération et une baisse du fonds de roulement.

Le bilan de la compagnie indique des disponibilités de \$542,053 comparativement à \$535,553 il y a un an et des exigibilités de \$415,955 contre \$363,718, laissant un fonds de roulement de \$126,098 comparativement à \$171,835.

L'encaisse a augmenté à \$15,998 et les comptes recevables sont aussi en hausse à \$222,501, tandis que les inventaires ont quelque peu diminué à \$301,627 contre \$323,810.

Dans ses remarques, M. Norman Holland président dit que quoique l'avenir pour l'année courante soit difficile à prédire, les directeurs croient que le volume des ventes de la compagnie sera maintenu. M. Holland a aussi fait remarquer que certaines dépenses faites en 1938 ne se répèteront pas en 1939.

DIMINUTION DES INVENTAIRES DE PAPIER-JOURNAL

New-York, 19. — Les inventaires de papier-journal détenus par les éditeurs américains ont diminué de beaucoup durant le mois de février. Le 28 février dernier, suivant des chiffres de l'American Newspaper Publishers Association, les inventaires des producteurs étaient de l'Amérique du Nord de 277,109 tonnes, portant le total des inventaires de l'Amérique du Nord à 607,759 tonnes contre 860,019 tonnes il y a un an.

La consommation en février a diminué de 2 pour cent comparativement au mois correspondant de l'an dernier. Les inventaires de papier-journal sont suffisants pour fournir les journaux durant 37 jours, contre 41 jours à la fin de janvier.

Un succès pour l'emprunt de Québec?

Si les derniers événements, survenus en Tcheco-Slovaquie, furent cause d'un mouvement réactionnaire prononcé à la Bourse, on admettra qu'ils influèrent moins, cependant, sur le marché des valeurs obligataires.

Permettez relative de nos valeurs obligataires. Une analyse de la situation sur les différents marchés des obligations, tant en Amérique qu'en Europe, démontre, en effet, que les fluctuations des cours de ces valeurs au cours de ces derniers jours furent peu défavorables sauf samedi, malgré une situation internationale fort tendue. En ce qui concerne nos valeurs canadiennes, il est évident que les obligations du Dominion n'ont réagi que de quelques fractions et que celles de nos gouvernements provinciaux et de nos principales municipalités ne se sont avilées que modérément. Quant aux valeurs obligataires de nos principales entreprises corporatives, elles s'avèrent davantage, vu la lourdeur générale des actions communes de ces mêmes entreprises. Qu'il n'y ait, toutefois, le moindre affermissement des titres de tout repos sur le marché de Londres ces jours-ci et notre marché des obligations s'en ressentira d'autant plus heureusement que le fonds en quête de placement sont particulièrement abondants présentement.

Rendements intéressants des obligations de la Province. On y va particulièrement en fin de semaine, lors de l'adjudication d'émission de \$20,000,000 d'obligations de la Province de Québec à un montant syndical bancaire, ayant à sa tête la firme A. E. Ames & Co. et comprenant nos principales maisons bancaires et de placement, comme chacun pourra le constater dans l'énumération ci-contre. Des la première journée nos institutions financières s'empressent, en effet, d'absorber primitivement les \$10,000,000 d'obligations, à 2 1/2, échéant en 1944. Quant aux \$10,000,000 d'obligations, à 3 1/4 pour cent, échéant en 1954, elles furent aussi fort en demande, et, à la suite de leur offre officielle au public, effectuée aujourd'hui dans nos pages financières, ainsi que celles des principaux quotidiens de cette province, il n'y a aucun doute qu'elles seront aussi rapidement souscrites, de même que les \$10,000,000 d'obligations, à 3 1/2 pour cent, échéant le 15 mars 1959.

Comme il y va du crédit de cette province qu'elles soient absorbées rapidement, il importe, donc, que les québécois s'empressent d'y souscrire, dont les y invite, d'ailleurs, puisqu'en plus de constituer un placement de tout repos, les valeurs offertes aujourd'hui comportent des rendements encore plus intéressants que lors des deux dernières émissions effectuées en 1938. En effet, celles, à 3 1/4 pour cent sont offertes à 97.67, pour rapporter 3.45 pour cent, tandis que celles, à 3 1/2 pour cent sont offertes à 99.50, pour rapporter de 3.53 pour cent, soit des rendements fort attrayants à cette époque de faiblesse persistante du loyer de l'argent. Ne se comparant-ils pas d'ailleurs fort avantageusement avec le taux d'intérêt de 11-2 pour cent seulement, payé par nos banques sur les dépôts d'épargne? Que ceux qui disposent de fonds s'empressent donc de souscrire à l'offre d'aujourd'hui, car on peut s'estimer heureux, de nos jours, d'obtenir du 3.53 pour cent pour des valeurs comportant autant de garanties que celles de la Province de Québec.

Les garanties offertes et le crédit du Québec. Comme il y va du crédit de cette province, que l'émission offerte aujourd'hui soit rapidement souscrite, nul doute que les épargnants s'empressent de donner leurs commandes. Comme les valeurs offertes sont en coupures de \$200 et de \$1,000, elles conviennent pratiquement à toutes les bourses.

Point n'est besoin d'insister sur les garanties offertes, puisqu'il s'agit de titres de Québec, la plus vaste province du Dominion, soit dit en passant et l'une des plus riches, au point de vue ressources naturelles — forêts, mines, houille blanche, etc. Elle est, en outre, comme chacun le sait, le centre d'industries multiples, qui pendant de longues années encore, peuvent compter sur une abondance de matières premières. Il va sans dire que tous les facteurs, source de grandes richesses, sont le gage de ses progrès économiques. Sait-on, de plus, que la province a pour \$2,173,591,643 environ de propriétés impossibles? Si on tient compte maintenant que la population de la province, d'après les derniers estimés, est de 3,028,837 et que la dette nette consolidée, y compris, l'emprunt actuel, mais moins le fonds d'amortissement et le fonds spécial pour le rachat de la dette, s'élève à \$267,770,786, on trouve que la dette, per capita, dans le Québec est encore la plus basse de toutes les provinces canadiennes, à l'exception de l'île du Prince-Edouard. Elle s'établirait, en effet, à \$89 environ, contre \$155 pour l'Ontario et \$188 pour la Colombie-Britannique. Quant au montant repus pour son service d'intérêt, il ne représenterait que 18.6 pour cent environ des revenus de l'année dernière, soit 6 pour cent de moins que durant les deux années précédentes.

Si les revenus de la province ont augmenté au cours du relèvement économique, qui a suivi la pire dépression encore vue au pays (1930 à 1934), il n'y a pas à se cacher cependant que la dette du Québec s'est aussi considérablement accrue depuis quelques années, d'où la nécessité de prendre les mesures, afin de ne pas accroître considérablement la dette publique, car l'économie nationale finira par en souffrir. Comme la province a toujours joui d'un bon crédit sur le marché mobilier, nos autorités se doivent donc d'avoir à cœur de maintenir la province dans une excellente situation financière. C'est un élément de sécurité, indispensable pour les souscripteurs de fonds aux émissions de la province. Que nos gouvernements se gardent donc de trop engager l'avenir, car il y va du crédit de la province.

Marcel CLEMENT

La situation dans l'industrie au pays

RELEVEMENT DEPUIS LE DEBUT DE L'ANNEE, D'APRES LE DERNIER BULLETIN DE LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

L'activité industrielle, dans son ensemble, s'est maintenue en février au même niveau qu'en janvier. Notre indice composé révèle que les usines ont continué de produire à 69 p. 100 de leur rendement, soit à 16 p. 100 au-dessous du niveau général de 1937. Le tableau qui fait voir les changements survenus dans les principaux groupes industriels. Les produits alimentaires accusent un recul de 4 1/2 p. 100, surtout pour des raisons saisonnières, une baisse marquée dans les abattoirs et salaisons (à cause sans doute du Carême qui vient de commencer) compensant et au-delà l'augmentation enregistrée dans le nombre d'autres industries alimentaires. Les vêtements et les industries connexes ont augmenté de 11 p. 100, à cause de l'activité plus grande des fabricants de chaussures, de confection pour hommes et pour dames, de garnitures de bonneterie, de tricots, de cotonnades, soieries et tissus de rayonne; mais les lainages ont reculé quelque peu. Chaque branche de l'industrie de pâtes et papiers enregistre un gain modéré. Dans les industries du bois, ce gain tient à la recrudescence d'activité des fabricants de meubles.

L'industrie automobile a ralenti de 14 p. 100, la baisse marquée des autos et des accessoires d'autos ayant amplement contrebalancé l'augmentation des pneus. Dans la sidérurgie, le secteur lourd (y compris les fontes et aciers, l'acier de charpente et les aciers laminés) est en baisse de 18 p. 100. Le secteur moyen s'est bien maintenu, la construction mécanique accusant un gain raisonnable; enfin la petite métallurgie (quincaillerie, plaques et tôles, fils, etc.) subit un recul général mais peu prononcé. Pas de changements importants pour les autres industries.

Voici les éléments de notre indice pour les deux derniers mois:

Catégories	Jan. 1939	Fév. 1939	% de la période
Aliments, boissons et tabac	60.25	59.90	-0.57
Vêtements (textiles, chaussures)	79.87	81.92	+2.52
Pâtes et papiers	61.83	64.64	+4.54
Produits du bois	75.77	76.97	+1.20
Automobile	51.77	49.88	-3.60
Sidérurgie	54.52	52.67	-3.32
Lainages	27.22	28.44	+4.48
Moyenne	57.58	57.72	+0.24
Métaux non-ferreux et dérivés	68.49	70.30	+2.61
Produits chim. non-métalliques	40.73	41.74	+2.48
Produits chimiques	79.29	84.84	+7.00
Industries diverses	83.82	85.11	+1.50
Indice composé	69.89	71.84	+2.85

Moyennes de la Bourse de Montréal

	19	20	21
Ferm. sam.	66.5	71.8	72.0
Ferm. dim.	67.6	72.5	72.4
11 y a un mois	62.9	62.8	62.9
11 y a un an	61.6	61.6	61.6
Haut 1939	70.1	70.1	70.1
Bas 1939	60.4	60.4	60.4
Haut 1938	69.2	69.2	69.2
Bas 1938	57.4	57.4	57.4
Haut 1937	62.5	62.5	62.5
Bas 1937	62.5	62.5	62.5
Haut 1936	62.6	62.6	62.6
Bas 1936	52.6	52.6	52.6
Haut 1935	62.7	62.7	62.7
Bas 1935	52.7	52.7	52.7

NOUVELLE ÉMISSION

Province de Québec

\$20,000,000

d'obligations avec fonds d'amortissement

datées du 15 mars 1939

\$10,000,000 à 3 1/4% échéant le 15 mars 1954
\$10,000,000 à 3 1/2% échéant le 15 mars 1959

Capital et intérêts semestriels (15 mars et 15 septembre) payables en monnaie légale du Canada à Québec, à Montréal ou à Toronto, au choix du porteur.

Les obligations 3 1/4% seront remboursables par anticipation, au gré de la Province, en totalité mais non en partie, à 100 plus l'intérêt couru, à toute date d'échéance des intérêts, à partir du 15 mars 1951 et les 3 1/2% à partir du 15 mars 1951, sur préavis de 60 jours dans chaque cas.

Coupons de \$1,000 et \$500. Immatriculation facultative du capital.

Consultation juridique de Me Francis Fauteux, c.r.

Ces obligations font partie d'un emprunt autorisé d'un capital nominal de \$30,000,000 dont \$10,000,000, datées du 15 mars 1939, portant 2 1/2% d'intérêt et échéant le 15 mars 1944, ne sont pas incluses dans la présente offre.

D'après notre avocat les obligations de cette émission constitueront un engagement direct de la Province de Québec: le capital et les intérêts en seront payables à même le fonds consolidé du revenu de la Province. Ces obligations sont émises pour rembourser au fonds consolidé du revenu les dépenses de capital encourues pour les fins suivantes: voirie, \$12,000,000; travaux de chômage, \$8,000,000; consolidation des avances consenties à l'Office du Crédit Agricole du Québec, \$10,000,000.

Le fonds d'amortissement sera d'au moins 1/2 de 1% par an pour la durée de cet emprunt.

Nous fournirons sur demande le prospectus d'émission qui contient des précisions au sujet de la dette de la Province ainsi que d'autres renseignements d'ordre financier.

PRIX D'ÉMISSION
(l'intérêt couru s'ajoute au prix dans chaque cas)

Échéance de 1954: 97.67 pour rapporter 3.45% jusqu'à l'échéance
Échéance de 1959: 99.50 pour rapporter 3.53% jusqu'à l'échéance

Nous n'accepterons les souscriptions qu'à titre réductible, nous réservant le droit de les rejeter et celui de clore la souscription sans avis.

Nous offrons ces obligations pour le compte de la Province de Québec sous les réserves d'usage en ce qui concerne l'émission et la livraison des titres et l'approbation de notre avocat. Nous comptons que les titres provisoires seront prêts vers le 31 mars 1939.

La Banque Royale du Canada La Banque Provinciale du Canada La Banque Canadienne de Commerce A. E. Ames & Co., Limited	Banque de Montréal Banque Canadienne Nationale The Bank of Nova Scotia L. G. Beaubien & Cie, Limitée
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Dominion Securities Corporation, Limited Hanson Bros. Incorporated Mills, Spence & Co. Limited Nesbitt, Thomson & Co. Limited Cochran, Murray & Co. Limited Harrison & Co. Limited Midland Securities Corporation Limited	Wood, Gundy & Co. Limited Royal Securities Corporation Limited McLeod, Young, Weir & Co. Limited McTaggart, Hannaford, Birks & Gordon Limited Kerrigan, MacTier & Co. Limited Bartlett, Cayley & Co. Limited Greenfields & Co. Incorporated Gardiner & Company, Limited Hamel, Fugère & Cie, Limitée J. C. Boulet, Limitée La Corporation de Prêts de Québec Garneau Boulanger, Limitée	W. C. Pitfield & Co. Limited Collier, Norris & Henderson Limited Bell, Gouinlock & Co. Limited Mead & Co. Limited Savard, Hodgson & Co. Inc. René-T. Leclerc, Incorporée Ross Bros. & Co. Limited Comptoir National de Placement Limitée Bruno Jeannotte, Limitée Lucien Côté, Incorporée A. S. McNichols & Co. Limited Clément, Guimont, Inc.
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Rien que le texte de ce prospectus n'appuie sur des renseignements officiels, nous ne soucions en garantissant l'exactitude.

Le 20 mars 1939

OBLIGATIONS CANADIENNES

Table of Canadian bonds with columns for issuer, amount, and price. Includes Dominion of Canada, various provinces, and municipalities.

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market activity, listing various companies and their share prices.

CURB DE MONTREAL

Table of Montreal Curb market activity, listing various companies and their share prices.

BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market activity, listing various companies and their share prices.

Le commerce extérieur du Canada en février

Le commerce extérieur du Canada en février s'est établi à \$102,778,850, contre \$125,516,146 en janvier et \$107,932,822 en février 1938.

A LOUER TO LET

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE 55 ST JACQUES O.N.A.3294. Déménagez-vous? Cherchez cette affiche. Les logements que nous administrons sont synonymes de confort.

Obligations Internationales

Table of international bonds, listing various foreign issuers and their bond details.

RENSEIGNEMENTS ET OPINIONS MINES ET INDUSTRIELS

BURKE, DANSEREAU & CO. REG'D. Membres de la Bourse de Toronto. Canadian Commodity Exchange de Montréal.

EDIFICE CANADIAN PACIFIC EXPRESS

215 ST-JACQUES O. Gérant de l'édifice — Chambre 115. Bureaux bien situés, Excellent service, Loyers raisonnables, Stationnement des autos à l'arrière de l'édifice.

APRES VOUS — qui est le mieux qualifié pour administrer votre succession?

Quand vous ne serez plus, vos affaires devraient être entre les mains d'une administration capable de résoudre les problèmes qui entourent toujours la possession de propriétés. Nos officiers fiduciaires se feront un plaisir de vous montrer comment une bonne compagnie de fiducie peut gérer votre succession d'une façon économique et efficace.

RECORD DE LA PRODUCTION DES MINES DU QUEBEC

Québec, 18. — Un rapport préliminaire sur la production des mines vient d'être soumis à l'hon. Onésime Gagnon par M. A.-O. Dufresne, directeur du bureau des mines.

Yellowknife compte une deuxième mine productrice

Ottawa. — Une autre mine d'or de la région de Kellowkneff, Territoires du Nord-Ouest, a atteint en février le stade de production, la Negus Mines Ltd, qui a coulé, il y a quelques semaines, ses deux premières briques d'or.

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY, LIMITED

Le Conseil d'administration a déclaré aujourd'hui les dividendes suivants: Actions privilégiées participant à cumulatifs.

NOUS ANNONÇONS l'ouverture lundi le 20 mars, de nos nouveaux bureaux et de notre nouvelle salle des cotes.

614 ouest, rue St-Jacques quatrième étage. DU NOUVEAU EDIFICE GUARDIAN TRUST, à Montréal.

R. MOAT & CO.

Montreal Trust Company. 511 PLACE D'ARMES, MONTREAL. SUCCESSIONS & BROCKVILLE - CORNWALL - KINGSTON.

- Argent rapidement obtenu sans endosseur
Confidentiel
Votre automobile comme sécurité

Standard Credit Corporation

H. L. BELANGER, Gérant
1410 Stanley - - - Ch. 720 - - - Plateau 4515

BAGUE DIAMANT solitaire faite à la main, sertie de 6 diamants sur les côtés, montée en or blanc 18 cts... \$75.00
MURRAY & O'SHEA
401 ouest rue Ste-Catherine, Montréal

La campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité

La grande croisade de la charité commence

Commencée samedi soir, la sollicitation se terminera le mercredi 29 mars. - Des milliers d'auxiliaires à l'oeuvre

OBJECTIF DE \$441,389

La septième campagne de souscription de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises est ouverte et se continuera jusqu'au mercredi soir 29 mars.

Après plusieurs semaines de préparatifs, le travail des auxiliaires est commencé et c'est, dès maintenant, la sollicitation proprement dite qui se fait, de porte en porte, pour recueillir les souscriptions qui, d'ici dix jours, devront former le total de \$441,000 dont la Fédération a besoin pour maintenir les oeuvres charitables qu'elle soutient.

La lecture des brefs discours que nous publions ici s'impose à tous ceux qui veulent connaître l'oeuvre accomplie par la Fédération des Oeuvres de Charité et qui tiennent à faire leur part dans la présente campagne.

La soirée d'ouverture, samedi soir, s'est faite aux postes CKAC et CHLP, mis gracieusement durant une heure à la disposition du comité de publicité de la Fédération. Le programme se déroula sous la direction de M. Yves Bourassa, directeur des programmes de CKAC, assisté par M. Ferdinand Biondi. L'auditoire entendit de brèves allocutions de M. le Chanoine Albert Valois, représentant officiel de Mgr l'Archevêque de Montréal; de Son Honneur le Maire de Montréal, M. Camillien Houde; de l'honorable sénateur Raoul Dandurand, invité d'honneur; de M. Jackson Dodds, représentant l'élément anglais de Montréal; de M. Beaudry-Leman, président du conseil d'administration de la Fédération; de Mme J.-H. Beaudry, présidente de la section féminine de la Fédération, et M. J.-Albert Blondeau, le président de la présente campagne.

Ces discours alternaient avec un excellent programme musical dû à la générosité de M. Caro Lamoureux, de M. Lionel Daunais, des Troubadours du Vieux Québec, sous la direction de M. Louis Bédard, et d'un orchestre de 35 musiciens, sous la direction de M. Maurice Meerte.

A la fin de cette émission d'une heure, M. Blondeau remercia de leur généreux concours la direction des postes CKAC (la Presse) et CHLP (la Patrie) ainsi que les artistes qui avaient participé au programme musical.

Voici maintenant les allocutions qui ont été prononcées à cette occasion :

Appel à la collectivité montréalaise par Son Honneur M. Camillien Houde

Mesdames, messieurs, En unissant ma voix, ce soir, à celles de Son Excellence l'archevêque coadjuteur et des autres éminents orateurs que vous allez entendre, je ne fais que remplir un devoir

auquel, en ma qualité de maire de Montréal, je ne saurais ni ne voudrais me dérober. L'on vous rappellera, sans doute, dans quelques instants, l'oeuvre accomplie dans notre ville par la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises, le but éminentement noble de ces campagnes annuelles de souscriptions, enfin la nécessité pour les classes les plus en vue de la société de prêcher par l'exemple.

Je veux, pour ma part, m'adresser à tous les citoyens sans distinction, considérés en tant que collectivité. Si chacun, en effet, a le devoir de cultiver individuellement l'amour du prochain, à plus forte raison la société humaine doit-elle pratiquer collectivement la charité.

De même qu'il appartient à la population entière d'exiger une saine administration de la ville, de même il lui appartient de voir à ce que la

(Suite page sept)



Le groupe de personnages officiels qui ont participé, samedi soir, à l'ouverture de la campagne de souscription de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises. De gauche à droite: Son Honneur le Maire de Montréal, M. Camillien Houde, C.B.E., M. le chanoine Albert Valois, représentant de S. E. l'archevêque de Montréal, M. J.-Albert Blondeau, président de la présente campagne, M. Beaudry Leman, président du conseil d'administration de la Fédération, Madame J.-H. Beaudry, présidente de la section féminine de la campagne, l'honorable sénateur Raoul Dandurand et M. Jackson Dodds. (Photo Canada)

Détenu à Montréal pour la police de New-York, sous une accusation de meurtre

Un barbier de Montréal, connu sous le nom de Jerry Brown, serait connu dans la métropole américaine, sous le nom de John Viviano. - Recherché depuis huit années

Il combattra l'extradition

Un barbier de la rue St-Denis, âgé de 40 ans, qui était connu à Montréal sous le nom de Jerry Brown, mais qui, par contre, était connu dans la métropole américaine sous le nom de John Viviano, a été appréhendé, ici, en fin de semaine, à la demande des autorités policières de New-York et sous une accusation de meurtre. Il est accusé d'avoir tué un compagnon du nom de Giuseppe Martinesi, un ancien bagnard qui, avec lui, aurait été remis en liberté sur parole, pour bonne conduite, après avoir purgé une partie d'une sentence de vingt ans.

Jerry Brown ou John Viviano était bien connu des agents de la police judiciaire de Montréal. Le 23 février 1933, un vol à main armée de \$6,000 avait été commis dans une succursale de la Banque Canadienne Nationale. Quinze jours plus tard, c'est-à-dire le 10 mars 1933, Jerry Brown et deux compagnons étaient appréhendés à Toronto. Le trio fut alors ramené à Montréal, par l'escaudre préposée aux vols à main armée de la Sûreté municipale. Brown et ses deux complices ayant été trouvés coupables, passeront quelques années au pénitencier de St-Vincent-de-Paul.

Après être remis en liberté, Jerry Brown exerçait son métier de barbier, dans son établissement, rue St-Denis et l'on nous a déclaré que, depuis sa mise en liberté il menait une vie exemplaire.

L'on a appris, hier soir, qu'il combattra l'extradition. En attendant sa comparution en Cour d'extradition, vendredi prochain, il est gardé aux quartiers généraux de la Sûreté municipale.

New-York, 19. (P.C.) - Joseph J. Conavan, président du "Board of Parole" de l'Etat de New-York, a annoncé, samedi, que John Viviano, un ancien bagnard qui était recherché depuis huit ans, avait été appréhendé, à Montréal, en vertu d'un mandat émis par un tribunal de l'Etat de New-York, sous une accusation de meurtre.

M. Conavan a déclaré que Viviano avait trompé la vigilance des autorités du "Board of Parole", en 1931, pendant que des procédés de déportation, contre lui, étaient encore en suspens.

Martinesi, le compagnon de Viviano, qui avait aussi été remis en liberté, en 1931, a été trouvé assassiné, à Brooklyn, le 14 mai 1931. Quand les limiers de New-York, cherchant Viviano, son ancien compagnon de bague, afin de le questionner sur le crime en question, ils ne le trouveront pas. Huit ans se passeront puis, récemment, ils apprirent que Viviano vivait maintenant à Montréal, sous le nom de Jerry Brown. Le "Parole Board" communiqua plus tard, avec les autorités de la police judiciaire, à Montréal, demandant de détener Viviano, recherché sous une accusation de meurtre.

L'ancien chef Joseph Chevalier est décédé samedi

Il avait été directeur du service des incendies de Montréal, de 1918 à 1923

Obsèques mardi matin

M. Joseph Chevalier, un ancien chef du service des incendies de Montréal, est décédé, samedi matin, à sa demeure, 2152, rue Amherst. Il était âgé de 68 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte, huit enfants, quatre garçons et quatre filles.

Feu l'ancien chef Chevalier était natif de Saint-Liguori-de-Montcalm. Il était né le 18 décembre 1871 et était entré au service des incendies de Montréal, le 26 octobre 1891. Il avait été promu chef de la brigade, en 1918. Après avoir occupé ce poste pendant cinq ans, il avait pris sa retraite pour causes de santé. Son épouse l'avait précédé dans la tombe, il y a déjà de nombreuses années.

Les obsèques auront lieu, mardi matin. Le service funéraire sera chanté en l'église Sainte-Catherine, située à l'angle des rues Amherst et Robin.

L'état juridique de la femme dans notre province

L'hon. M. F. Rinfret à la soirée du Club libéral Italien de Saint-Jacques

Mardi soir dernier, le Club libéral Italien de St-Jacques, affilié au Club Letellier-de-St-Just, a tenu sa réunion régulière en la salle Dopolavoro de Montcalm, sous la présidence de M. L. Soccio, président.

Vingt-trois nouveaux membres furent admis à faire partie du club. M. Antonio Sabetta fut élu par acclamation directeur pour le terme courant en remplacement de feu G. Amorosa, décédé le 17 janvier dernier.

M. L. Soccio annonça que le club célébrera cette année le cinquième anniversaire de sa fondation par une soirée récréative qui aura lieu samedi, le 25 mars prochain à la salle municipale Montcalm (angle Delormier et St-Zotique), sous la présidence d'honneur de l'hon. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat et député fédéral de St-Jacques.

Tous les électeurs et électrices du comté et leurs amis sont cordialement invités.

Causerie de l'hon. juge Ferdinand Roy à l'Agora du Dimanche

A Radio-Canada

La séance hebdomadaire de l'Agora du Dimanche, diffusée par la Société Radio-Canada, était de nouveau consacrée hier soir, au problème du féminisme, tel qu'il se pose dans la province de Québec. Cette question avait été traitée, comme on sait, la semaine précédente, par Mme Pierre F. Caugrain, la présidente de la Ligue des droits de la femme. Cette fois, ce fut à l'hon. juge Ferdinand Roy de faire connaître ses propres vues sur le problème. Il avait intitulé sa conférence: faut-il modifier la condition juridique de la femme dans Québec? Voici le résumé de son entretien.

"Parmi les causes, nombreuses et diverses, qui ont empêché la solution du problème féministe et qui la retarderont encore longtemps, il faut signaler tout de suite chez la femme une erreur touchante, chez l'homme une faute impardonnable et chez les deux une maladresse presque égale dans le maniement des outils que la raison leur met aux mains.

"La femme, subissant comme elle dit, la loi de l'homme, et portant dans la vie au plus lourd fardeau, croit, d'une foi trop naïve ou trop fervente, à la vertu gressiveuse des lois.

"L'homme, avec sa fatuité naturelle ou cultivée, croit, lui, qu'il y a quelque rapport entre sa force physique et sa capacité intellectuelle et se refuse trop souvent à voir ce qui peut subsister de désordre, d'injustice, dans ce qu'il appelle l'ordre établie.

"Et, c'est évident, sur le plan de la supériorité masculine ou de l'infériorité féminine, la question ne peut qu'être mal posée. Puis, comme il arrive à l'homme lui-même d'avoir à souffrir de cet ordre établi, les erreurs communes, causes des conflits domestiques et sociaux, il les porte également au compte de la femme.

"L'homme irait presque toujours droit devant lui s'il ne rencontrait la femme à chaque pas; c'est un charmant compagnon, mais qui ne sait pas son chemin et qui nous empêche de voir le nôtre. "Adam, lui-même, quelque temps avant Arsène Houssaye, avait découvert l'exuse gauche: "Eve, la compagne que vous m'avez donnée..."

"Le tort de l'Eve contemporaine, c'est de se laisser glisser sur ce terrain de mensonge certaine et durable, de ne pas maintenir le sujet dans son vrai cadre, de ne pas voir plus clairement que cette attitude de l'homme est humiliante sans doute. Une mais pour lui, non pas pour elle. Une sérénité dédaigneuse mettrait plus vite les choses au point. On l'a dit: "Le mal que les hommes disent de son empire sur eux: ce sont propos d'éclaves révoltés."

"Au fond, le gros obstacle au progrès d'un féminisme sain, salutaire, c'est le mur de préjugés que l'homme et la femme s'ingénient à élever, entre eux, c'est la tendance qui leur est commune de prendre pour réalité le mirage des mots, d'exagérer l'importance de ce qu'ils appellent des droits, c'est de s'imaginer qu'il y a

(Suite page sept)

Le système administratif de la Ville de Montréal

Un groupe de conseillers et d'hommes d'affaires s'occupent clandestinement de la faire changer

Véritable campagne

Le projet qui consiste à donner à la Ville de Montréal un nouveau système d'administration n'est pas mort, bien que le conseil municipal ait relégué aux oubliettes le rapport et les recommandations du comité constitué en 1938, sous l'ancienne administration Raynault-Tailleur, pour rechercher le moyen d'améliorer notre système administratif. De temps à autre, les conseillers en parlent, les uns pour prôner l'instauration d'un nouveau système, les autres pour défendre l'actuel mode d'administration.

Nous avons appris qu'un petit groupe de conseillers rencontrent de temps à autre des hommes d'affaires influents de la métropole pour étudier un système d'administration qu'ils suggèrent pour l'hôtel de ville.

On nous dit qu'une association bien connue, qui a déjà fait campagne en faveur d'un nouveau système d'administration municipale, doit se mettre à combattre l'administration actuelle et critiquer le mode d'administration de la Ville, en vue de propager l'idée qu'une modification radicale s'impose.

Les deux points sur lesquels ils baseraient leurs arguments seraient "le gaspillage" et "le patronage". On nous dit que la campagne de critique se déclencherait aussitôt que la commission de législation aura examiné le projet de "bill" de Montréal, que lui présentera demain le comité exécutif.

Ce serait la modification projetée du Bureau de révision qui servirait de prétexte. Il semble que cette campagne se prépare de connivence avec des amis du gouvernement de la province.

Depuis quelque temps, il est évident qu'il se prépare une campagne de protestation contre tout mouvement pour modifier la constitution du Bureau de révision. Il y a des conseillers qui favorisent le maintien du statu quo, prétextant que les révisseurs ont été jusqu'ici trop occupés aux causes de réclamations contre l'évaluation du bureau des estimations pour pouvoir entreprendre l'étude d'un nouveau système d'évaluation.

Certains conseillers, notamment M. "Pit" Monette, du quartier Crémazie, disent que le Bureau de révision est inutile et qu'il devrait être aboli. D'autres, comme M. Treflé Lacombe

(Suite page quatre)

Incendie dans une distillerie de Ville LaSalle

Les conséquences auraient pu être sérieuses, sans la présence d'esprit des employés et des pompiers

Dégâts plutôt légers

Un incendie qui aurait pu avoir des conséquences désastreuses, n'eut été la présence d'esprit des employés et l'aide des pompiers des villes de Montréal et Lachine, s'est déclaré, hier midi, à la raison sociale "Distillers Corporation Limited", dont la distillerie est située, avenue Lafleur, à Ville LaSalle. Une légère explosion, suivie d'un incendie, s'est produite quand on a jeté de l'eau dans un réservoir lavé au caustique.

L'alarme a promptement amené sur les lieux les pompiers de Ville LaSalle, aidés de ceux de Lachine et d'un groupe de la caserne de l'avenue Botrel, à Notre-Dame-de-Grâce. L'immeuble est une solide structure en ciment et en acier, de sorte que les employés et les pompiers ont surtout concentré leurs efforts à protéger les autres réservoirs contenant des liqueurs en fermentation. Après s'être assurés que le danger n'était pas menaçant, les pompiers ont dirigé leurs lances sur les réservoirs avoisinants. Les pompiers ont dû passer une bonne partie de l'après-midi, sur les lieux, mais toutefois, le fonctionnement des alambics n'a pas été interrompu par l'incendie. Les pompiers étaient commandés par le chef Benoît, de Ville LaSalle. On déclarait, hier soir, que les dégâts étaient plutôt légers. Il n'y a eu personne de blessé au cours des manœuvres.

Faits Divers

Trouvé inconscient

Marcel Monchamp, un garçonnet de 7 ans, dont les parents demeurent 234 1/2, rue Saint-Louis, Saint-Lambert, a été trouvé inconscient dans la cour, par ses parents, vers 4 h. 30 hier après-midi. Il a été transporté à l'hôpital Ste-Justine, où les autorités n'ont pas encore repris connaissance et qu'il souffrait d'un traumatisme cranien. Le père de l'enfant, a exprimé l'opinion que son fils avait probablement fait une chute sur la glace, en jouant.

Renversé par une auto

M. Emile Beaudoin, âgé de 31 ans, domicilié 5341 ouest, rue Notre-Dame, a été renversé par une auto, vers 7 h., samedi soir, en traversant la chaussée, à l'angle du chemin de la Côte-Saint-Paul et de la rue Saint-Anbroise. Le conducteur de la voiture, M. Albert-H. Devey, qui demeure 1641, avenue Lincoln, a transporté la victime à l'édifice de l'Onest de l'hôpital Général de Montréal. On nous a déclaré, plus tard, à l'hôpital, que l'on croyait que M. Beaudoin avait le crâne fracturé. Le sergent Joyal, du poste de police de Saint-Henri et les agents Côté et Bourdon, de radio-police, ont fait enquête.

Blessé dans une collision

Mme Berthe Piché, âgée de 48 ans, domiciliée 2172 ouest, rue Ste-Catherine, a été blessée au visage et à la tête, samedi soir, dans la collision de son auto en face du numéro 3440, chemin de la Côte-des-Neiges. Elle a été hospitalisée au "Women's General Hospital".

Chute sur la chaussée

Philippe Morse, un garçon de 14 ans, dont les parents habitent 8488, rue Lajeunesse, s'est fracturé la jambe gauche, vers 4 h., hier après-midi, en montant dans un tramway, à l'angle des rues St-Denis et Liège. Il a été transporté à l'hôpital Ste-Justine.

Wilson Frères
1870 BOIS 1938
Les plus grands clois et les plus bas prix pour CHARBON et BOIS sec "à l'abri"
Jou. Charlebois, Prop.
CHerrier 2161

Le Canada
Votre journal du matin
est toujours le
PREMIER A VOUS RENSEIGNER
sur les événements politiques qui se déroulent à QUEBEC et à OTTAWA et publiera des comptes rendus fidèles et complets des débats

LE "CANADA" PUBLIE TOUTES LES NOUVELLES
Faites-vous livrer le "CANADA" à domicile de bonne heure le matin avant de déjeuner
3 mois \$1.50
6 mois \$3.00
12 mois \$6.00
A Montréal seulement - Appelez HA. 5131

Nous invitons les personnes qui demeurent à la campagne à profiter de l'OFFRE SPECIALE faite dans le bulletin ci-dessous. Faites abonner vos amis en leur demandant de le remplir et de nous l'adresser sans retard.

Abonnement d'essai
Par la poste, pour la campagne seulement
3 mois au prix de \$1
LE CANADA
33 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal
Monsieur,
Je désire profiter de votre OFFRE SPECIALE et vous prie de m'inscrire comme abonné pour la période de trois mois. Ci-joint, veuillez trouver la somme de \$1.
NOM
ADRESSE

GEO. VANDELAC LTEE
Fondé en 1839
DIRECTEURS DE FUNERAILLES
SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCE
120 rue Rachel Est, Montréal
Tél. BELair 1717
G. Vandela, Jr. Alex. Gout

M. Poirier
Directeur de funérailles
EMBAUMEUR
DIPLOME
6603
St-Laurent
CR. 5700
MONTREAL